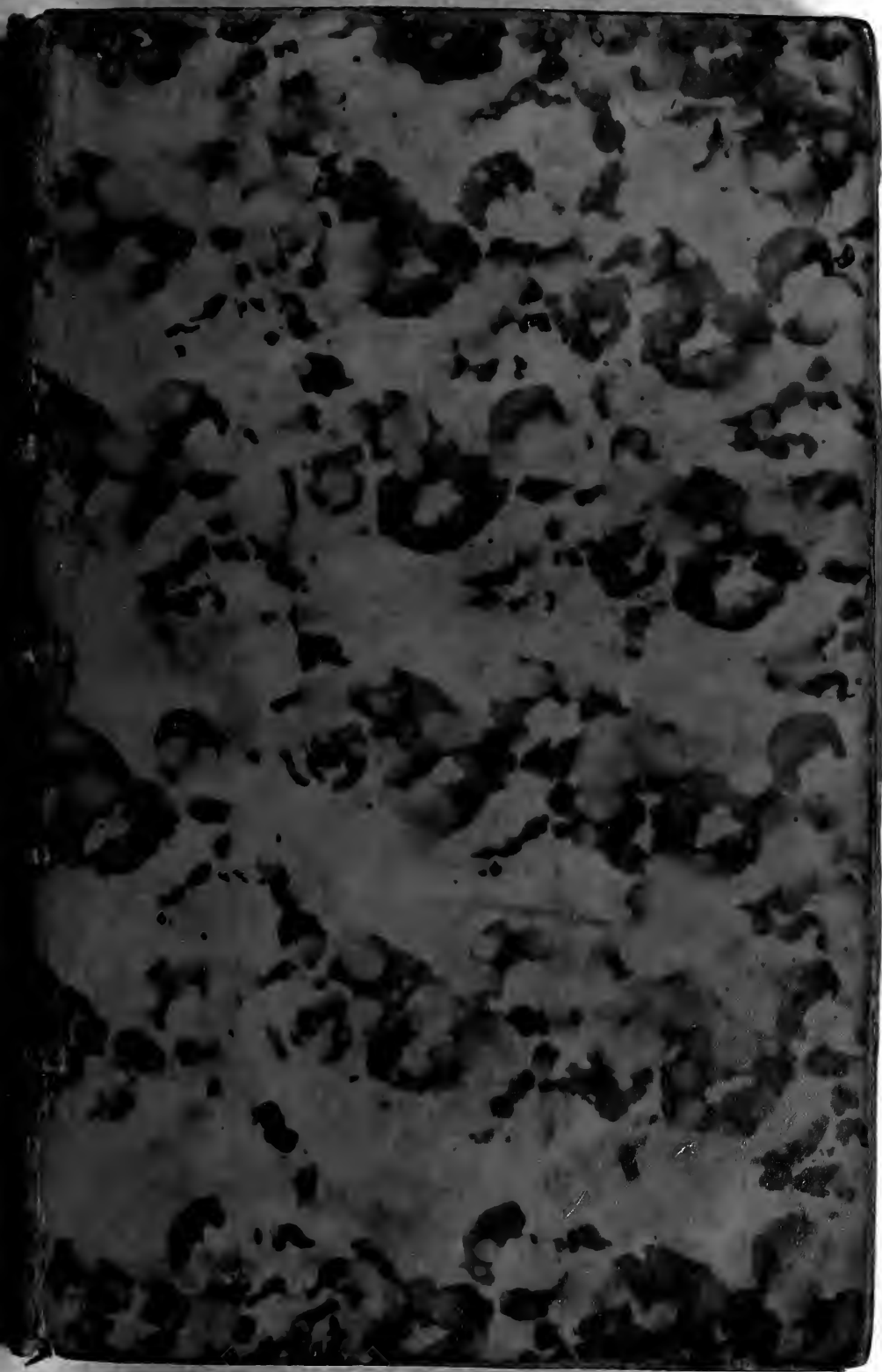




A29c



John Carter Brown



W^o

3815

Rich 29/11.

C

LETTRES
A M. DE JEAN,
DOCTEUR-REGENT

De la Faculté de Medecine, en
l'Université de Paris.

- I. *Sur les Maladies de St. Domingue.*
- II. *Sur les Plantes de la même île.*
- III. *Sur le Remora & les Halcyons.*

P A R

M. CHEVALIER, Docteur-Regent, ancien
Professeur de la même Faculté, & ci-devant,
Medecin du Roi à St. Domingue.



A P A R I S,

Chez DURAND Libraire, rue St. Jacques,
au Griffon & à St. Landry.

M. D C C. L I I.

LETTERS

OF THE

POST-RESCUE

OF THE

OF THE

OF THE

OF THE

OF THE

OF THE

OF THE

OF THE

OF THE

OF THE

OF THE

OF THE

OF THE

OF THE

OF THE

OF THE

OF THE

OF THE

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE A nos Amés & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maître des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé LAURENT DURAND, Libraire à Paris, Nous a fait exposer, qu'il désiroit faire imprimer & donner au Public, *Trois Lettres de M. Chevalier, Docteur-Regent & ancien Professeur de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris*; S'il Nous plaisoit lui accorder nos lettres de permission pour ce nécessaires; A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces présentes, de faire imprimer lesdites Lettres en un ou plusieurs volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de trois années consécutives, à compter du jour de la datte desprésentes. Faisons defences à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impres-sion étrangere dans aucun lieu de notre obéissance: A la charge que ces présentes seront enregistrées tout au long sur le registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impres-sion desdites Lettres sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modele sous le contre-scel des présentes, que l'Impétrant se conformera en tout aux reglemens de la Librairie, & notamment à celui du

10 Avril 1725, qu'avant de les exposer en vente, les Manuscrits qui auront servi de copie à l'impression desdites Lettres, seront remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, es mains de Notre très-cher & féal Chevalier-Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon, & qu'il en fera ensuite remis deux exemplaires de chacune, dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de Notre très-cher & Féal Chevalier-Chancelier de France le Sieur de Lamoignon, & un dans celle de notre très-cher Féal Chancelier Garde des Sceaux, le Sieur de Machault, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des présentes: Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons, de faire jouir ledit Exposant, & ses ayant causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS, qu'à la copie des présentes qui sera imprimée, tout au long, au commencement ou à la fin desdites Lettres, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNE, à Versailles le dix-septième jour du mois de Mai l'an de grace, mil sept cent cinquante-un, & de notre Règne le trente-sixième. Par le Roi en son Conseil,

SAINSON.

Registré sur le Registre X. de la Chambre Royale des Imprimeurs & Libraires de Paris. No. folio conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris le

LEGRAS Syndic.



PREMIERE
LETTRE,
SUR LES MALADIES
QUI REGNENT
A St. DOMINGUE.

Leurs préservatifs & leur cure.



Vous souhaitez, Monsieur
& cher Confrere, que je fasse
part au Public des observa-
tions que j'ai faites à St. Do-
mingue sur les maladies du pays, & sur
la maniere de les traiter.

A

JOHN CARPENTER BROWN

Vous pensez que ces observations pourront servir non-seulement aux Medecins qui se déterminent à passer dans les îles Occidentales de l'Amérique , mais encore à ceux de France & peut-être à ceux de toute l'Europe.

En effet , plusieurs de ces maladies qu'on peut regarder comme particulières & propres à ces îles , parce qu'elles y sont plus fréquentes , & plus dangereuses , paroissent ici très-souvent : telles sont les fièvres malignes avec hémorrhagie , le tetanos , les écrouelles , la lepre & quelques autres : à l'égard de celle que les Espagnols ont portée de St. Domingue chez eux , tout le monde fait qu'elle s'est naturalisée dans tous les climats.

Si donc j'ai réussi à traiter ces maladies dans le pays , ceux qui me succéderont , seront à même de faire ce que j'ai fait , à moins que des lumieres

supérieures ne leur dictent quelque chose de mieux : si j'ai guéri par *extinction*, celles que j'ai dit être communes à l'un & l'autre hémisphère avec moins de dégoût, de peines, de perte de forces qu'on n'en éprouve en se livrant à la méthode ordinaire ; si celles que l'on juge incurables, comme les Anchyloses, ou presque incurables, comme les Exostoses, les Ecrouelles, la Lepre, ont cédé à la fumigation ; je laisse à juger aux grands Praticiens, si l'on ne peut pas se promettre en France les mêmes succès.

Pourquoi le flux de bouche seroit-il plus nécessaire dans un air tempéré que dans les pays chauds ? A l'égard de la fumigation, tout le monde fait que la Faculté l'a approuvée.

Je vais donc, Monsieur, commencer par la description des maladies : je rapporterai ensuite avec toute la

candeur possible la maniere dont je les ai traitées.

Je fais trois classes de ces maladies : je place dans la premiere celles qui sont particulieres aux Blancs (c'est ainsi que dans les îles on appelle les Européens) ; dans la seconde, celles qui sont particulieres aux Negres ; dans la troisieme, celles qui sont communes aux uns & aux autres.

Presque tous les Blancs qui arrivent dans l'île, non-seulement d'Europe, mais encore des îles voisines & du continent de l'Amérique, sont attaqués peu de tems après d'une fièvre maligne, que l'on appelloit autrefois maladie de Siam : on lui donna ce nom, parce qu'elle commença, dit-on, dans la Martinique, peu de jours après l'arrivée d'un Bâtiment, chargé de marchandises qui venoient de ce Royaume ; & de la Martinique, elle se communiqua bientôt à St. Do-

mingue. Cette maladie étoit caractérisée principalement par des hémorrhagies, par le nez, par les yeux, par les oreilles ou par d'autres parties du corps, & très-peu en réchappoient. Ce symptôme n'est plus si commun ; du moins à St. Domingue ; mais on dit qu'il est encore très-fréquent à la Martinique ; dans le cours de onze années je n'en ai vû que deux dans les quartiers de Léogane & du Cul-de-sac, presque les seuls où j'aye fait la Médecine : j'en donnerai l'histoire.

Les Symptômes les plus ordinaires de la fièvre maligne qui attaque aujourd'hui les nouveaux venus, sont les mouvemens convulsifs, le délire, le *Coma*, & quelquefois la léthargie : les malades sont souvent emportés le quatre, ou sur la fin du cinq : le plus souvent, le sept, le neuf & le treize : ceux qui passent ce terme, quoiqu'ils soient toujours en danger, même

jusqu'au 25 , guérissent ordinairement le 30 , le 33 ; j'en ai vû cependant quelques-uns qui n'ont été guéris que le trente-neuf ; ce qui arrive aussi en Europe comme à St. Domingue.

Vous entendez-bien , Monsieur , que je parle des malades qui sont traités suivant les regles de la Medecine ; car ceux que les Chirurgiens se mêlent de gouverner , aussi bien que ceux qui ont le malheur d'être relégués dans les Hôpitaux où les Freres de la Charité veulent être Apothicaires , Chirurgiens & Medecins ; ceux-là , dis-je , périssent presque tous.

Les anciens habitans sont aussi quelquefois attaqués de cette fièvre avec les mêmes Symptomes , la plupart en guérissent quand ils sont bien gouvernés.

Les maladies particulieres aux Negres , peuvent aussi se diviser en trois

classes : celles qui arrivent aux nouveaux débarqués , aux enfans & aux adultes.

Il est rare que les Esclaves qu'on apporte de Guinée soient attaqués de fièvre maligne : mais quelques-uns , principalement les jeunes , jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans sont assez sujets à une maladie que l'on appelle dans le pays *mal d'Estomac*. Ils sentent de la douleur à la région épigastrique , tout le corps est pesant , le sommeil les accable , en marchant , en travaillant ; ils voudroient être toujours couchés ; il faut les battre pour les faire lever , & les outils en travaillant leur tombent des mains ; ils ont une faim dévorante , on ne peut les rassasier.

Les enfans nouveaux-nés des Negres sont fort sujets au tétanos qui leur prend ordinairement avant le huitième jour , & les fait périr communément en trois

ou quatre jours. Très-peu en rechappent, on pourroit peut-être même dire qu'il n'en rechappe aucun: on appelle cette maladie, *mal de mâchoire*. Il y a des habitations où elle est plus commune qu'en d'autres; & des Nègres dont tous les enfans périssent; d'autres dont les enfans n'en sont point atteints. Les Adultes sont aussi fort sujets au tétanos: & il en meurt plus que l'on n'en guérit.

Il y a encore une maladie particulière aux Nègres: & qui est fort commune. C'est le ver de Guinée: il arrive pourtant quelquefois que les Capitaines & leurs Equipages qui vont en Guinée acheter ces malheureux, se trouvent atteints de ces vers. Les sentimens des Medecins & des Physiciens anciens & modernes sont partagés sur la nature de cette maladie: plusieurs des anciens ont connu l'existence de ces vers qui s'engendrent dans les corps humains;

ils les ont appellés *draco*, ou *dracunculus Persarum*, apparemment parce que c'est en Perse qu'on a découvert les premiers. Monsieur Astruc croit que c'est une maladie endémique en Arabie. *De morbis venereis*. lib. I. c. xi.

La plupart des modernes qui n'en ont jamais vû, & qui n'en ont jugé que sur des *oui-dire*, pensent que ce que l'on a appelé ver, n'est qu'une lymphe concrete, qui s'est filée, moulée & durcie dans les vaisseaux, qui se fait jour ensuite par la peau, qu'elle perce ; je ne sai par quelle raison on l'appelle aussi, *vena medinensis*.

Voilà, M^r. les maladies particulières des Blancs & des Negres. Les communes sont la verole, qui en produit d'autres, différentes dans ces deux especes d'hommes. Les Negres sont plus sujets aux pustules, ou galles véroliques, que l'on appelle des pians, aux écrouelles, à la lepre ; car je re-

garde ces deux dernières maladies comme la suite d'une vérole qui a passé par plusieurs générations de pere en fils. Mais les Européens sont plutôt attaqués d'obstructions de rate, de foie & de diarrhées opiniâtres, qui en font périr un grand nombre.

Venons présentement à la cure de ces maladies, & premierement des fievres malignes.

Les fievres malignes qui sont très-fréquentes à St. Domingue ne different que du plus au moins de celles qu'on voit en France, principalement en Automne. On doit saigner promptement le premier jour au moins deux ou trois fois du bras avant de venir à la saignée du pié : car dans le commencement des grandes maladies, surtout de celle-ci, toutes les parties du bas-ventre sont dans une disposition prochaine à l'inflammation. Cette disposition n'est autre chose

qu'un sang qui remplit les arteres, qui y rampe difficilement, ou qui s'y arrête, qui les étend dans la partie supérieure, les rétrécit par conséquent dans l'inférieure, & se ferme à lui-même le passage, d'où naissent des congestions mortelles.

Or il est démontré que les saignées du pié sont dérivatives, à l'égard de toutes les parties qui reçoivent leur sang, tant de l'aorte descendante, que des arteres latérales qui en sortent. Il est encore certain que celui qui sort de la saphene vient immédiatement du cœur, par un même canal qui change de nom suivant les parties par où il passe. Il n'y a donc que ce canal qui se vuide, pendant que toutes les latérales avec leurs divisions & subdivisions, se trouvent gonflées par la quantité de sang qui s'y précipite, qu'elles ne peuvent transmettre avec la même célérité dans les veines qui leur

repondent, parce que ces vaisseaux de décharge se trouvent trop pleins.

Je sai, mon cher confrere, & vous ne l'ignorez pas, qu'il y a eu, & qu'il y a peut-être encore des Physiciens qui nient cette dérivation reconnue par Hippocrate & par tous les Grands - Maîtres dans l'art de guérir; démontrée par M^r. Silva * & par d'autres Médecins qui ont examiné avec soin l'effet des saignées : mais pour faire revenir ces Messieurs de leur prévention, il suffit de leur faire observer, qu'il n'y a point de Medecin un peu versé dans la pratique, qui voulût faire saigner du pié dans une inflammation du foie, des reins, de la vessie, de *l'utérus*, des intestins, ni de quelque partie inférieure que se soit. Quelle raison peut-on apporter de

* Voyez le Traité des Saignées par M. Silva, & les Réflexions critiques sur ce Traité.

cette conduite, si ce n'est, qu'ils craignent d'augmenter l'inflammation? Or la saignée du pié ne peut faire ce mauvais effet que par la dérivation qu'elle fait sur toutes les parties qui reçoivent leur sang de l'aorte inférieure.

Si dans le cas d'inflammation de ces parties, on ne doit point faire de saignées du pié, on n'en doit donc point faire dans l'état d'une grande plénitude.

Après avoir suffisamment désempli les vaisseaux par deux ou trois saignées du bras, on doit alors saigner du pié.

Mais il faut encore beaucoup de prudence pour n'en faire qu'autant qu'elles sont nécessaires: on ne doit pas suivre l'exemple de quelques Praticiens qui en ordonnent cinq ou six tout de suite, dans la vûe, disent-ils, de débarrasser la tête prise, ou d'en prévenir l'embarras. Mais ces Messieurs ne

font pas réflexion que pendant la saignée du pié, les arteres carotides & vertébrales portent très-peu de sang dans la tête, & moins pendant une seconde saignée du pié, que pendant la premiere, moins pendant la troisieme, que la seconde, & ainsi toujours en diminuant à proportion de la plénitude qui se trouve dans le corps. C'est pour cette raison que les saignées du pié sont très-salutaires, quand elles sont faites avec sagesse : mais quand elles sont trop multipliées, bien loin qu'elles soient propres à dégager la tête, elles y occasionnent un engorgement mortel. Et en voici la raison : lorsque les arteres dont nous venons de parler, ne sont pas assez pleines, elles ne peuvent embrasser la colonne de sang, ni le pousser avec la force nécessaire pour faire avancer celui qui se trouve dans les capillaires ; il ne fait plus qu'y ramper ; il y séjourne,

il s'y arrête. Dans cet état, c'est inutilement qu'on tourmente le malade, par des émétiques ou autres remèdes qui tendent à fouetter le sang ; toutes ces drogues ne sont propres alors qu'à causer de l'évétisme dans les vaisseaux, & par conséquent à augmenter le mal, & à faire périr plutôt le malade.

Lors donc que l'on a fait quelques saignées du pié, si la fièvre continue sur le même ton, il faut revenir au bras ; ou si la tête est prise ou menacée de l'être, il faut faire une saignée ou deux de la jugulaire, qui communément guérissent le malade.

Si la fièvre est accompagnée de mouvemens convulsifs, de tressaillemens dans les tendons, le sel sédatif à la dose de huit, dix, ou douze grains dans un verre d'émulsion, & réitéré de quatre en quatre heures, ou de six en six heures, rend le calme au malade, & contribue infiniment à sa

16 MALADIES

guérison. S'il survient un *Coma*, ou si le malade assoupi en est menacé; ce qui est très ordinaire à St. Domingue; il faut avoir recours aux emplâtres vésicatoires grandes & amples bien chargées de cantharides, appliquées sur la nuque, & qui occupent les épaules: on est quelquefois obligé d'en appliquer encore aux muscles de la partie intérieure des cuisses, & même aux deux gras de jambes.

Il arrive quelquefois qu'un malade qui a besoin d'être purgé tombe dans le *Coma*. Alors, s'il n'y a point de contre-indication, il faut avoir recours à l'émétique en forte dose; s'il n'agit point, ou s'il agit trop faiblement, on est obligé de donner, pour hâter son action, un lavement avec la décoction d'un ou de deux gros de tabac.

Je ne me suis trouvé qu'une seule fois dans le cas de traiter une fièvre maligne

maligre de cette façon , le malade guérit contre toute espérance , & très-promptement. Il est bon de remarquer que je fus obligé de faire mouiller continuellement les levres & le nez du malade avec du vinaigre , & même d'en faire souvent tomber quelques gouttes dans les yeux , pour l'empêcher de retomber dans le *Coma*, jusqu'à ce que l'émétique eût fait son effet. Le lendemain du jour qu'il prit l'émétique , il parut de la disposition à retomber dans le même état : je lui fis prendre dans un seul verre l'infusion d'une demi-once de séné , avec deux onces de manne. Il guérit.

Quand j'arrivai à St. Domingue , je trouvai les Chirurgiens dans l'usage de donner l'émétique , ou le kermes minéral dans ces sortes de fievres ; il passoit même pour constant, qu'on ne pouvoit les guérir sans ce secours. Mon exemple , dans les lieux où j'ai fait la

medecine, & les leçons que j'ai données à ceux que je recevois, les ont détrompés. Je dis, dans les lieux où j'ai pratiqué la medecine; car on m'a assuré qu'au Cap, qui est environ à quatre-vingts lieues de Léogane, les Medecins & les Chirurgiens prodiguent l'émétique. Je ne sai pas comment les malades s'en trouvent: mais je puis vous dire, mon cher Confrere, sans prétendre en tirer vanité, que j'ai exercé ma profession avec quelque succès, & que dans le cours de onze années, je n'ai donné ce remede que trois fois: au malade que je viens de citer; à un autre, dans une maladie singuliere dont j'aurai l'honneur de vous parler; & à un troisieme, dans une maladie ordinaire.

Je n'ai jamais non plus tourmenté mes malades ni avec le kermés, ni avec ces brûlôts que l'on appelle potions cordiales. Il est pourtant des

cas , mais qui sont très-rares, où ces sortes de remedes peuvent trouver leur place ; ce sont ceux de l'atonie de toutes les parties solides : alors j'ai donné avec succès un scrupule d'antimoine diaphorétique, avec deux, trois ou quatre grains de camphre dans une cuillerée de tisanne.

Vous savez, Monsieur, & tous les Medecins le savent, ce que c'est qu'atonie. Ainsi, ce que je vais en dire n'est ni pour vous ni pour eux ; mais pour ceux qui sans savoir la Medecine pourront avoir la curiosité de lire ce m. moire.

L'Atonie est une foiblesse de nerfs, des arteres & des muscles qui servent à faire les mouvemens naturels dépendans ou indépendans de la volonté. L'homme est une machine composée de canaux de différens diametres, & de liquides de natures différentes, qui sont plus ou moins épais. La vie con-

siste dans un mouvement de dilatation & de contraction du cœur & des artères, qui reçoivent & poussent les liquides dans tous les canaux du corps, & qui les font revenir dans la cavité gauche du cœur, d'où ils sont partis : c'est ce qu'on appelle circulation. La santé consiste dans une parfaite aisance de cette circulation, dans tous les points qui composent les parties du corps.

La force du cœur, des artères & des muscles est donc une force de ressort qui souffre d'être dilaté par l'entrée des liqueurs, & qui les oblige à se contracter ou resserrer, lorsqu'ils ont été étendus autant que la longueur de leurs fibres a pu leur permettre.

Lorsque ces fibres sont trop lâches ou pour avoir été trop longtems dans une tension forcée, ou pour être trop macérées, pour ainsi dire, par l'humidité, ou par quelque autre cause

que ce soit, elles ne peuvent plus pousser ces liqueurs, & la machine périt: si elle ne les pousse que foiblement toute la machine languit: les mouvemens ne s'exécutent que foiblement & imparfaitement; voilà l'atonie ou défaut de ressort.

On parvient souvent à le retablir, en diminuant par les saignées le volume des fluides qui opposent aux solides une résistance qu'ils ne peuvent vaincre: mais il arrive aussi quelquefois que le ressort manque à un point, qu'il ne peut pas même faire sortir le sang par l'ouverture de la lancette, comme dans le cas suivant.

Une Demoiselle de 15 à 16 ans (a) d'un embonpoint raisonnable, après une ou deux saignées tomba dans un tel état d'atonie, qu'elle ne pouvoit faire le moindre mouvement dans son

(a) Mademoiselle de Marcombe, niece de Mr. Feron, Conseiller au Conseil Supérieur de Léogane.

lit sans s'évanoûir : le pouls étoit très-petit & très-lent, la peau sèche, sans beaucoup de chaleur. La nature, qui est le guide du Medecin (b) muette & sans force, ne m'indiquoit point le choix des toniques les plus convenables. La saignée étoit impraticable : le sang sautoit par l'ouverture de la lancette, & puis il n'en couloit pas une goutte. L'émétique me faisoit craindre de jeter la malade dans une syncope mortelle ; ou dans des convulsions dangereuses. La sécheresse de la peau ne permettoit pas d'espérer du succès des potions cordiales. Enfin, observateur assidu de son état & de son pouls, je m'apperçûs que la peau devenoit un peu plus souple, & moins sèche. Sur ce léger indice, je me déterminai pour l'antimoine diaphorétique & le camphre. La première dose

(b) *Natura stimulata & impulsâ artis peritis quid faciendum sit demonstrat.* Hippocrates.

procura un peu de moiteur, une seconde, quatre heures après, donna une sueur abondante, & mit la malade hors de danger.

Voilà, Monsieur & cher Confrere, comment j'ai traité les fievres malignes. Une crème de riz légère, au lieu de bouillon, que la plupart des malades vomissent, faisoit toute leur nourriture. De l'eau, de la tisanne, de la limonade, du lait d'amande étoit leur boisson. Les lavemens d'eau froide, ou dégourdie, tenoient lieu de tous les stimulans que l'on a coûtume de donner pour tenir le ventre libre.

J'ai eu l'honneur de vous dire, ci-dessus, que je n'ai vû que deux malades de cette fièvre maligne, qu'on appelle maladie de Siam. Le premier étoit un jeune homme de dix-sept ou dix-huit ans: (c) d'une très-foible complexion. Peu de tems après qu'il

(c) Le jeune Bertrand de Nemours en Gatinois.

fut arrivé, la fièvre le prit, mais une fièvre très-légère, & qui n'avoit aucune apparence de fièvre maligne. Je le fis saigner une fois du bras le même jour. Le lendemain la fièvre continuoit sans diminution ni augmentation : je fis réitérer la saignée. Le troisieme jour il n'eut point de fièvre, & ne paroissoit point abattu. Le soir il avoit faim, je fis mettre une tranche de pain dans son bouillon : je lui permis une cuillerée de vin dans un verre d'eau, qu'il me demanda.

Le lendemain matin, je le trouvai dans une agitation extraordinaire, jettant ses bras, sa tête, tout son corps çà & là, & ses draps tout noirs d'une matiere qu'il vomissoit : le pouls étoit petit & convulsif ; & il avoit tous les signes d'une mort prochaine. J'ordonnai qu'on tint une jatte prête pour recevoir ce qu'il vomiroit : c'étoit du sang noir comme de l'encre. Il mou-

rut en une demi-heure de tems. Le second étoit un Missionnaire Jacobin. On vint me chercher le cinq de la maladie sur le soir; il étoit en délire & urinoit du sang. Je le trouvai dans un état désespéré; j'annonçai la mort, qui arriva la nuit.

J'ajouterai ici l'histoire de deux fievres double-tierces qui se terminèrent bien différemment.

Deux nouveaux débarqués vinrent loger dans la même auberge; l'un étoit un ivrogne fieffé, l'autre sage & fort tempérant. La fièvre les prit le même jour. Après les remedes ordinaires, je les mis au quinquina. La longueur des accès diminuoit chaque jour; de sorte qu'ayant commencé à huit heures du matin, elle ne revint du moins à celui qui mourut qu'à trois heures après midi. J'avois causé avec lui plus d'une heure le matin. Il alla ensuite à la Ville d'où il revint à midi. A

cinq heures je passai chez lui, je le trouvai en léthargie d'où il ne me fut pas possible de le tirer: il mourut à minuit (d).

Quelques jours avant, l'ivrogne étoit tombé dans des convulsions étonnantes: une sueur froide, sans pouls, avec une évacuation prodigieuse d'un sang noir par les selles, me fit juger qu'il n'avoit plus que quelques heures à vivre: le lendemain matin, je le trouvai parfaitement guéri.

Guillaume Pison (e) a remarqué que ces sortes d'évacuations guérissent quelquefois les fièvres aiguës: mais ce n'étoit point une fièvre aiguë ni même continue. Elles sont encore salutaires dans les gonflemens de la rate (f); le

(d) J'ai vu mourir un homme de quarante ans, le septième ou le huitième accès d'une fièvre tierce après dix-sept heures d'interruption.

(e) *De Medicina Brasiliens.* c. 14. (f) *Hipp. Conc.* III.

Voyez l'Aphorisme 213, section VI. interprété par M. Hecquet.

malade n'étoit pas non plus dans ce cas.

Il ne seroit peut-être pas bien difficile à ceux qui vont dans les îles, de se préserver de cette dangereuse maladie.

La première précaution qu'il faudroit prendre, seroit, avant de s'embarquer, de se faire saigner, rafraîchir & purger, si l'on en avoit besoin, & de vivre sobrement avant & pendant le voyage. La mer donne beaucoup d'appétit; on mange trop, si l'on n'y prend garde, & l'on accumule insensiblement des fucs qui surchargent le corps, & qui ne manquent point de produire cette fâcheuse maladie.

Lorsque la chaleur du climat en augmentant considérablement la transpiration, en excitant même des sueurs continuelles, ne laisse plus dans les vaisseaux que des liqueurs épaisses, en même tems qu'elle diminue le ref-

fort des parties solides ; l'équilibre si nécessaire pour la santé & pour la vie est bientôt rompu. Les liqueurs épaissies opposent plus de résistance aux forces mouvantes, que celles qui le sont moins ; elles circulent donc plus difficilement. Les solides font plus d'effort pour les pousser, & elles avancent moins : elles gonflent les vaisseaux, elles forcent leurs diamètres, elles entrent dans des canaux, qui dans l'état de santé ne doivent point les admettre ; elles dilatent les artères capillaires sanguines & lymphatiques ; elles y forment des varices ; elles ouvrent des voies aux hémorrhagies ; en un mot, elles renversent toute l'économie du corps humain, & deviennent une source de maladies mortelles, & principalement des fièvres malignes. Ceci, Monsieur, est un avis que je donne à ceux qui passent d'un climat tempéré dans un fort chaud. J'ajou-

terai en leur faveur que la cause immédiate des fièvres malignes est un engorgement de sang dans les viscères, & principalement dans le cerveau: c'est ce qu'on appelle proprement disposition inflammatoire, lorsque le sang rampe difficilement dans ces parties; ou inflammation, lorsque son cours est totalement arrêté, soit dans ses propres vaisseaux seulement, ce qui est plus rare, soit dans les vaisseaux lymphatiques ce qui est très-ordinaire; soit enfin dans les uns & dans les autres, ce qui arrive dans l'inflammation complète.

Un autre effet de l'air chaud, c'est d'être plus léger, & de comprimer moins toute la surface du corps. La force de l'air du dedans n'étant plus suffisamment contrebalancée par celle de l'air extérieur, l'air intérieur se raréfie à proportion que la compression du dehors est diminuée: il occupe plus de place

& augmente par conséquent le volume des liqueurs. Quand, dans cette disposition, il se trouve déjà trop de sang dans les vaisseaux, ou faute de s'être fait saigner, ou pour avoir pris trop de nourriture, les désordres dont nous venons de parler doivent s'ensuivre nécessairement.

Quand même ceux qui s'embarquent n'auroient point trop de sang, quand même ils vivroient sobrement pendant le voyage, & après leur arrivée; par la raison de l'épaississement inévitable des liqueurs, & de la raréfaction de l'air qui se trouve dans toutes les parties du corps mêlé avec le sang, il se feroit toujours une fausse pléthore, qu'il seroit aussi dangereux de laisser subsister, que si réellement la quantité du sang & des autres liqueurs étoit augmentée au-delà de celle qui peut subsister avec la santé dans l'air tempéré de France. La nécessité de se faire

saigner est donc évidente quand on habite un air plus chaud que celui qu'on a quitté. Il est donc à propos, & presque indispensable de le faire lorsqu'on approche du Tropique : il est nécessaire par la même raison de réitérer la saignée, quand on est arrivé dans les îles : & là on doit être encore plus sur ses gardes contre toute sorte d'intempérance.

Mais la plupart de ceux qui vont dans ces climats brûlans, veulent boire, manger, veiller, comme s'ils étoient en France : ils font pis encore ; ils se plongent dans une débauche horrible, dont il est d'autant plus difficile de se préserver, que les occasions en sont toujours présentes.

Je crois vous avoir dit, mon cher Confrere, que je n'éprouvai point cette fièvre maligne, parce que je me fis saigner avant de sortir de Paris, je me fis saigner à la Rochelle, à la Mar-

tinique où nous mouillâmes ; je me fis saigner deux fois sitôt que je fus arrivé à St. Domingue : aussi, la premiere année je n'eus point d'autre incommodité que celle qui m'avoit fait quitter Paris, je veux dire des froids de tête, qui par trois reprises me donnerent la fièvre comme j'avois coûtume de l'avoir ici : depuis j'en ai été quitte : je ne les ressens pas même cet hyver, quoique j'aie la tête beaucoup moins couverte que je n'étois obligé de l'avoir, & que je me fasse raser la tête regulierement tous les mois, ce que je ne pouvois faire dans la saison la plus chaude de l'année.

La saignée seule ne suffit pas tousjours pour remédier aux suites de la plénitude vraie ou fausse ; il faut y joindre assez souvent la purgation : mais avant de se purger, il faut être assuré du besoin que l'on en a, & qu'on est dans les dispositions convenables pour

pour en tirer l'avantage que l'on s'en promet.

Il est encore un autre secours contre la fausse pléthore , c'est-à-dire , contre le gonflement du sang & des autres liquides. Ce sont les boissons rafraîchissantes : telles sont les émulsions faites avec les amandes , les semences de melon , de concombre , &c. les limonades avec le limon , le citron , l'orange sauvage , la bigarade , les ananas ; les boissons aigrettes faites avec les gelées d'ozeille de Guinée , de cerises ; les oranges douces mangées le matin à jeun & au dessert après le repas.

J'ai dit ci-dessus , Monsieur , que les jeunes Negres nouvellement débarqués étoient sujets à une maladie que les habitans de St. Domingue appellent mal d'estomac. C'est un épaisissement du sang qui engorge les vaisseaux des visceres. Cet épuisement vient de

34 MALADIES

la nourriture grossière qu'on leur a donnée dans toute la traversée, car ils ne mangent que des fèves de marais cuites avec du sel, & peut-être quelque graisse.

La cure de cette maladie consiste en des saignées, des purgations, de l'exercice, & un travail modéré avec une nourriture plus convenable : il en meurt quelques-uns après avoir languï quelques mois.

Le mal de mâchoire, ou le *tetanos* des enfans est presque incurable. Il a différentes causes. La plus ordinaire est le trop de feu que les Nègresses accouchées font dans leur case ; à laquelle on peut ajouter la fumée continuelle, car elles n'ont point de cheminée. Par la chaleur du feu, les enfans sont souvent en sueur ; & la moindre fraîcheur, soit de la nuit quand le feu s'éteint, soit du matin quand elles ouvrent leurs portes, ou qu'elles portent leurs en-

fans dehors, fait impression sur les nerfs délicats de ces jeunes créatures. Le mal commence par les mâchoires : elles deviennent immobiles. L'enfant ne peut plus prendre le téton. La roideur se communique au dos & aux cuisses. La circulation est bientôt arrêtée, & l'enfant périt. Il est aisé de concevoir que la fumée peut faire le même effet.

Une autre cause fort ordinaire de cette maladie sont les passions de la mere, & la maniere dont elle a vécu dans sa grossesse : les enfans des Négresses qui sont colères, qui boivent beaucoup d'eau-de-vie de canne que l'on appelle tafia, qui mangent beaucoup de piment, sont plus sujets aux mal de mâchoire que ceux des meres plus réglées.

Il se peut faire aussi que la maniere de ferrer le cordon ombilical après l'amputation, y ait quelque part : lors-

quil est serré outre mesure, il fait de la douleur à l'enfant, parce que le fil coupe ces vaisseaux; & cette blessure peut causer le Tetanos. *In tetano ex vulnere æger hæc patitur: maxilla congelantur ac rigent, os operire non potest, dorsum riget & crura flectere non potest (a).*

Il y a aussi de certaines habitations où presque tous les enfans meurent du mal de mâchoire, & d'autres où ils en sont rarement attaqués.

Pour prevenir ce malheur qui cause beaucoup de perte aux habitans, il faudroit envoyer accoucher les Nègresses dans les habitations où les enfans sont moins attaqués du tetanos. Si cela ne se peut, il faut tâcher d'éloigner les causes qui peuvent le produire. La premiere précaution seroit d'avoir une case de maçonnerie bien

(a) Hippocrates de internis affectionibus de diebus judicatoriis Libro de morbis 30.

close pour faire acoucher les Négres-
ses; & ne point permettre qu'elles ayent
du feu. Il faudroit qu'un Chirurgien
entendu, montrât aux Négresses accou-
cheuses la maniere de lier le cordon
ombilical. Pour ce qui est d'empêcher
les Négresses de se mettre en colere,
de boire du tafia, de farcir leurs ra-
goûts de piment, la chose n'est pas fa-
cile. Lors qu'une Négresse dont les en-
fans meurent ordinairement du mal
de mâchoire est accouchée, je crois
qu'il faudroit donner à l'enfant dès le
premier jour un ou deux grains de sel
sédatif dans un peu de lait de sa nour-
rice, & reiterer au moins quatre fois
dans les vingt-quatre heures: peut-
être un peu d'eau de pavot feroit elle
le même effet. Si malgré ces précau-
tions on voit venir le mal, il faut
augmenter la dose du sel sédatif, & le
donner jusqu'à quatre grains.

Je n'ai été consulté que deux fois

pour ces enfans déjà attaqués du mal.

J'ordonnai à l'un trois grains de sel sédatif de quatre en quatre heures dans une cuillerée de lait de la nourrice, l'enfant reprit le téton, on le crut sauvé: je ne sai si l'on continua comme je l'avois conseillé, mais le tétanos revint, & l'enfant mourut.

Dans une autre occasion, je n'avois point de sel sédatif: je fis donner par intervalle, ou du moins j'ordonnai que l'on donnât une goutte de teinture anodyne qui ne produisit aucun bien; l'enfant mourut.

Quand au Tetanos des adultes, comme cette maladie demande un prompt secours, (a) & que les habitations sont éloignées les unes des autres, je n'ai pas eu occasion d'en voir beaucoup. Les Negres ont coutume de les traiter d'une maniere assez con-

(a) *Est autem morbis gravis & statim curatione opus habet.* Hip. de internis affectionibus.

forme à ce qu'Hippocrate ordonne.
 (a) Ils les frottent avec de l'huile
 chaude , & pendant la friction les
 membres deviennent souples : mais
 ils se roidissent aussi-tôt qu'on cesse de
 les frotter. C'est ce que j'ai vu arriver
 à une Mulâtre , qui avoit , me dit-on ,
 mangé des crabes. Je soupçonnai
 qu'elles étoient mauvaises , comme
 sont ordinairement celles de terre , ou
 qu'elles n'étoient pas assez cuites. Je
 la guéris avec deux prises d'orviétan.
 Après que ces Negres ont bien frotté
 le malade , ils le couchent par terre ,
 & allument du feu autour de lui ; lui
 donnent des breuvages que je ne con-
 nois point , (car ils sont fort jaloux de
 leur science) ; avec tout cela ils en
 guérissent peu.

(a) *Hunc fovere oportet & pinguius unctum ad ignem , non ita propè , calefacere , &c. de internis affectionibus.*

Le véritable moyen de les guérir, c'est de les faire suer avec de bonne thériaque dans du vin, à laquelle il faut ajouter quelques gouttes anodynes. Il faut les saigner quand on peut, & leur tenir le ventre libre par des lavemens. Il me souvient d'avoir autrefois à Paris guéri de ce mal, un homme, dont tout le corps étoit si roide qu'il n'étoit pas possible de le saigner. Je lui fis prendre, par intervalles, de la teinture anodyne, jusqu'à ce que ses bras devenus souples pussent permettre de lui tirer du sang. J'en ai guéri quelques-uns à St. Domingue; l'un entre-autres si fort travaillé de l'épisthotonos, que je fus obligé de le lier à une colonne.

Une autre (c'étoit une jeune Nègre) à qui je donnois trois fois par jour de la teinture anodyne. En augmentant toujours, elle en prit jusqu'à 18 gouttes: lorsque la maladie céda,

je diminuai la dose chaque jour , jusqu'à ce qu'elle fût reduite à six gouttes.

L'un & l'autre de ces deux malades furent environ dix-huit ou vingt jours à guérir.

Je vous ai parlé autrefois, Monsieur, d'un Tetanos dans lequel une cuillerée d'eau fit un effet singulier : & vous jugeates que ce fait méritoit d'avoir place dans mes mémoires. Le voici.

Un jeune homme à qui on avoit fait une opération (a) à cause d'un sarcocèle (b), se porta fort bien les huit premiers jours, & la plaie alloit à merveille. Le neuf il se plaignit d'une douleur de cou. Peu à peu le mouvement des mâchoires diminua au point qu'il ne pouvoit presque point ouvrir la bouche, ni fléchir les jambes. Le poulx étoit fort, égal & point dur. Le treizieme jour tous les symptomes de

(a) excisus fuerat testiculus.

(b) Propter gonorrhœam male curatam.

l'opisthotonos augmentèrent considérablement. De tems en tems il jettoit de grands cris, & il tomba de son lit: tantôt il étoit tourmenté d'ischurie tantôt de strangurie: cela m'obligea de tenter le bain. Dès que son corps eut touché l'eau, tous les membres (a) se roidirent subitement. Dès qu'on l'eut remis dans son lit, il eut de violentes convulsions, avec beaucoup d'écume autour de la bouche. Le pouls manqua totalement, on le crut mort. Peu de tems après je sentis une légère pulsation du pouls entre le plis du bras & le poignet. La convulsion reprit. Je lui mis une cuillerée d'eau dans la bouche, la convulsion cessa; la présence d'esprit lui revint, son pouls se rétablit, il ouvrit facilement la bouche, il parla librement, & cracha avec autant de facilité, que s'il ne lui étoit rien arrivé, ce qu'il

(a) *Penis ipse.*

n'avoit pu faire depuis quelques jours. Cependant, il avoit de l'aversion pour tout liquide. Un délire de peu de durée reprenoit de tems en tems : tout cela se passoit sur les sept heures du soir. Enfin, après une convulsion d'environ deux heures, il mourut entre quatre & cinq du matin.

Il y a de l'apparence que le Tetanos qui survint neuf jours après l'opération, n'eut pour cause que la ligature faite de plusieurs fils cirés, qui venant à couper le cordon firent l'effet d'une blessure.

Si cette conjecture a quelque fondement, je pense qu'en pareil cas il faudroit se servir d'un ruban de fil ou autre matiere ; parce qu'il n'est question que de prevenir l'hémorrhagie, & d'empêcher le suc nourricier de se porter au delà de la ligature : or la seule compression suffit. Je voudrois qu'on eût la même attention quand on cou-

pe le cordon ombilical d'un enfant ; peut-être n'en périroit-il pas un si grand nombre du mal de mâchoire.

J'ai déjà remarqué, que le Dragon, ou le Dragoneau des Perles, appelé aussi *vena medinensis* est un véritable ver, (que l'on appelle à St. Domingue, ver de Guinée), & non pas une lymphe concrete, comme on le pense communément en France. (a) Il est rond, d'un rouge pâle & transparent, assez semblable aux vers de terre appelés *lombrici*, mais beaucoup plus long.

Je ne m'arrêterai point à prouver que ce ne peut être une lymphe moulée & durcie : qui lui donneroit cette forme ? elle ne pourroit l'avoir acquise que dans les vaisseaux sanguins ou lymphatiques, si cela étoit. Comment en sortiroit-elle ? Quelle puissance motrice lui feroit percer la peau ? Com-

(a) Voyez la Chirurgie de Monsieur Col de Vilars.

ment se trouveroit-elle souvent entortillée autour des muscles ? Les raisonnemens sont inutiles, quand il ne faut que des yeux pour en juger. J'en ai peut-être vû plus de cent en vie : tous les Medecins , tous les Chirurgiens , tous les habitans en voyent tous les jours. C'est donc un fait qu'on ne peut révoquer en doute.

Ces vers sont engendrés dans le corps par les mauvaises eaux que les Negres boivent dans quelques endroits de Guinée , & dans la traversée, quand les Capitaines Négriers en ont fait leur provision dans ces lieux-là.

Un ancien Medecin de St. Domingue nommé de Pas , a vû un particulier à la Rochelle, qui se trouva infecté d'un de ces vers , pour avoir été souvent dans le navire d'un Négrier de ses amis , & avoir bû de l'eau qui avoit été apportée de Guinée.

Quand ce ver s'est fait jour, & qu'on

peut en tirer une petite partie, on la roule sur un petit bâton, en prenant bien garde de le casser. On y revient tous les jours, & on en roule jusqu'à ce qu'on sente trop de résistance; ainsi dans l'espace de plusieurs jours on le tire tout entier. S'il se casse, comme cela arrive assez souvent, il ne faut pas ouvrir la peau pour le suivre, & le tirer tout entier, comme quelques-uns le conseillent: il suffit d'appliquer sur l'endroit par où il a commencé à sortir, quelques plantes émollientes: je ne me suis jamais servi que d'une feuille d'opuntia ou raquette coupée en lames épaisses d'un doigt, & passée sur la flamme pour la ramollir. Le ver ressort par la même ouverture, où bien il se fait jour par un autre endroit, souvent assez éloigné du premier. Je n'ai jamais vu arriver aucun de ces accidens qu'en veulent faire craindre ceux qui conseillent l'ouverture.

(a) J'ai vû à une Nègresse de Monsieur de Larnage notre Général, un petit trou dans le grand angle d'un œil, que je pris longtems pour une fistule lachrymale, car il en sortoit de l'eau & quelquefois un peu de pus. Ayant été obligé de faire un voyage assez long; à mon retour, je demandai des nouvelles de la Nègresse: l'Hospitaliere me dit, qu'il étoit sorti par la joue du même côté, un ver de Guinée, je vis la prétendue fistule parfaitement guérie.

Les Negres n'ont pas souvent pour un seul ver. Il y en a quelques-uns qui en ont un grand nombre, qui avec le tems sortent tous. Je n'ai jamais donné de purgatifs ni de vermifuges. Je pense qu'il seroit dangereux de les faire mourir; il vaut infiniment mieux leur donner le tems de sortir.

(a) Minguet dont nous parlerons dans la suite, dit que le suc de la sauge mis dans le trou d'un ver de Guinée le fait sortir.

84 MALADIES

Il ne me reste plus, Monsieur, qu'à vous entretenir des maladies communes aux Blancs & aux Negres, où de la maladie vénérienne.

Il n'y a peut-être point de pays où la maladie vénérienne soit si commune que dans ces îles. Tous les Esclaves mâles & femelles l'apportent de Guinée, les enfans qui en naissent infectés par conséquent, en engendrent d'autres encore plus viciés qu'eux.

Il y a très-peu de Blancs qui n'aient commerce avec ces Négresses, & ce seroit grand miracle qu'elles ne leur communiquassent point leur mal. Les maris en font présent à leurs femmes ; *mali corvi, malum ovum*. Les misérables enfans qui en viennent portent les péchés de leurs peres. Ceux même dont les parens sont sages ne sont guere exempts du malheur commun, parce qu'on ne leur donne jamais pour nourrices que de misérables Négresses.

Peut-

Peut-être quelqu'un pensera-t'il qu'on pouvoit guérir ces créatures avant de leur donner des enfans à nourrir. Mais quel tems prendroit-on pour les nettoyer? Seroit-ce avant qu'elles accouchent? Cela se pourroit faire absolument : j'ai traité sans aucun danger de ces femmes grosses par la fumigation, qui sont accouchées heureusement à terme. Mais s'il y a un intervalle entre l'accouchement, & le tems qu'on leur donnera l'enfant, qui pourra répondre de leur sagesse? & quand elles seroient sages pendant ce tems, le seront-elles pendant tout le tems qu'elles nourriront? Cela n'est presque pas possible : il n'y auroit qu'un moyen de préserver ces innocentes victimes de la corruption générale : ce seroit de les faire nourrir par des chevres. J'ai donné ce conseil à tout le monde, personne ne l'a suivi : on est si fort familiarisé avec cette infame maladie, qu'il sem-

D

ble qu'on ne la craigne point.

Elle produit des effets différens dans les Blancs & dans les Negres. Ceux-ci sont ordinairement remplis de pustules, (que l'on appelle des *pians*) ; parce qu'ils ont la peau plus dure, & qu'ils sont exposés aux fraîcheurs du matin & du soir, & à la plus grande ardeur du Soleil. Les Blancs ont rarement des *pians*, par la raison contraire.

Comme le premier effet de la maladie vénérienne est d'épaissir toutes les liqueurs; la transpiration doit se faire plus difficilement & moins abondamment: plus difficilement, parce qu'il faut une plus grande force pour pousser & faire circuler des liqueurs épaissies que des fluides. Le cœur & les artères n'ont de force que pour pousser une certaine quantité de liquides tels qu'ils doivent être dans l'état naturel. Lorsque cette proportion ne se trouve plus, soit par l'excès de la quantité,

soit par celui de l'épaisseur, il aborde moins de ces suc dans les vaisseaux qui doivent les transmettre hors du corps. Si de plus le diamètre de ces vaisseaux est diminué, ce qui arrive nécessairement dans une peau dure, s'ils prêtent moins, comme cela doit être encore par la même raison, il est évident qu'il se fera beaucoup moins de dissipation par cette voie qu'il ne s'en fait dans l'état naturel. Les suc les plus grossiers qui ne pourront être chassés dehors, seront arrêtés vers l'extrémité de ces vaisseaux excrétoires: ils s'y accumuleront, & formeront ces pustules ou gales véroliques, qui seront plus ou moins grosses, suivant qu'un plus grand nombre de pustules se joindront ensemble, c'est-à-dire, que plusieurs tuyaux voisins les uns des autres se trouveront engorgés.

Ces pustules dégènereront en ulcères, si la force qui pousse la matiere

dont elles sont composées , est assez grande pour déchirer l'extrémité des vaisseaux excrétoires , la peau & l'épiderme : si elle est trop foible pour produire cet effet , les pustules resteront couvertes de leur peau.

En effet , les Negres ont de deux sortes de pians ou de pustules : les uns sont ulcérés , d'où il sort une farine jaunâtre , ou sont simplement couverts d'une espece de croûte de même couleur ; d'autres ne sont point ulcérés.

Les Negres sont encore assez sujets à de grosses gales , que l'on appelle gale de Guinée. Elle est facile à distinguer des pians. Ceux-ci sont durs , calleux , circulaires , soit qu'ils soient couverts de leur peau ou non ; les gales sont plus molles , plus élevées , d'une figure moins regulierement ronde , & rendent un pus plus épais & en plus grande quantité , & sont moins jaunes , & moins larges.

La vérole invetérée qui a passé, de génération en génération, des parens aux enfans, dégénere assez souvent en écrouelles ou en lepre.

J'ai remarqué quatre especes de lèpre. L'une qu'on pourroit appeller ulcérée, parce que le corps est tout couvert d'ulceres qui répandent au loin une puanteur insupportable.

Une seconde qui défigure par une infinité de tumeurs dures sur le visage, sur les mains, les bras, les jambes, les pieds, & généralement sur toute l'habitude du corps; moins sur les jointures que sur les muscles.

Une troisieme qui rend la peau écailleuse, principalement celle des jambes. Les Grecs ont appelé cette troisieme espece *elephantiasis*, à cause de la ressemblance de la peau avec celle des Eléphans.

La premiere & la seconde espece sont quelquefois accompagnées de

cornes au front, ce qui les a fait nommer *satiriasis*.

Il y en a une quatrieme espece plus difficile à connoître dans son commencement, que les autres especes. Elle ne se manifeste quelquefois que par la rougeur de la conjonctive, surtout de la partie qui tapisse la paupière, par l'épaisseur, la dureté, la rougeur de l'oreille externe avec un grand mal de tête, & la chute des cils & des paupieres. Dans la suite la peau des Negres devient de couleur de feuille morte dans plusieurs parties, & quelquefois de tout un côté du corps, pendant que l'autre reste noire: ensuite les mains se ferment de maniere que le malade ne peut les ouvrir: quelques phalanges des doigts des mains & des piés se coupent & tombent.

Les blancs sont bien moins sujets à ces fortes de productions de la vérole, que les Negres, surtout à la

lepre (a) : chez eux les suites ordinaires de cette maladie sont des obstructions de la rate, du foie, des hydropisies ou des diarrhées opiniâtres & mortelles.

Il ya plus de deux cens ans (b) que la maladie vénérienne infecte toutel'Europe, & c'est un fait constant, que si elle n'étoit pas inconnue avant ce tems, elle n'étoit pas à beaucoup près si commune, & que depuis elle a été accompagnée de symptomes qui annoncent plus manifestement sa présence & son origine. Ne seroit-ce point parce que cette maladie communiquée aux Espagnols par les femmes sauvages de St. Domingue, avoit des degrés de malignité que n'avoit point celle que l'on voyoit quelquefois en Europe ?

(a) Je n'ai point vû de François lépreux, je n'ai vû qu'un Espagnol.

(b) Sur la fin du quinzieme siecle.

Ce qui est certain, c'est que depuis, portée par les Espagnols dans le Royaume de Naples, d'où elle s'est communiquée aux François & aux autres nations, on l'a vûe se multiplier prodigieusement, & par des signes inconnus jusqu'à lors, qui lui ont fait donner le nom de *mal de Naples*, ensuite celui de maladie vénérienne, terme qui désigne plus clairement & sa cause, & la maniere de sa propagation.

Au reste, Monsieur, je ne prétends pas décider si cette maladie est nouvelle, ni si elle est absolument différente de la lepre. Peut-être pourroit-on soupçonner que la lepre n'a cessé en Europe depuis qu'on a trouvé le moyen de guérir la *verole*, que parce qu'on n'a pas donné le tems à celle-ci de passer de génération en génération, & que la premiere, par conséquent a été étouffée dans son berceau. Quoi qu'il en soit, cette discussion n'est

point de mon sujet : si quelqu'un ignore ces questions , il peut consulter le savant ouvrage de Mr. Astruc, de *Morbis veneris* , qui est aussi traduit en François. Il pourroit être vrai que toute sorte de lepre n'est point une suite de la vérole , comme il est certain que les obstructions de la rate & du foie , les hydropisies & les diarrhées fréquentes à St. Domingue , n'en sont pas toutes non-plus.

Ce qui me paroît incontestable , c'est que la lepre aussi-bien que les écrouelles que j'ai vûes & guéries dans le pays étoient une vérole dégénérée. Voici mes preuves : je les ai guéries avec les mêmes remedes , & de la même manière que la vérole : concluez , Monsieur. A la vérité je me suis servi de la fumigation , & j'ai lieu de croire , (& j'en donnerai des preuves) que les frictions mercurielles ne conviennent point dans ces maladies , comme Mr. Astruc l'a remarqué.

Il y a deux méthodes également sûres pour guérir la vérole récente , qui n'a pas fait encore de grands progrès , c'est-à-dire , qui n'a produit ni exostoses , ni ankyloses (a) ni ulcères avec déperdition considérable de substance , ni de carie aux os. Ces deux méthodes sont la fumigation & la friction : mais quand cette maladie est accompagnée des symptômes ci-dessus , les frictions ne suffisent pas , il faut nécessairement avoir recours à la fumigation. Cette vérité est non-seulement certaine par un grand nombre d'expériences que j'ai faites pendant onze ans , mais encore par le témoignage d'un grand nombre de Médecins cités par Monsieur Astruc , qui ordonnent la fumigation quand la friction

(a) L'exostose est un os grossi contre nature.

L'Ankylose est un engorgement de la lymphe dans les articulations des membres qui leur ôte le mouvement de flexion.

& les autres remèdes n'ont pas réussi (a).

Pourquoi, dira quelqu'un, ces Médecins ne conseilloyent-ils pas la fumigation dans tous les cas par préférence aux frictions? Est-il de la sagesse d'un Médecin de faire passer un malade par des remèdes dangereux, ou du moins très-laborieux, dans l'incertitude s'il guérira, pour revenir ensuite à un autre que le malade, affoibli, exténué, anéanti, s'il n'est pas arrivé pis, ne pourra peut-être pas supporter?

La question n'est pas difficile à résoudre. La fumigation telle qu'on la pratiquoit autrefois, étoit encore plus dangereuse que les frictions. On employoit pour cette opération non-seulement des gommes & des résines (b) mêlées avec le mercure, dont le malade avoit de la peine à supporter la fumée, on y ajoutoit même de véri-

(a) *De Morbis Venereis*, l. II. c. viij. & *alibi passim*.

(b) *Ibid.*

tables poisons (a) : & quoique les malades eussent la tête hors du pavillon, ils couroient risque d'être empoisonnés. Les Medecins jugeoient donc sagement qu'il étoit à propos d'employer d'abord le remede qui faisoit courir moins de risques aux malades, avant de passer à un autre qui pouvoit avoir des suites encore plus fâcheuses, mais dont leur prudence pouvoit quelquefois garantir : & ce parti étoit préférable à celui d'abandonner ces malheureux à des maux qui les auroient fait périr infailliblement dans des souffrances intolérables (b).

Quand je dis que les frictions mercurielles sont aussi sûres que la fumigation pour guérir les véroles récentes, j'entens les frictions par *extinction*, c'est-à-dire faites, non par intervalles, comme prétendent quelques-uns,

(a) *Ibid.*

(b) *Ibidem*

DE ST. DOMINGUE. 61

mais réitérées tous les jours , autant qu'on le peut , avec une petite portion d'onguent ; en évitant soigneusement la salivation.

On a cru longtems , & il y a peut-être encore quelques Medecins dans cette erreur , qu'il falloit absolument faire saliver les malades pour les guérir. Les uns vouloient que la quantité de la salive montât jusqu'à six livres dans les vingt-quatre heures : il n'y a pas encore longtems que les plus modérés en demandoient au moins deux ou trois livres dans le même espace de tems. Quelques autres en petit nombre , reconnoissoient les dangers de la salivation : mais ils ordonnoient pour chaque friction une telle quantité d'onguent qu'elle produisoit toujours la salivation , & ils croyoient mettre le malade bien en sûreté en la suprimant par des purgatifs , quand elle étoit survenue. Après la purgation ils fai-

soient frotter de nouveau, le flux de bouche reprenoit ; ils purgeoient , & continuoient ainsi à plusieurs reprises.

Il est surprenant que ces Medecins n'aient pas senti qu'ils bâtissoient d'une main & détruisoient de l'autre. A la verité cette maniere de traiter les malades , qu'ils appelloient par *extinction*, les préservoit communément des dangers du flux de bouche : mais outre qu'elle fait passer par les selles , le mercure qu'on introduit par la peau ; supposé qu'elle puisse guérir, elle ruine la santé & le tempérament des malades par ces fréquens purgatifs.

Heureusement aujourd'hui à l'exception des Chirurgiens , presque tout le monde est revenu de la nécessité de la salivation abondante ; & la méthode de l'extinction telle que nous venons de la représenter , ne trouve plus que très-peu de défenseurs parmi les Medecins.

Il y a quatre ou cinq ans que je lus l'ouvrage d'un Medecin de Montpellier qui m'apprit que tous les Medecins de cette illustre & savante faculté évitoient avec grand soin de donner la salivation ; j'avois déjà traité & fait traiter de cette maniere par les Chirurgiens, un bon nombre de malades, même un enfant d'un an, qui tous avoient été heureusement guéris, sans aucune incommodité.

Pour peu qu'on réfléchisse sur la nature de cette maladie, & sur la maniere dont elle est guérie par le mercure ; on conviendra facilement avec moi que la salivation est non-seulement inutile pour parvenir à sa guérison, mais encore qu'elle s'y oppose, & qu'elle est un inconvénient du remede.

L'effet du virus vénérien est d'épaissir le sang & la lymphe : c'est à cette qualité de ces humeurs, que l'on doit

attribuer les exostoses, les ankyloses, les ulcères, la carie des os & tous les autres symptômes. Cette lymphe trop épaisse s'arrête & se coagule dans les articulations, source des Ankyloses: elle s'arrête pareillement & s'accumule dans les tuyaux étroits des os; de-là les exostoses: elle croupit dans les canaux capillaires du périoste, s'y aigrit, s'y corrompt & ronge les os, voilà la carie. Le sang trop épais ne peut parcourir les artères capillaires, il les gonfle & les déchire; il s'y fait des congestions. Est-il une cause plus naturelle des ulcères?

Le mercure par ses parties infiniment divisibles & mobiles pénètre, défunit, sépare les globules du sang & de la lymphe, dont plusieurs réunis ne faisoient plus qu'un; il rend à ces liquides bourbeux leur fluidité naturelle, & rétablit ainsi toute l'économie de la machine. Pour produire cet effet, il faut

DE ST. DOMINGUE. 65

faut qu'il roule longtems dans le corps; il ne faut donc pas l'en chasser par des purgatifs : il ne faut donc pas le laisser s'échapper par les glandes salivaires. Quand il survient un dévoiement aux malades que l'on traite, tout le monde convient qu'il faut l'arrêter; parce qu'une partie du mercure s'en va par les selles, que cette évacuation affoiblit les malades, & les met hors d'état de recevoir de nouveau mercure. Le mercure passe avec la salive, c'est un fait certain; la salivation affoiblit le malade, & le réduit souvent dans un état affreux; il faut donc l'éviter.

Un autre fait constant, prouve que la salivation n'est point nécessaire pour guérir. Il y a de certains malades auxquels on ne peut procurer le flux de bouche, quelque quantité d'onguent que l'on employe pour y parvenir: cependant tous les Praticiens convien-

nent que ces malades sont guéris après avoir reçu sept ou huit frictions. En faut-il d'avantage pour prouver l'inutilité de cette évacuation ?

On s'imaginera peut-être que la salive épaisse, gluante, fœtide, purulente n'est telle que parce qu'elle est chargée du *virus* vérolique ; qu'il faut par conséquent le faire sortir par cette voie : car comment guérir une maladie, dira-t-on, sans en faire sortir la cause par quelque'un des émonctoires ? Idées fausses ; raisonnemens pitoyables.

La mauvaise qualité de la salive vient des ulcères que le mercure fait dans la bouche : que l'on donne le flux à un homme sain, la salive sera corrompue comme celle de l'homme le plus infecté.

A l'égard du *virus* que l'on prétend évacuer par la salivation, rendez le sang & la lymphe coulante, & vous avez détruit le virus.

DE ST. DOMINGUE. 67

Il résulte encore un autre avantage considérable de la friction par extinction : c'est qu'il entre plus de mercure dans le corps du malade, & qu'il y reste plus longtems que celui qui a provoqué la salivation pour la procurer. On a coutume d'employer à chaque friction une demi-once d'onguent, où il entre la moitié de mercure : or il est rare que l'on puisse frotter le malade plus de trois fois. Quand ce flux de bouche est une fois venu, il ne se termine pas communément avant le vingtième ou le vingt-cinquième jour. Quand ce tems est passé, dans quel état sont les pauvres malades, quoiqu'il n'ayent reçu que six gros de mercure ? Il n'y a que ceux qui les ont vus qui puissent se le représenter : il n'y a pas moyen de revenir aux frictions. A la vérité, les symptômes les plus apparens sont évanouis : mais pour combien de tems ? Je ne dis pas

qu'il n'y en ait quelques-uns qui guérissent véritablement : mais en vérité le nombre en est bien petit.

Supposons que l'on donne cinq frictions ou l'équivalent , tant pour procurer le flux de bouche que pour l'entretenir , il sera entré dix gros de mercure dans le corps : de ces dix gros , combien en est il sorti par la salivation ?

Par l'extinction, qu'un malade ait été frotté trente fois , (c'est le moins qu'il doive l'être) avec un gros & demi d'onguent fait au tiers : le malade reçoit quinze gros de mercure sans qu'il s'en soit perdu un grain , ni par la salivation ni par le dévoiement ; ces quinze gros ont donc roulé dans le corps du malade pendant plus d'un mois , car il est rare que l'on puisse donner trente ou quarante frictions sans interruption. Ces quinze gros de mercure ont donc eu le tems de remettre les liqueurs dans l'état naturel.

Je crois, Monsieur, & cher Confrere, avoir suffisamment prouvé l'abus de la salivation. Vous attendez de moi, sans doute que je vous expose de quelle maniere j'ai pratiqué les frictions par extinction. La voici.

Après avoir fait saigner, rafraîchir & purger les malades; je les ai fait frotter tout de suite sans les faire baigner, au moins communément. Ce n'est pas que les bains ne soient utiles: mais je ne les crois pas nécessaires, dans les pays surtout où la transpiration est abondante, & par conséquent où les pores de la peau sont suffisamment ouverts; je ne les ai omis, que quand les malades n'ont pas eu la commodité de les prendre. Pour les Negres, cela auroit été trop embarrassant; & pour les Blancs, trop d'apprêt auroit pu faire soupçonner ce qu'ils avoient intention de cacher; en un mot, je vous dis ce que j'ai fait; & non

ce qu'il est bon & à propos de faire.

Je crois donc qu'on peut utilement baigner les malades après la saignée ; les purger après huit ou dix bains , & faire prendre encore quelques bains après la purgation.

Le Medecin de Montpellier , dont j'ai eu l'ouvrage , ordonne la saignée & la purgation ; les bains ensuite après lesquels il fait encore saigner & purger.

Je crois que la première purgation est mieux placée après , que devant les bains ; & que la seconde aussi-bien que la seconde saignée sont communément de trop.

Un ou deux jours après la purgation , j'ai fait frotter les adultes d'une foible complexion pendant deux ou trois jours avec un gros d'onguent , où il n'entre qu'un tiers de mercure. Le troisieme ou quatrieme jour , j'ai fait ajouter un quart de gros ; le six ou le sept , un autre quart ; & j'ai fait con-

DE ST. DOMINGUE. 71

tinuer tous les jours avec ce gros & demi (a). Je n'ai trouvé personne qui pût supporter la friction de deux gros sans danger de saliver, au lieu qu'avec un gros & demi, la plupart ont souffert la friction vingt ou vingt-deux jours de suite.

L'on peut sans rien craindre, faire la même chose ici. Il faut avoir soin d'examiner tous les jours la bouche pour s'assurer si le malade n'a point de disposition à saliver; c'est-à-dire, s'il n'y a point de chaleur au palais, si les gencives ne sont point gonflées, si les dents ne font point de mal, si le malade n'a point de crachottement; en ce cas il faut continuer; si au contraire on voit quelques-uns de ces signes précurseurs de la salivation, il faut suspendre les frictions jusqu'à ce qu'ils aient disparu; & pour aider

(a) J'ai fait frotter les personnes robustes avec un gros & demi dès les premier jour.

à les dissiper , on fera un gargarisme avec une décoction de plantain, & dans une chopine on fera dissoudre douze grains d'alun.

Il faut communément trente frictions pour guérir : mais il faut les réitérer huit ou dix fois après que tous les symptomes sont dissipés.

Il est beaucoup mieux de faire les frictions le soir deux heures après un léger souper , que dans un autre tems de la journée : le repos de la nuit , la douce chaleur du lit aident au mercure à passer dans le sang.

Il suffit de frotter les bras , les jambes & les cuisses. Il est aussi inutile qu'indécemment de frotter les autres parties ; pourvû que le mercure entre , il n'importe par où.

Il est bon de tenir un réchaut avec de la braise au-dessous des membres que l'on frotte , supposé qu'il fasse trop chaud pour faire les frictions auprès du feu.

Quoiqu'il soit facile de se préserver du froid, & même du frais, principalement aux riches, il faut autant qu'on le peut, ne point traiter ces maladies en hyver.

On commencera par frotter depuis le bas de la jambe jusqu'au milieu. Le second jour depuis le milieu jusqu'au genou; le troisieme, depuis le genou jusqu'à la moitié de la cuisse; le quatrieme, le reste de la cuisse; le cinquieme, la moitié du bras; le sixieme le reste du bras.

Le septieme on commencera la jambe, le bras & la cuisse de l'autre côté; on reviendra ensuite à la jambe qui a été ftottée la premiere, & on continuera dans le même ordre.

Après la guérison du malade, il ne faut ni le saigner ni le purger, comme on le fait communément, à moins qu'il n'y ait dans les malades des indications évidentes qui le demandent.

Pendant tout le tems des frictions, le malade ne sortira point, & il évitera avec soin l'air frais.

Les Medecins de Montpellier font vivre les malades avec du lait. L'Auteur que j'ai lu n'est pas si rigide. Je pense avec lui qu'on peut leur permettre le potage, le bouilli, le roti & rien de plus. Pour la boisson une tisanne simple de chiendent & de réglisse suffit; on peut même permettre un peu de vin à ceux qui ont coûtume d'en boire.

Je ne veux pas quitter cette matiere sans dire un mot de la fumigation.

L'usage de la fumigation est aussi ancien, & peut-être plus que la friction. Je dis peut-être plus; car les Chinois qui suivant le sentiment de Mr. Astruc, ont reçu la vérole des Portugais, ne connoissent point les onctions mercurielles, & employent la fumi-

gation. Voyez M^r. Astruc Liv. II. p. 170, & sa dissertation sur la nature de la maladie vénérienne, qui regne chez les Chinois, & sur leur maniere de la guérir.

On appelle Fumigation la méthode de traiter les maladies vénériennes par une poudre que l'on fait brûler sur un peu de braise dont le malade reçoit la vapeur par le nez. On devroit plutôt l'appeller exhalaison du mercure, car cette poudre ne doit point faire de fumée, mais seulement une petite flamme bleue, qui ne s'élève pas plus haut que deux travers de doigt au-dessus de la braise: ainsi, cette opération n'est pas difficile à supporter, & ne dure que quatre ou cinq minutes. Elle n'est nécessaire que dans les cas que nous avons indiqués ci-dessus. Cependant, si les personnes du sexe avoient une gonorrhée, ou même des

fleurs blanches (a), je leur conseille de la préférer aux frictions ; aussi-bien qu'à tous ceux qui ont des dartres ou des pustules.

Quant à la matiere que l'on doit employer pour fumiger , vous me dispenserez , Monsieur, d'entrer dans le détail de toutes celles dont les anciens Medecins se sont servis : Monsieur Astruc les a rapportées avec beaucoup d'exactitude (b) ; je ne pouvois que le copier. D'ailleurs mon intention n'est pas de faire un livre , mais un mémoire le plus court qu'il me fera possible , & principalement de rapporter ce qui m'a réussi.

J'employai d'abord une livre de cinabre artificiel, convaincu que c'étoit le remede dont M. Charbonnier avoit

(a) Hippocrate employoit des fumigations pour cette maladie. *De Morbis mulierum.*

(b) *De Morbis veneris. Lib II. cap. viij.*

fait des épreuves heureuses aux Invalides , sous les yeux de Mr. Malouet alors Medecin de cet Hôtel , & à Bifêtre sous la direction des députés de notre Compagnie : & quoique tous les malades n'eussent pas été guéris , la Faculté qui connut que c'étoit la faute de celui qui administroit le remede , & non pas du remede même , ni de la façon de l'employer , ne laissa pas d'en juger favorablement , & de l'approuver ; persuadée qu'entre les mains de ses Docteurs , il seroit supérieur à tous les autres. J'en fis d'abord l'essai sur quatre Negres les plus maléficiés , entre un grand nombre que le Chirurgien de l'Habitation des Mineurs Mithon devoit traiter par les frictions avec la salivation. Je les guéris dans un mois ; & je fus obligé peu de tems après de faire fumer presque tous ceux qui avoient passé par les mains du Chirurgien.

Il est vrai qu'à l'un des quatre qui avoient été fumigés, il revint des pians peu de tems après ; ce qui me fit juger qu'il falloit continuer le remede encore plus longtems que je n'avois fait, après que les malades paroissent guéris.

J'eus bientôt épuisé la livre de cinnabre ; il auroit fallu au moins cinq ou six mois pour en faire revenir d'autre de Paris : je fis réflexion que toute préparation de mercure qui pouvoit être prise intérieurement sans danger, pouvoit être propre pour fumiger. Sur ce principe je me déterminai pour l'Æthiops minéral : mais la préparation ordinaire jette une grande flamme & se consomme tout d'un coup ; il falloit donc ajouter une matiere qui ne fit point trop de fumée, & qui retardât la déflagration de l'Æthiops, sans diminuer la vertu de ce remede : je choisis l'antimoine diaphorétique ; je

m'en servis pendant quelque tems, & enfin au lieu de cet antimoine j'ajoutai du mercure crud autant que j'en pûs éteindre avec la plus petite portion de fleur de soufre, & je parvins à en éteindre une livre avec quatre onces de fleur. Si l'on met moins de fleur de soufre, la matiere ne peut brûler. Si l'on en met plus, elle jette trop de flamme, brûle trop vîte, & incommode les malades.

Je fis faire un grand siège en fer à cheval, sur lequel huit ou dix Negres pussent tenir assis. Il étoit entouré d'un pavillon qui traînoit par terre, & qui étoit élevé environ de deux piés au-dessus de la tête des Negres, & dont les deux pans se croisoient. Je mettois un réchaud entre deux Negres, qui la bouche & les yeux fermés d'un bandeau, recevoient l'exhalaison de la poudre dont je mettois environ une petite cuillerée à café dans chaque ré-

chaud ; après avoir refermé le pavillon j'y laissois les Negres sans chemise, (a) jusqu'à ce qu'ils fussent bien en sueur ; ce qui arrivoit aux uns après quatre ou cinq minutes, à d'autres après six ou sept. Je les faisois alors reprendre leurs chemises, & coucher sur une paillasse, couverts d'une couverture de laine, où je les laissois suer au moins deux heures : après ce tems on les changeoit de chemise. Ils faisoient ordinairement deux , trois ou quatre selles par jour.

Je visitois leur bouche tous les matins : s'il paroissoit quelque disposition à la salivation , on suspendoit le remède jusqu'à ce que cette disposition fût passée : j'employois alors un gargarisme, ou avec les plantes astringentes , comme le plantain , la grenade

(a) Quand j'ai fait fumiger des Blancs , les hommes étoient en chemise & en calleçon , les femmes en chemise & en jupon.

sauvage ;

sauvage , ou simplement quelques grains d'alun fondus dans l'eau.

La salivation survenoit rarement avant qu'on l'eût prévûe; elle étoit toujours légère , & n'étoit gueres qu'un ptyalisme , ou crachottement ; les gargarismes l'arrêtoient , ou une eau de casse quand ils ne suffisoient pas.

Tant que j'ai pû veiller par moi-même à cette opération , les plus maltraités de la maladie en étoient délivrés parfaitement dans l'espace de deux mois ; ceux qui n'avoient que des pians & des ulceres peu profonds étoient guéris dans trente ou quarante jours. Quand il y avoit carie aux os , exostoses , ankyloses , perte de la luette & des amygdales , il falloit bien plus de tems ; & encore plus pour les écrouelles & la lepre. Mais lorsque mes occupations ne me permirent plus de faire faire ces remedes en ma présence , & que je fus obligée d'en char-

ger le Chirurgien de l'habitation, qui s'en rapportoit le plus souvent au Negre, chef de la petite Case (a), (parce qu'il avoit aussi ses affaires) ; les Negres guérissoient à la verité, mais bien plus lentement.

Pour boisson ordinaire on faisoit une tisanne avec le bois de gayac, & l'écorce de bois de fer. J'ordonnois qu'on y ajoutât de la squine & de la falsepareille, qui croissent abondamment dans le pays: mais je m'apperçus bien-tôt, que non-seulement on n'ajoutoit point ces dernières plantes, mais que la plupart de ces Negres ne vouloient boire que de l'eau, ce que je fus obligé de tolérer.

Pour la nourriture des Negres pendant le traitement, je faisois dans les premières années acheter demi-livre de viande, & une livre de pain par chaque Negre pour la journée,

(a) C'est ainsi qu'on appelle l'Hôpital destiné à ces maladies.

sans compter les potages , & la cassave. Dans la suite , comme cela coutoit trop ; je me reduisis à mettre dans une grande chaudiere une tête de bœuf avec des patates (a) & du biscuit. Cela suffisoit pour bien nourrir une vingtaine de Negres : quand j'en avois davantage à traiter , (car le nombre alloit souvent jusqu'à trente) je faisois ajouter deux ou trois piés de bœuf. Ces Negres engraissoient considérablement au lieu de maigrir , à mesure qu'ils guérissoient.

Les exostoses , les ankyloses , la carie des os , les écrouelles , la lepre , ne demandent point de cure particulière : je faisois seulement envelopper

(a) La patate est la racine d'une espece de convolvulus rampant , qui est au moins aussi bonne que le maron. C'est non seulement la nourriture ordinaire des Negres de St. Domingue , mais les habitans la préfèrent souvent au pain , & l'on en sert sur les meilleures tables.

la partie exostofée ou ankylofée avec l'emplâtre *de Vigo cum mercurio*, & je faisois couvrir les ulcères profonds des écrouelles, & les autres avec le même emplâtre.

Je vous ai promis, Monsieur, une observation qui m'a fait penser que les frictions mercurielles étoient contraires aux lépreux. La voici. Une jeune Nègresse de seize à dix-sept ans, étoit couverte d'une lepre ulcéreuse depuis les piés jusqu'à la tête, d'une puanteur insupportable depuis plusieurs années, qui l'avoit réduite dans un tel état de maigreur, qu'il ne lui paroissoit plus aucun muscle : les deux piés étoient fort gros & couverts d'ulcères, l'un beaucoup plus que l'autre. Elle m'avoit été envoyée du Cul-de-Sac de Léogane, par un des plus riches habitans du lieu, & par parenthèse, un des plus honnêtes hommes & des

plus pieux de la Colonie , nommé M^r Aubri. En moins de trois mois elle reprit chair , & les ulceres du corps furent séchés. La tumeur des piés fut plus longtems à se dissiper , sa couleur noire revint (a) , les regles parurent pour la premiere fois de sa vie , & coulerent en quantité convenable. Je n'étois plus occupé que d'un pié , qui étoit presque réduit à la grosseur de l'autre parfaitement guéri. Il restoit un petit ulcere sous le talon ; il y avoit deja près d'un an , ou plus , qu'elle étoit dans les remedes. J'interrompois de tems en tems la fumigation. Enfin , après avoir cessé de la fumiger , je lui fis frotter pendant quelques mois le dessus du pied deux fois par semaine , avec une très-petite portion d'onguent dans lequel il entroit un neuvieme de mercure. Il lui survint une fièvre quar-

(a) Les Negres malades ont une couleur de feuille morte , & redeviennent noirs en guérissant.

te, qui cessa & revint plusieurs fois: elle maigrit beaucoup, perdit sa couleur, & il parut un petit crachottement qui augmenta peu à peu, & qui lui faisoit rendre, les premiers jours, au plus, une demi livre de salive; dans le plus fort elle n'en rendoit pas deux livres. Je ne m'apperçus pas même d'abord de ce ptyalisme; il dura une vingtaine de jours: elle fut si mal surtout les premiers jours que je crus qu'elle mourroit. Au flux de bouche se joignit un devoiement qui la faisoit aller quatre ou cinq fois dans les 24 heures: il cessa & revint à différentes reprises. Elle mourut enfin après un dégoût de trois ou quatre jours. J'ai toujours attribué à la friction faite sur son pié, quoiqu'il y eût longtems qu'on ne la pratiquoit plus, tous les accidens qui lui survinrent; & la mort même parce que je n'en ai pû voir d'autre cause que celle-là.

Je ne dois pas oublier que cette Nègresse avoit deux élévations considérables au deux côtés du front, qui représentoient parfaitement les cornes qui commencent à pousser aux animaux qui en portent : l'une s'effaça après quelques mois ; l'autre perça la peau, & parut sous la forme d'un champignon, dont la tête étoit élevée au-dessus de la peau ; & le pié bien distingué de la tête, étoit adhérent au muscle frontal. Ce champignon s'effaça avec le tems, & la peau se réunit si parfaitement, qu'il ne resta point de cicatrice visible.

De toutes les especes de lepre, l'écailleuse est la plus difficile à guérir. M^r. Mercier, premier Secrétaire de M^r. le Général me donna une jeune Nègresse qui étoit dans le cas : c'étoit principalement la peau de ses jambes qui étoit épaisse & dure. Je les rétablis dans l'état naturel : mais peu de mois

après elles revinrent dans leur premier état. Il me la renvoya , je la fis fumer de nouveau ; je la rétablis comme la première fois. Cette seconde guérison ne fut pas plus durable que la première. On lui fit prendre quelques gouttes de solution de mercure dans l'eau forte : elle guérit, mais je ne sais si elle n'est point retombée.

Voici comment se fait cette solution, & la manière de s'en servir.

(a) On fait dissoudre une once de mercure dans une quantité suffisante de bon esprit de nitre. On la met dans une bouteille avec vingt-quatre onces d'eau. On donne six ou huit gouttes de ce mélange dans une pinte d'eau que l'on fait prendre tous les matins. J'ai donné à un homme qui n'étoit point Chirurgien , la permission de traiter des Negres avec ce remède, à la sollicitation & sur le certificat de

[a] *Vid. Cod. medic. Paris.*

plusieurs habitans dont il avoit guéri des Negres, sans qu'il en fût arrivé aucun accident : mais je n'ai jamais voulu m'en servir.

Après cette espece de lepre, celle qui se manifeste par une grande quantité de tumeurs charnues sur toutes les parties du corps, est la plus rébelle. Le dernier Negre que j'ai fait traiter sur l'habitation de M^r. Fontelaye, ou j'ai demeuré trois ans, fut guéri après trois ou quatre mois : mais cette guérison n'a pas duré deux ans : quelque tems avant que je partisse, pour revenir, le Chirurgien recommença à le traiter. Il étoit horriblement défiguré par une quantité de tumeurs sur le visage, sur les mains, sur les doigts & sur tout le corps. S'il s'étoit montré dès que ces tumeurs commencèrent à revenir, il auroit été facile de le guérir : mais comme il étoit chasseur, on ne le voyoit point. Je ne sçai si ce Chirurgien en sera venu à bout.

Pour guérir les écouelles, il ne faut que fumiger les malades, & couvrir les ulcères profonds, ou les tumeurs avec l'emplâtre *de Vigo cum mercurio*.

Quant aux Gonorrhées, aux Bubbles, aux Rhagades, aux Porreaux, Dartres, Phymosis, Paraphymosis, voici par quelles méthodes je les ai traitées.

Lorsque la gonorrhée étoit accompagnée de la vérole universelle, je faisois fumiger les malades, après les avoir fait saigner, purger, rafraîchir & avoir dissipé l'inflammation qui accompagne cette maladie; je leur donnois pour boisson ordinaire, la décoction de la racine de pois puant; la vérole universelle & particulière guérissoient en même tems.

Quand la gonorrhée étoit seule, la tisane de cette racine la guérissoit parfaitement. Pour disposer les malades à prendre cette tisane, je leur

faisois user d'une autre, faite avec la réglisse du pays. Un habile Chirurgien m'a assuré qu'il ne donnoit pour guérir la gonorrhée que les tisannes rafraîchissantes.

Après la guérison des gonorrhées, il reste assez souvent dans l'urethre des cicatrices dures, élevées, qui causent des dysuries très-douloureuses, que les Chirurgiens appellent des carnosités, & qu'ils guérissent avec des meches.

J'en ai guéri quelques unes par l'exhalaison du mercure introduite dans l'urethre, par le moyen d'un entonnoir; & cette maniere d'effacer ces cicatrices est plus sûre que les meches, qui d'ailleurs sont douloureuses; au-lieu que la premiere ne l'est point du tout.

Avant de finir cet article, je veux, Monsieur, vous faire part de deux accidens singuliers survenus à la gonorrhée supprimée. Une femme qui avoit

une gonorrhée virulente, très-abondante, tomba malade d'une fièvre maligne, dont elle ne guérit que le trente-neuvième jour. La violence de la fièvre, ou les saignées & les autres remèdes supprimerent totalement le flux. Peu de tems après cette guérison, elle se trouva tellement dégoûtée de tous les alimens ordinaires, qu'elle ne souhaittoit que des porreaux ou des oignons crus, qu'elle dévorait quand elle pouvoit en attrapper. Ce dégoût fut bientôt accompagné d'une mélancolie ou d'une tristesse dont on ne pouvoit la distraire. Enfin, elle perdit entièrement la mémoire, & devint imbécille. Elle fut trois ou quatre mois dans cet état. Une nuit elle en fut totalement & subitement délivrée: la gonorrhée avoit paru. Quoique de ce moment elle eût recouvré son jugement & son esprit, elle ne s'est jamais sou-

venue qu'elle avoit été malade.

Une jeune Nègresse de quinze ou seize ans , dont la gonorrhée avoit été supprimée, apparemment par quelques drogues qu'elle avoit prises, (car les Negres se mêlent de guérir cette maladie), devint imbécille, & sa vûe diminua, de sorte qu'elle ne voyoit pas à se conduire. Informé de ce qui lui étoit arrivé, je tâchois de rappeler l'évacuation supprimée : lorsqu'elle reparoissoit, la Nègresse se trouvoit mieux, mais elle étoit médiocre, & cessoit souvent. Comme je ne demeurais plus sur les lieux, je ne saisis elle devint plus abondante par elle-même, ou par les remèdes. Elle fut environ un an dans cet état, & je l'ai vûe depuis parfaitement guérie.

Voici qu'elle étoit ma méthode pour les Bubons vénériens.

Lorsque quelqu'un avoit de ces bubons, je ne le guérissais point autrement

que par la fumigation; cela lui épargnoit les douleurs des incisions, la longueur & l'ennui des émolliens, maturatifs, suppuratifs, & la crainte que le *virus* renfermé dans le bubon ne fût rentré dans le sang. Si le bubon étoit accompagné de vérole, ce qui est très-ordinaire, j'étois certain d'avoir guéri l'un & l'autre de ces maux en moins de tems qu'il n'en faut pour guérir les bubons.

Quant aux autres symptômes de la vérole, tels que les Rhagades, les Porreaux, le Phymosis, le Paraphymosis, ils se guérissent par la fumigation.

Il n'en est pas de même des dartres, principalement de celles des Negres: quoiqu'elles se dissipent communément, non-seulement il s'en trouve quelques-unes dont on ne peut pas venir à bout; mais quelquefois après la guérison des pians, & même de la vé-

role, il en vient de farineuses à ceux qui n'en avoient point, lesquelles résistent longtems, ou toujours, aux topiques de toute espece : les émoliens, la pierre infernale, les eaux mercurielles, les pommades avec le sublimé, tout enfin devient inutile contre cette maladie de la peau. J'en ai trouvé une entre-autre qui n'a pû en être délivrée qu'en buvant longtems l'eau mercurielle décrite ci-dessus.

Voilà, Monsieur, & cher Confrere, ce que j'avois à dire sur les maladies particulieres de St. Domingue. Mais on peut faire une réflexion sur toutes celles qui sont particulieres aux Blancs dans ce climat & dans ceux qui lui sont semblables : c'est qu'elles participent toutes des maladies d'automne dont parle Hippocratte. *Lorsque dans un même jour*, dit ce Prince de la Medecine, (a) *il fait tantôt chaud, tantôt froid*,

(a) *Quando eadem die modo calor, modo frigus fit, autumnales morbos expectare oportet.* Aphor. 4. lect. 3.

on doit attendre des maladies d'automne. Voilà précisément ce qui arrive dans l'île St. Domingue: les soirées, les nuits, les matinées sont fraîches, ou froides, comparées aux chaleurs excessives des autres heures du jour. Toutes les maladies doivent donc être semblables à celles que l'on voit en Europe dans l'Automne. Or dans l'Automne (a) les maladies sont très-aiguës & très-dangereuses.

Les maladies de l'automne qu'Hippocrate a observées, sont 1°. plusieurs des maladies de l'été: ces maladies de l'été sont des fièvres continues, des fièvres ardentes; plusieurs tierces & quartes, des vomissemens, des cours de ventre.

2°. Les maladies particulières à l'automne, outre les fièvres quartes & errantes, sont principalement les gonflemens de rate, les hydropisies, les phthisies, les

(a) *In autumnno morbi acutissimi & omnino mortiferi.*
Aphor. 9. sect. 3.

stranguries,

stranguries, les lienteries, les dyssenteries, les esquinnancies, les asthmes, (a).

Toutes ces maladies regnent communément à St. Domingue, mais dans le même degré qu'elles ont en Europe dans l'automne; c'est-à-dire, qu'elles doivent être la plupart très-aiguës, & toutes très-dangereuses.

Pour éviter ces maladies causées par les variations de l'air, les habitans devroient se vêtir suivant le degré de chaleur, comme on fait en Europe dans les différentes saisons: mais en tout tems, ils sont également couverts, c'est-à-dire, qu'ils ne le sont presque point. Une veste de basin, ou d'étoffe encore plus légère, & toujours déboutonnée, fait tout leur habillement dans toutes les heures du jour, même

(a) *Autumno autem & ex æstivis multi, & febres quartana & erronea, & splenes, & hydropes, & tabes & urina stillicidia, & lienteria, & insania, & dyssenteria, & angina, & asthmata, &c. Aphor. 22. sect. 3.*

aux mois les moins chauds de l'année, qui sont Janvier, Février & Mars : bien plus, la plupart couchent sans couverture & sans draps. Cette mauvaise habitude est la cause la plus ordinaire des gonflemens de rate, des diarrhées & des dysenteries si communes dans ce pays.

Je vous ai promis, Monsieur & cher Confrere, dès le commencement de ma lettre, de vous parler d'une maladie singuliere dans laquelle je fus obligé de donner l'émétique. Un homme de quarante-deux ans, assez chargé d'embonpoint, d'un tempérament phlegmatique, après avoir traîné pendant près d'un mois sans fièvre apparente, au moins pendant le jour, suivant le rapport des voisins & du Chirurgien, tomba dans un tel état d'atonie, qu'il ne pouvoit ni se soutenir sur ses jambes, ni porter un gobelet à sa bouche. Comme il n'étoit pas en état de se

faire gouverner chez lui, M^{re} Fontelaye habitant du Cul-de-Sac, le fit venir sur son habitation, où je demourois alors ; je dois lui rendre ce témoignage & à Madame Fontelaye son épouse, que c'étoient les gens les plus charitables que j'aye jamais connus ; leur maison étoit un asyle ouvert à tous les malades, & pendant plus de dix ans j'y en ai toujours vû quelqu'un, dont ils avoient le même soin que si c'eût été leurs enfans.

Le malade, qu'ils avoient envoyé chercher dans leur chaise arriva le soir.

Le lendemain matin je lui fis prendre six grains de tartre stibié dans un verre d'eau, & deux heures après trois autres grains. Et comme il n'étoit que foiblement évacué ; je lui fis donner sur les quatre ou cinq heures du soir, un lavement avec une décoction ordinaire, à laquelle je fis ajouter environ deux gros de tabac. L'évacuation fut

abondante. La fièvre le prit peu de tems après ; c'est ce que je souhaitois, comme un moyen de rétablir la force des arteres & des autres parties solides. Je la laissai subsister pendant vingt ou vingt-quatre heures ; après ce tems je le fis saigner. Le lendemain je le purgeai fortement ; le sur-lendemain je le fis saigner du pié.

Le Chirurgien qui n'est pas tout-à-fait ignorant, parût fort étonné de la maniere dont je m'y étois pris : je l'instruisis des raisons qui m'avoient déterminé. Le lendemain de la saignée du pié le malade fut guéri, & en état de se promener : cependant je trouvois que son esprit n'étoit point dans son assiette ordinaire.

Huit ou dix jours après, il se dérangea totalement. Ce dérangement se manifesta d'abord par des chants, des ris immodérés, des discours plaisans, dans lesquels il imitoit le langage des

Negres avec une guaieté & un facilité qu'il n'avoit point auparavant. Il nous couchoit en joue les uns après les autres, avec son oreiller, faisant de grands éclats de rire. Il fit cent autres extravagances : mais dès le jour même on fut obligé de le lier , & dans la suite de lui mettre une chaîne au pié pour le moins incommoder.

Dans ce tems-là couroit une maladie inconnue jusqu'alors , qui enleva un grand nombre d'esclaves; elle prenoit par un gros rhûme de cerveau & une toux violente qui duroit toute la maladie : le corps se couvroit de petits boutons durs , souvent dès le premier jour, avec la fièvre, & quelque-fois aussi sans fièvre : à mesure que ces boutons séchoient, il survenoit un dévoiement violent qui duroit sept ou huit jours plus ou moins ; quelques-uns mourroient pulmoniques , & le plus grand nombre par la diarrhée. Dans une

habitation de deux cens Negres, il en tomboit malades chaque jour jusqu'à vingt & trente.

Elle attaquoit aussi quelques Blancs, principalement des enfans: on l'appella *sarempion* ou *salempion*, nom Espagnol, disoient quelques-uns, ou Provençal, suivant d'autres. C'étoit une espèce de rougeole boutonnée, & elle n'en différoit qu'en ce que la peau n'étoit ni élevée ni enflammée. J'ai pourtant vû quelques enfans blancs avec ces deux symptomes.

Notre malade en fut attaqué le cinq ou sixieme jour de son délire, mais sans rhûme de cerveau ni de poitrine, & avec peu de fièvre: il n'en sortit que quelques grains au visage, au cou & aux mains. A mesure que les pustules sécherent, son délire diminua. Il en reparut d'autres dix ou douze jours après: le délire augmenta. A peine ces secondes furent-elles séchées, qu'il en

revint de nouvelles aux mêmes endroits; le délire fut moins fort qu'avant & pendant la seconde éruption. Elle se fit encore au moins trois ou quatre fois. Pendant tout ce tems qui fut en viron de deux mois, le délire ne cessa point entierement: mais à chaque éruption il étoit moins violent qu'à la précédente; quand il ne s'en fit plus du tout, le malade revint dans son bon sens.

Il y avoit plus de trois mois que la santé du corps & de l'esprit étoit rétablie; quand il en reparut de nouveau jusqu'à trois reprises. A la premiere, le malade parut morne, l'esprit & la mémoire s'affoiblirent un peu; à la seconde & troisieme, qui fut enfin la derniere, le corps ni l'esprit ne souffrirent point. Le malade n'eut point de dévoiement dans aucun tems, mais seulement le ventre plus libre après chaque éruption, lorsque les pustules commençoient à sécher. Pour suppléer

104 MAL. DE ST. DOM.

à cette évacuation critique , je le purgeai deux ou trois fois avant qu'il parût de nouvelles pustules.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Fin de la premiere Lettre.



S E C O N D E

L E T T R E ,

S U R L E S P L A N T E S

D E S t . D O M I N G U E .



O u s m'avez paru content ,
 Monsieur, de ce que je vous
 ai écrit sur les maladies de
 St. Domingue, & vous m'ex-
 horte à communiquer aussi ce que j'ai
 remarqué sur les Plantes du même
 pays.

Je ne sai si je pourrai vous satisfaire
 sur cet article : je n'en ai décrit que

quelques-unes dont les qualités singulieres sont ignorées ou peu connues ; & quelques autres dont les descriptions données par les Auteurs de matiere médicale, sont fausses ou imparfaites.

J'ai été détourné d'en décrire un plus grand nombre, parce que j'ai supposé qu'on trouveroit dans le P. Plumier tout ce qu'on pouvoit souhaiter sur cette matiere. Mais de retour ici, quand j'ai examiné l'ouvrage de ce savant Religieux, il m'a paru que ni les Medecins du pays ni ceux d'ici n'en pourroient pas tirer un grand secours pour les maladies, parce qu'il n'indique ni les vertus médicinales des plantes, ni le nom qu'elles portent à St. Domingue. Si l'on vouloit quelque chose de parfait en ce genre, il faudroit qu'un Medecin uniquement occupé de cet objet parcourût les differens quartiers de cette Île, qu'il s'informât exac-

tement du nom de toutes les plantes qu'on y emploie avec succès, qu'il en fit une description exacte: ensuite il les rangeroit, ou les communiqueroit aux Botanistes de profession qui les rangeroient dans les classes auxquelles elles appartiennent, ou qui en formeroient de nouvelles. Mais on ne doit pas attendre ce travail d'un Medecin occupé à traiter les malades.

Ainsi quand j'aurois su ce qui manque à l'ouvrage du P. Plumier, il m'auroit été impossible d'exécuter ce que je viens de proposer.

Pour faciliter ces recherches, je crois qu'on pourroit se servir utilement d'un manuscrit que j'ai entre les mains qui a pour titre:

„ Livre des simples de l'Amérique
„ servans au corps humain, décou-
„ verts par André Minguet, tant en
„ Medecine, que Onguens. A la côte
„ de St. Domingue, l'an de grace 1713.

Ce manuscrit est fort rare, je n'en ai vu qu'une copie, qui appartenait à Mr. Duhamel Medecin du Roy; faite sur l'original que possédait Mr. Depas, aussi Medecin du Roi, & qu'il voulut bien me communiquer.

Vous voyez, Monsieur, par le seul titre, que Minguet étoit un homme sans lettres. Aussi n'étoit-il ni Medecin, ni Chirurgien, ni Apôthicaire. Cependant tout ignorant qu'il étoit, il a eu une grande réputation dans le pays pour la guérison des maladies tant internes qu'externes. Cela n'est point étonnant, vous savez le proverbe, *au pays des Aveugles les Borgnes sont Rois.*

Aux portes de Paris, pour ainsi dire, n'avons-nous pas vu un paysan, connu sous le nom de *Medecin de Chaudrai*, que l'on alloit consulter de dix lieues à la ronde, & de Paris même? Quelques cures faites au hasard, par le moyen

de quelques plantes qu'il ne connoissoit gueres mieux que les maladies, & qu'il ordonnoit pour toute sorte de maux, sans distinction d'âge, de sexe, & de temperamens, lui donnerent une réputation qu'un bon Medecin n'auroit peut-être pas pû acquérir. La raison en est, que pour faire honneur à ces sortes de gens, on ne compte que ceux qu'ils ont guéris ou soulagés, & non ceux qu'ils ont manqués, ou à qui il est arrivé quelque chose de pis.

Tel étoit apparemment ce Minguet dans un pays qui n'avoit peut-être pas encore vû de véritables Medecins. Quoiqu'il en soit, son ouvrage, tout imparfait qu'il est, peut apprendre au moins le nom des plantes de cette île; & quant à ce qu'il dit de leurs vertus, les deux Medecins dont j'ai parlé, n'y ont rien trouvé à redire; & M^r. Duhamel grand Botaniste, qui a corrigé

une vingtaine de dénominations de plantes , n'a pas corrigé un seul mot sur les qualités qui sont attribuées tant à celles que j'ai extraites de son manuscrit, qu'à toutes les autres dont je n'ai point parlé.

Je les ai aussi presque toutes employées , & quand j'en rapporte quelqu'une dont je ne me suis pas servi , ou que je ne connois point , je ne manque pas d'en avertir : c'est un aveu que je ne suis pas caution de ce qu'il avance.

J'ai cru ne devoir rien changer dans le style de Minguet , puisque c'est son ouvrage que je donne & non le mien. Son texte est distingué de ce que j'y ajoute par des guillemets , ou par le caractère italique.

Entre les plantes que j'ai choisies dans ce recueil , j'ai remarqué celles que M^r. Lepoupée des Portes , Medecin du Roiau Cap , a fait entrer dans

DE ST. DOMINGUE. III

les formules pour l'Hôpital dont il étoit chargé. J'ai même cité le P. Labat quand j'ai trouvé qu'il avoit bien décrit quelque arbre ou quelques plantes dont parle Minguet. Enfin, Monsieur, je n'ai rien oublié de ce que j'ai cru qui pouvoit contribuer à donner une connoissance plus parfaite des plantes de St. Domingue & de leurs vertus.

P O I N C I L L A D E.

Poinciana, flore pulcherrimo.

La Poincillade est un arbrisseau épineux qui croît à la hauteur de six ou sept piés. Il a tiré son nom du Commandeur de Poincy, Gouverneur Général des îles du Vent, c'est-à-dire, Général de la Martinique, & des îles qui en dépendent (a). Ses feuilles res-

(a) C'est lui, qui ayant découvert quelque amertume dans cette fleur, jugea qu'elle pouvoit être bonne

semblent à celle de l'acacia, ou de la réglisse du pays, rangées vis-à-vis l'une de l'autre, sur une côte qui donne une épine formée en hameçon à la basse de chaque feuille. Ses fleurs sont à cinq pétales. Il y en a quatre d'une égale grandeur disposés en croix, gauchonnés à leur bord, qui est d'un beau jaune, le reste est de couleur de feu : la partie inférieure des feuilles de la fleur est rouge, étroite comme celle de l'œillet : cette couleur rouge s'étend jusqu'au milieu de chaque feuille, comme par autant de petites artères qui portent ce suc rouge jusqu'aux bords qui deviennent aussi rouges, quand la fleur n'est cueillie qu'après vingt-quatre heures ou environ. Ces quatre feuilles sont soutenues

pour la fièvre, il en essaya & il réussit. Me. de Larnage m'apprit qu'à la Martinique on en donnoit l'infusion dans du vin, pour les fièvres quartes. J'en guéris deux ; ce qui me donna occasion de l'essayer en infusion dans l'eau bouillante.

chacune

DE ST. DOMINGUE. 113

chacune par une autre plus épaisse, faite en cuilleron, qui n'est autre chose que la feuille d'un calice découpé jusqu'à sa base en cinq parties. La cinquieme feuille de ce calice, faite aussi en cuilleron plus profond que les autres, est placée dans un intervalle que lui laissent deux des grandes feuilles de la fleur, vis-à-vis la cinquieme feuille : celle-ci s'élève hors du rang des quatre autres plus proche du centre, comme une espece de cylindre presqu'aussi haut que les bords des quatre grandes feuilles : elle s'évase en une feuille moitié plus petite que chacune des quatre, sa forme est presque ronde, gaudronnée comme les autres, presque toute jaune ; on apperçoit quelques veines rouges ; & en restant sur l'arbrisseau elle devient tout à fait rouge.

Du centre, entre cette petite feuille & celle du calice qui lui est opposée, sortent dix étamines rouges qui s'éle-

vent beaucoup au-dessus de la fleur & qui sont un peu courbées: elles environnent l'embryon qui se termine en un filet de la même hauteur que les étamines. Cet embryon devient une silique plate, dure, de couleur de chataigne en dehors, blanchâtre en dedans, formée de deux coffes qui renferment huit ou neuf semences, larges, épaisses comme les plus grosses lentilles, de figure presque quarrée, ou approchante d'un cœur applatti, logées chacune dans une fosse séparée l'une de l'autre.

Les feuilles du calice sont de couleur de feu en dedans, & en dehors d'un rouge moins foncé mêlé de jaune & de verd.

Les boutons de la fleur sont rangés en épi serrés, attachés par de courts pédicules sur une tige sans feuilles, gros en bas & plus petits à mesure qu'ils s'approchent de la sommité. Les pédicules s'allongent en longue queue,

DE ST. DOMINGUE. 115

à mesure que les boutons grossissent : il ne s'en épanouit gueres que quatre chaque nuit ; & ainsi de proche en proche du bas en haut de la tige , qui croît aussi jusqu'à un certain point , de maniere qu'il y en a qui donnent plus de cent fleurs ; ensuite cette tige se seche.

Il y a peu de branches de l'arbrisseau qui ne produisent en même tems plusieurs grappes ou épis ; & à mesure que les tiges sechent , il en renaît d'autres , en grande quantité pendant près de neuf mois , & toujours quelques-unes pendant toute l'année , plus ou moins , suivant qu'il y a plus ou moins de pluie. Les mois de secheresse , sont Décembre , Janvier , Fevrier , Mars , quelquefois Avril. Il naît assez souvent une fleur dans l'aisselle de quelques feuilles.

Les fleurs de la Poincillade prises , comme du thé , avec un peu de

sucre , sont sudorifiques béchiques vulnéraires. J'ai guéri par leur secours trois personnes qui avoient un ulcere au poumon. M^r. Alais Medecin de la Rochelle , à qui j'en envoyois tous les ans , m'a écrit, qu'il avoit guéri plusieurs vieillards de tubercules au poumon, & rétabli la poitrine de quelques Avocats de Paris, auxquels il en avoit envoyé. Je m'en suis servi avec succès pour les petites veroles , les rougeoles accompagnées de toux ferines , & dans tous les rhûmes. On en met une pincée dans une pinte de tisane convenable ou d'eau bouillante. Elles sont aussi un excellent fébrifuge, données dans une forte infusion. Il faut en mettre une petite poignée dans un pot ; on verse par dessus une pinte d'eau bouillante , on couvre le pot : on en donne au malade deux , trois , & quatre tasses bien chaudes avec du sucre , une heure ou

DE ST. DOMINGUE. II 7

deux avant l'accès. Ordinairement le malade sue beaucoup, & le troisième accès ne revient point.

Elles ont cet avantage sur le quinquina, que l'on n'est pas sujet aux récidives, & qu'elles sont agréables à prendre.

Je les ai aussi données avec succès, pulvérisées, en opiate, dans les fièvres rebelles, principalement les quarte.

Il faut les cueillir tous les matins quand le Soleil a séché la rosée qui étoit dessus; les faire sécher à l'ombre, avoir soin de les retourner tous les jours, & les enfermer ensuite dans une boîte.

Pois puant.

Le pois puant, (a) est une plante qui jette plusieurs rameaux forts durs,

(a) Les Botanistes disent que c'est une espece de casse.

& comme ligneux , à la hauteur de trois ou quatre piés. Les feuilles sont opposées deux à deux sur une côte , oblongues , pointues , vertes en dessus , blanchâtres en - dessous , fort puantes : ses fleurs sont à cinq feuilles assez ressemblantes à celles du genêt. Elles sont suivies de gousses longues d'un doigt , presque rondes de la grosseur d'un gros tuyau de plume. Elles contiennent plusieurs semences noirâtres , grosses comme des pépins de raisins , applaties dans le milieu , & un peu pointues par l'extrémité qui étoit attachée à la gousse avant de sécher. Il y a des gousses qui en renferment plus de cinquante.

On assure que les semences roties & broyées prises en guise de café , sont bonnes pour la passion hystérique , & qu'elles sont emménagogues.

Les feuilles en lavement , sont fort efficaces contre les vapeurs , & dans

les cataplasmes résolutifs. (a) La racine est excellente pour guérir les gonorrhées; on les donne en tisane pour toute boisson; elle est un peu amère.

Il faut auparavant faire précéder les saignées nécessaires; & les tisanes rafraîchissantes, jusqu'à ce que les douleurs soient passées. Pendant tout le tems que j'ai été à St Domingue, je n'ai point employé d'autres remèdes.

On peut conjecturer que cette tisane conviendrait également dans les fleurs blanches.

Il y a une autre espèce de pois puant, qui ne diffère de la première que par ses feuilles qui sont presque rondes & d'un ver plus clair: je n'ai point fait usage de cette seconde.

L'Immortel.

L'arbre nommé Immortel (b) est

(a) Monsieur Lepoupée Desportes, Médecin du Roi au Cap, dans les formules d'Hôpital.

(b) Le Père Labat a décrit un arbre qu'il ap-

épineux jusqu'à ce qu'il ait acquis la grosseur de la jambe : à mesure qu'il croît & grossit, il perd ses épines, & il n'en reste que sur les jeunes branches. Il a été ainsi nommé, parce qu'on peut, dit-on, le dépouiller de toute son écorce, sans qu'il périclisse (a). Il a une cavité, comme le sureau : mais elle est plus étroite & a moins de moelle par conséquent.

Ses feuilles sont en cœur, non échancrées par la base, disposées comme celles des pois, trois sur une longue queue. Elle tombent vers le mois de Décembre, & font place à la fleur.

pelle immortel, fort différent de celui-ci.

(a) J'en ai fait dépouiller six, qui n'avoient pas deux ans, depuis le bas du tronc jusqu'à la division en branches. Les feuilles n'en changerent pas de couleur. Ils portèrent des fleurs à l'ordinaire : il n'en mourût qu'un après avoir porté ses fleurs. Il est aussi connu sous le nom d'*Arbor Maurepasa*, le Maurepas; que je lui ai donné à cause de ses excellentes qualités.

Les fleurs forment une infinité de gros bouquets composés de boutons courbes, au nombre de cinquante ou soixante, de la longueur du petit doigt, sur une grosse tige. Ils sont enveloppés d'une gaine ou calice, qui se fend en long par le milieu, & laisse voir une portion de la fleur de couleur de feu. Chaque bouton a une queue longue de quatre ou cinq lignes. Quand il s'épanoïit, il paroît une seule grande feuille droite, longue d'un demi doigt à peu-près en fer de pique allongé; à l'opposite paroît le calice formé en long cuilleron. Au milieu du calice & au-dessous de la feuille de la fleur, on voit une petite fleur à quatre feuilles disposées en grelot. Du centre sort le pistil, enveloppé d'une gaine, qui se divise en dix étamines. Le pistil est l'embryon du fruit. Toutes les parties de cette fleur représentent assez bien un casque.

Le fruit est une gouffe courbe contenant six ou sept feves, grosses, (avant qu'elles soient desséchées) comme une feve de marais.

Les feuilles, leur queue, & l'écorce de cet arbre sont le plus grand remede qui soit connu pour l'asthme: on en met un gros dans cinq demi-septiers d'eau que l'on fait réduire à une pinte avec du miel; ou bien on met du sucre en la prenant chaudement. Pendant l'accès on en peut prendre tant qu'on veut: ce remede n'échauffe point, & ne fait d'autre effet que de procurer l'expectoration. (a) pour prevenir l'accès, il suffit d'en prendre plein une petite jatte matin & soir.

La même décoction est aussi fort bonne dans les rhûmes de poitrine. On fait avec la fleur un sirop excellent pour les poitrines échauffées.

(a) Il m'a pourtant paru un peu laxatif & diurétique.

Cet arbre est fort commun, surtout depuis que je l'ai multiplié: il vient de graine & de bouture, & croît environ de six lignes en vingt-quatre heures; en forte, qu'en moins de deux ans il a des branches qui ont plus de dix piés de haut.

Les Botanistes, d'après le P. Plumier, l'appellent *corallodendron*; mot grec, qui signifie arbre de Corail.

Il y a à St. Domingue un autre arbrisseau qui vient dans les haies, dont les fleurs sont assez semblables à celles du chevre-feuil, que l'on appelle *arbre de Corail*; on fait avec ses feuilles des bains estimés pour guérir la galle.

Cachiment ou cœur de bœuf.

Il ne faut pas confondre cet arbre & son fruit avec celui qui est décrit dans le Dictionnaire de Lemery. Cet

Auteur parle d'un arbre qu'il nomme *ganabane* ou cœur de bœuf. « C'est, dit-
 » il, un grand & bel arbre des Indes; il
 » porte un fruit très-beau, gros ordi-
 » nairement comme un melon médio-
 » cre, & quelquefois comme la tête
 » d'un enfant. L'écorce de ce fruit
 » est verte, & semble distinguée par
 » certaines écailles, comme la pom-
 » me de Pin. Sa chair est fort
 » blanche & d'un goût très-délicat. »

L'arbre qu'il décrit, s'appelle à St. Domingue, Corossolier, & le fruit Corossol. Ce n'est ni un grand, ni un bel arbre; son fruit n'est pas d'un goût fort délicat. Les Negres & quelques femmes Créoles en mangent, mais sans en être friands. On en fait une gelée aigrelette assez bonne.

Le P. Labat a fort bien décrit le Corossolier, un autre arbre, que l'on appelle le pommier de canelle, & le cœur de bœuf. Les Planches qu'il a fait

graver, représentent parfaitement ces trois arbres avec leur fruit.

L'arbre dont le fruit s'appelle cœur de bœuf, ou cachiment cœur de bœuf, est comme le précédent, un petit arbre ordinairement tortu & fort mal fait, de la hauteur d'un néflier. Ses feuilles ressemblent à celles du pêcher. Je crois que celles du ganabane sont faites de même, sinon qu'elles sont plus vertes; aussi-bien que celles d'un autre arbre que l'on nomme cachiment Espagnol ou pommes de canelle, qui ont beaucoup de ressemblance avec le corrossol par la figure, par la chair membraneuse, les pépins & les écailles, si ce n'est qu'elles sont plus petites.

Je n'ai pu voir la fleur du cœur de bœuf; parce qu'il n'y en a point dans les quartiers où j'ai demeuré: elle paroît vers le mois de Décembre.

Son fruit est gros comme une grosse

poire de bon chrétien ; il a la figure approchante d'un cœur vert au commencement; d'un jaune brun, quand il a acquis sa grosseur, & de couleur de rose quand il est mur. Sa pulpe est blanche alors, & de consistance de bouillie : les Negres & quelques femmes Créoles en mangent; elle n'est point aussi délicate que le dit le Dictionnaire de Trévoux, (a) mais elle n'est pas désagréable.

Quand il a acquis à peu près sa grosseur, je le fais cueillir avant sa maturité, je le coupe par tranches & le mets sécher à l'ombre.

Nous n'avons point en europe de remede si prompt & si assuré contre les diarrhées & les dysenteries; après les saignées convenables, & les purgations, si elles sont nécessaires, lors-

(a) Il y est dit, que c'est un fruit de Siam. J'ai connu ces jours-ci un Chirurgien qui venoit des Grandes-indes, qui m'a dit qu'il y en avoit vû.

qu'il n'y a point de fièvre ni de douleurs dans le ventre : le ténésme seul ne doit pas empêcher de s'en servir. On fait bouillir deux gros de ce fruit mis en poudre dans une chopine d'eau, ou d'une décoction émolliente réduite à moitié. On donne cette décoction avec la poudre. Le malade garde ce lavement le plus qu'il peut.

Si le ténésme est violent ou fréquent, il est bon de faire bouillir la poudre dans la décoction d'une tête de pavot écrasée, & de passer la décoction avant d'y faire bouillir la poudre ; ou bien dans la décoction de la poudre faite dans l'eau, ou dans une décoction émolliente ; on ajoutera un gros de thériaque nouvelle, ou bien quelques gouttes de teinture anodyne. On réitère ces lavemens suivant le besoin.

Dans les diarrhées & les dévoiemens, il faut user, pour boisson or-

dinaire d'une tisanne faite avec ce fruit coupé par morceaux. On en fait bouillir un gros dans cinq demi-septiers d'eau , que l'on fait diminuer environ d'un quart, ou jusqu'à ce que la teinture soit de couleur de rose , ou d'un vin clair et ; on peut y ajouter de la réglisse. Si le malade a coutume de boire du vin , s'il est foible , ou si la diarrhée est invétérée , il peut en mettre environ un quart sur trois quarts de la tisanne.

Du Mangle rouge.

Il y a trois ou quatre especes de Mangle. (a) Je ne connois les vertus que de celui qu'on appelle mangle rouge. Il vient comme les autres sur le bord de la mer. Il croît d'une fa-

(a) Voyez le Dictionnaire de Lemery , article *Mangle* p. 542. il en fait de trois especes ; de blanc , de verd , & d'une autre espece , dont il ne dit point la couleur. Il se trompe sur presque tous les articles ; ce qui approche le plus du vrai , est la remarque tirée de la relation de Monsieur Froger.

con

con singuliere. Le premier jet qui sort de terre en produit d'autres à ses cotés , qui au lieu de s'élever en l'air , se recourbent vers la terre , & y prennent racine , enforte que dans cet état il représente un trépié. A mesure que la premiere tige qui est la principale , & qui devient arbre , s'élève , elle produit d'autres rejettons , qui se recourbent comme les premiers , & prennent aussi racines ; ainsi cet arbre tient par une douzaine , ou plus , de ces piés qui deviennent gros & forts , auxquels les hûtres s'attachent (a). Lorsque le tronc est parvenu à la hauteur de trois ou quatre piés , il se divise en plusieurs branches , à la hauteur de huit ou dix piés. Je ne l'ai point vû en

(a) Les hûtres de St. Domingue , surtout dans les quartiers que j'ai habités , sont fort petites , & beaucoup moins bonnes que celles de France. Plusieurs écailles se tiennent ensemble & forment comme des especes de petits rochers autour du bois.

fleur, ses fruits sont des gousses, mais qui n'égalent pas la grosseur d'un tuyau de plume, ses feuilles sont assez semblables à celles du laurier.

Le P. Labat se trompe sur l'article du mangle rouge, comme sur bien d'autres: mon intention n'est pas de le redresser. Ce qu'il est important pour la medecine, de savoir, c'est que son écorce, qui est rougeâtre, séchée, réduite en poudre & prise en substance est un fébrifuge aussi assuré que le quinquina, surtout quand elle est jointe avec la poudre du *convolvulus catharticus*. Je ne l'ai point éprouvé en décoction: mais je prenois un gros de poudre de mangle avec un scrupule ou un demi-gros, (selon que je voulois purger plus ou moins) de poudre destiges de convolvulus séchées; j'en formois une opiate avec laquelle je guérissois en deux ou trois prises toutes les fievres tierces des Negres:

DE ST. DOMINGUE. 131

ce que j'ai pratiqué pendant plus de six ou sept ans : enforte que pendant ce tems on n'a pas employé un grain de quinquina dans l'habitation des Mineurs Mithon , où il y a 300 Negres.

Liane à medecine de Minguet.

*Convolvulus Catharticus Americanus ,
sive scammonia Americana.*

Cette espece de liferon que Minguet appelle liane à medecine (a), est précisément la même chose que la plante de Syrie , que l'on appelle scammonée, si ce n'est que sa racine n'est pas à beaucoup près si longue ni si grosse que M^r. Lemery le dit ; qu'elle n'est point laiteuse ; & par conséquent la scammonée qu'on employe , n'est point le suc concret de la racine , mais de la

(a) A St. Domingue , tous les convolvulus , & toutes les plantes sarmenteuses s'appellent liane , parce qu'elles servent à lier.

tige ; à moins qu'on ne veuille dire que la scammonée de Syrie est telle qu'elle est décrite dans le dictionnaire des drogues simples, & que celle de St. Domingue ne lui est semblable que par ses tiges, ses fleurs & ses feuilles. Mais cet Auteur se trompe si souvent dans la description qu'il donne des plantes de St. Domingue, qu'il peut bien se tromper aussi dans celle des autres plantes étrangères.

Quoi qu'il en soit, cette plante pousse plusieurs tiges longues, grosses presque comme le petit doigt, qui s'attachent aux arbrisseaux voisins : ses feuilles sont larges & longues comme la paume de la main, pointues par leur extrémité, & du côté de la queue échancrées & formées en cœur. Ses fleurs sont en cloche. Je n'ai point vu les fruits, car cette plante ne vient que dans les montagnes.

Ses tiges vertes sont laiteuses ; &

DE ST. DOMINGUE. 133

quand elles sont seches, elles sont remplies de résine brillante quand on les casse.

Les Nègres coupent ces tiges vertes en biseau, de la longueur d'un demi-doigt. Ils arrangent ces morceaux dans un plat. Le lait en sort & il s'épaissit en une belle raïsine blanche; où bien ce suc seche à l'extrémité de ces petits morceaux, & avec une lame de couteau on le gratte & on en fait de petites masses.

On employe ce convolvulus en infusion, en sirop, en extrait. Les habitans du pays qui le donnent en infusion déterminent la dose par la longueur des deux bras de ceux qu'ils veulent purger. Cette préparation a deux défauts: le remede est mal dosé, & l'infusion ou décoction est fort acre. Le sirop est encore trop acre. L'extrait, à la dose d'un gros n'est pas mauvais, il purge & est un bon vermi-

fuge. On donne aussi la résine jusqu'à dix ou douze grains en bol aux enfans: cette dernière manière de l'employer, est la moins bonne, parce que souvent la résine s'attache aux parois du ventricule ou des intestins, cause des superpurgations, des tranchées, & même des convulsions.

On pourroit faire avec cette résine une poudre *de tribus*: & parce que cette poudre cause souvent des superpurgations & des tranchées, pour remédier à ces inconvéniens, voici comme je la fais faire.

Prenez de l'antimoine diaphorétique, du diagrede, de l'æthiops minéral, parties égales: non-seulement elle ne donne ni superpurgations ni tranchées, mais c'est un excellent fébrifuge.

Mais la meilleure manière de se servir du *convolvulus catharticus*, c'est de mettre ses tiges seches en poudre & de l'employer dans les électuaires où l'on fait entrer la scammonée.

Herbe au Charpentier.

L'herbe au charpentier, (c'est ainsi qu'on l'appelle à St. Domingue ; au lieu de l'herbe du charpentier) est une petite plante qui jette beaucoup de rameaux rampans remplis de nœuds de distance en distance ; d'où sortent des racines capillaires par le moyen desquelles elle s'étend beaucoup. Elle a deux feuilles à chaque nœud, opposées l'une à l'autre en fer de pique.

Les fleurs naissent à l'extrémité de chaque rameau ; qui se divise alors en plusieurs autres plus petits, sans feuilles. Elles sont d'un violet clair, en gueule, & très-petites. Ce sont des tuyaux évasés en deux levres, l'une supérieure, l'autre inférieure. La supérieure est renversée en dehors, échan-crée en trois parties. Les deux des côtés sont un peu plus étroites & plus hautes que celle du milieu. Depuis le

commencement de celle-ci jusqu'aux échancrures, il paroît quatre petits filets blancs couchés à l'opposite les uns des autres de chaque côté, & deux qui s'avancent vers la troisième partie: ils ne se séparent pas facilement de cette feuille. Ils m'ont paru les ramifications d'un nerf blanc qui regne sur le dos de la levre supérieure depuis le commencement du tuyau jusqu'aux bords de la partie moyenne.

La levre inférieure est une petite feuille pliée en cuilleron, qui ne s'élève guere plus haut que la petite platte-forme que fait la levre supérieure en se renversant.

En ouvrant le tuyau on apperçoit trois ou quatre étamines blanches qui entourent un pistil blanc. Elles sont ordinairement couchées & renfermées dans la duplicature de la levre inférieure.

Le calice de la fleur est très-petit,

divisé jusqu'à sa base en plusieurs petites pointes, il ne monte pas au quart du tuyau. Le pistil sort du fond du calice, au lieu que les étamines naissent du fond du tuyau. En arrachant la fleur toute entière, le pistil seul reste adhérent au fond du calice, & le tuyau semble n'être percé que pour laisser passer ce pistil, qui paroît posé sur un embryon très-petit, qui devient apparemment une semence ou une capsule très-petite, que mes yeux n'ont pu reconnoître, même à l'aide d'un microscope.

Le plus grand mérite de l'herbe au charpentier, est qu'on en fait un sirop excellent pour le goût, & très-bon pour le rhûme de poitrine; il a l'odeur & le goût d'amandes.

M^r. Lepoupée Desportes en conseille l'infusion dans la cachexie. Il fait entrer les feuilles dans les cataplasmes émolliens & résolutifs.

On dit que la plante pilée & appliquée sur une plaie récente, la guérit en peu de tems; & que c'est par cette raison qu'on lui a donné son nom.

On assure encore qu'elle est emménagogue; elle est certainement aphrodisiaque, & son usage échauffe.

On peut la prendre aussi en infusion après une légère ébullition.

Canificier ou Cassier.

On donne à St. Domingue, ces deux noms à l'arbre qui porte la casse. Il est grand & gros, ses feuilles viennent opposées l'une à l'autre au nombre de dix ou douze, & finissent par deux sur une tige longue d'environ un pié.

Ses fleurs sont à cinq feuilles, jaunes, presque rondes, longues de dix ou douze lignes, sur une autre tige de même longueur, depuis vingt-quatre jusqu'à trente, avec de longues queues, ce qui forme de gros bouquets, en sorte que cet arbre fleuri est d'une grande beauté.

Les cloisons des filiques ont fort peu de pulpe : on ne peut pas les monder. On est obligé d'écraser les bâtons & de les mettre infuser ou bouillir; de plus, rarement peut-on les avoir mûrs. Les Negres les volent presque encore tout verts, ou les maîtres les cueillent avant leur maturité, crainte d'être prevenus par les esclaves. Il arrive de-là, que plusieurs ont des coliques, & rendent des glaires sanglantes, pour un seul verre de cette décoction.

La casse de la Martinique est meilleure; la pulpe est plus épaisse sur les cloisons. M^r. Lemery a raison d'avertir, que la casse du levant est la meilleure. La description que je viens de faire est peu différente de celle qu'on trouve dans cet Auteur: mais il se trompe lourdement, quand il assure avec tous les Botanistes de l'Europe, que la partie de la felsepareille

dont on se sert, est la racine d'une espece de smilax.

Salsepareille.

La Salsepareille, est une plante qui pousse de sa racine plusieurs tiges longues, sarmenteuses, qui se fendent aisément, blanches en dedans, bordées de deux raies rouges, moelleuses, quand elle sont fendues. Il y en a de deux especes, l'une grisâtre, nouée de distance en distance, unie, (si ce n'est quelquefois l'extrémité la plus proche de la racine qui est ridée & plus grosse que le reste). Elle est garnie de tenons ou mains, avec lesquelles elle s'attache aux arbrisseaux voisins; en un mot telle que nous la voyons ici, excepté qu'on en a ôté les tenons. Je n'en ai jamais vu qu'un dans celles que l'on nous apporte. Il s'en faut beaucoup que ses feuilles ayent la longueur que M^r. Lemery leur donne :

elles n'ont pas plus de trois ou quatre doigts ; elles ont des oreilles ; c'est-à-dire , quelles sont découpées (ordinairement profondément) de chaque côté vers le milieu , enforte qu'elles représentent trois fers de pique , parce que chaque portion se termine en une pointe. Cette plante croît dans les lieux pierreux & sabloneux , avec les ha-liers. J'en ai pourtant vû dans les bois , mais la terre étoit sabloneuse.

Les tiges sortent quelquefois d'une tête grosse comme un œuf (*a*) ; le reste de la racine n'est pas plus gros que la tige , longue tout au plus d'un demi pié ; elle sort aussi de la même tête. L'autre espece est noirâtre , ridée , remplie de petites racines capillaires , parce qu'elle rampe par terre. Je n'ai jamais vû ni feuilles , ni fleurs , ni fruits de cette espece. Il y a apparence qu'elle croît dans des lieux marécageux , & que

(*a*) Sa substance approche de celle de la squine de St. Domingue , qui est plus dure que celle qui nous vient des Indes Orientales.

ces tiges ne trouvant point a s'accrocher, rampent par terre, & y jettent la grande quantité de racines capillaires que l'on y voit, & qui ont donné lieu de croire qu'elles sont elles-mêmes des racines. La blanche en jette aussi quand elle ne trouve rien pour se soutenir.

Il sort des aisselles des feuilles de petites queues qui soutiennent la fleur: elle est en étoile à cinq feuilles, & non en grappe. Ce calice dans son commencement est fermé; dans la suite il s'épanouit, & fait voir un disque, autour duquel il y a deux rangs de filets très-courts comme deux cercles concentriques. Le plus grand a aussi des filets, plus longs, dont la pointe est un peu recourbée vers la fleur ou le calice: le plus petit qui environne le disque est composé de filets très-courts, qui ne ressemblent pas mal à une frange. Du milieu du disque

fort un pistil qui devient le fruit, quand la fleur est passée. Autour de l'embryon qui est élevé sur la pointe du pistil (a), on voit trois ou quatre étamines qui naissent de la base de l'embryon; il y en a deux qui ressemblent à un compas ouvert dont le sommet porte sur le haut de l'embryon, & les branches pendent en bas.

Entre l'extrémité supérieure du pistil & l'embryon naissent trois ou quatre étamines, qui par leur disposition s'emblent aussi un compas ouvert, dont le sommet porte & sur l'extrémité du pistil & sous la base de l'embryon, & les branches pendent en bas. Il y a encore sur la pointe de l'embryon trois ou quatre autres étamines posées de la même façon en compas, dont le sommet couvre la

(a) Dans les fleurs ordinaires, le pistil porte communément sur l'embryon : dans celle-ci, l'embryon est sur le sommet du pistil qui fait l'office de pédicule, & qui soutient le jeune fruit.

partie supérieure de l'embryon , & les branches pendent en bas sur le disque.

Le fruit de la felsepareille ressemble parfaitement par le dehors à un grain de raisin , verd avant sa maturité , noir quand il est mûr. Il contient un suc rouge , comme celui des mûres , & renferme plusieurs graines ou pépins comme ceux de la groseille. Le nombre n'est pas égal , on en trouve douze , quinze , dix-huit , peut-être plus.

Séné.

Le séné est une herbe , & non un arbrisseau. Il pousse de sa racine des tiges longues de deux ou trois piés , foibles & pliantes , grosses comme l'extrémité du petit doigt ; elles ont besoin d'être soutenues , sans quoi elles ramperoiént par terre : les feuilles naissent opposées deux à deux , au nombre de quatorze sur une côte. Les fleurs

DE ST. DOMINGUE. 145

fleurs naissent sur une autre qui n'a point de feuilles, & qui sort de l'aisselle de la premiere : elles sont jaunes, à cinq feuilles, & représentent un gre-lor avant d'être épanoüies. Il leur succede des gouffes, qui sont connues sous le nom de follicules : chaque tige en porte cinquante ou soixante ; & chaque follicule renferme huit semences dans autant de loges : ces semences sont à peu semblables aux pépins de raisins.

Ses racines sont fort longues, un peu plus grosses que les tiges qui sortent de terre. J'en ai vû qui avoient près de deux piés.

Le séné que je viens de décrire est la seconde espece dont parle Lemery : *Senna italica sive foliis obtusis*. J'en ai peuplé dans le tems de la guerre, les quartiers de Léogane & du Cul-de-sac. Il m'a paru purger moins que celui de la Palte ; ce qui peut venir aussi, de ce que je

n'ai cueillies les feuilles qu'après la parfaite maturité des follicules. Je suis confirmé dans cette pensée par la remarque de Minguet, qu'il faut les faire sécher à l'ombre; & par celle que j'ai faite, que les follicules qu'on nous apporte du Levant, ont été cueillies avant leur maturité, ce qui est prouvé par leurs semences, qui n'ont pas leur grosseur ordinaire.

On m'objectera peut-être, qu'il ne s'ensuit nullement que le féné dont nous nous servons ne soit pas les feuilles d'un arbrisseau, parce que celui que j'ai cultivé est une herbe; on alleguera pour preuve, que cet arbrisseau est dans le jardin du Roi.

A cela trois réponses. La première, qu'il n'est pas vraisemblable qu'une plante soit herbe dans un pays, & arbrisseau dans un autre. La seconde qu'au moins cette seconde espèce n'est pas arbrisseau; & que le Dictionnaire

des drogues simples ne fait point cette distinction. La troisieme, quel arbrisseau du Jardin du Roi, n'est peut-être pas le féné; l'on ne peut s'en assurer que par les follicules, & on m'a dit qu'il n'en portoit point. Quoi qu'il en soit, il est aisé d'éclaircir cet article. Je dis ce que j'ai vu; & l'on auroit tort de douter de mon témoignage.

Noms & vertus de plusieurs plantes dont on fait usage à St. Domingue.

Je choisirai les plus utiles & les plus curieuses dans le recueil de Minguet & dans les formules que M^r. Lepoupée Desportes, Medecin du Roi au Cap, avoit faites pour l'Hôpital dont il étoit chargé.

Avocatier.

L'avocatier est un arbre fruitier, qui croît fort haut, qui s'étend peu. Ses

fruits sont gros comme une poire de virgouleuse, oblongs, d'un verd qui jaunît un peu en mûrissant. Il pend à l'extrémité des branches par une queue longue comme la moitié du doigt, le noyau est fort gros, rond & extrêmement amer. On n'en fait aucun usage. Il est couvert d'une chair blanche, tirant sur le jaune, qui a la consistance de beurre frais dur, & il en a presque le goût. On le mange avec du sel & du poivre. Communément les nouveaux débarqués ne le trouvent pas bon d'abord : mais ils s'y accoutument aisément, & en mangent avec plaisir.

Minguet assure que ce fruit est bon pour le flux de sang. Je ne l'ai point éprouvé.

On se sert journellement de ses bourgeons en infusion, pour rétablir l'écoulement des regles, & dans les suppressions qui arrivent après les couches. On s'en sert aussi après les chûtes ou les

contusions, pour dissoudre le sang caillé. M^r. Lepoupée Desportes les ordonne dans les tisannes apéritives, & emménagogues.

Ananas.

J'en ai souvent fait de la limonade pour les fièvres ardentes & même malignes. On le coupe par tranches minces, que l'on met dans l'eau avec un peu de sucre. Je crois qu'il est préférable au citron du pays, qui est fort acré.

Aloés.

Minguet le recommande pour l'hydropisie, les gonflemens de ratte, & la gravelle. Je ne l'ai point vû employer, & je ne m'en suis jamais servi intérieurement. Ses feuilles coupées par tranches & appliquées sur la brûlure sont excellentes.

Bois Laiteux.

Le bois laiteux est un arbrisseau

dont les feuilles & les jeunes branches ont beaucoup de lait. On met infuser au soleil une grande quantité de ces feuilles dans une baignoire. Ce bain guérit souvent la fièvre des enfans & même des grandes personnes.

Minguet dit que ce lait arrête l'hémorrhagie d'une blessure. Il le faisoit entrer dans la composition des *onguens* comme *diachylon*. Ce sont les termes.

Calebasse de Bois.

La calebasse est le fruit d'un petit arbre extraordinairement couvert de feuilles qui viennent sur toutes les branches, même les plus grosses. Le fruit est rond & gros comme une pomme de rainette. Son écorce est dure & ligneuse à peu-près comme celle du coco, toujours verte : il est rempli d'une pulpe blanche.

Minguet dit, que le suc qu'on en tire, purge comme la meilleure médecine.

DE ST. DOMINGUE. 151

Il ajoute qu'à demi mûr , il entre dans les tifannes pour l'hydropisie & les maux de ratte. Il avertit qu'il faut prendre garde qu'il ne soit piqué de vers , parce qu'alors c'est un poison.

Je n'ai point entendu parler de cette précaution ; ni qu'on l'emploie autrement que comme un excellent vulnéraire. Pour cet effet on le fait cuire sous la cendre , on en exprime le jus pour prévenir ou résoudre le sang caillé après une chute. On en fait prendre aussi pour les abscesses & ulceres internes. Je ne m'en suis jamais servi , parce que ce remede chauffe beaucoup , & que j'en ai vu arriver de mauvais effets , probablement par l'impéritie de ceux qui l'employent. J'ai toujours préféré les fleurs de poincillade.

On trouve dans le Dictionnaire des drogues simples la description du fruit d'un arbre des îles de l'Amérique , qui est appelé macha-mona ; en

François, calebasse de Guinée, qui ressemble beaucoup à celui de la calebasse Espagnole. Celle-ci est très-commune à St. Domingue. Elle croît comme la citrouille : elle est aussi grosse, mais ordinairement plus longue. Les Negres s'en servent pour mettre de l'eau ou autre boisson. Lorsque ces calebasses font au quart de leur grosseur, on en mange comme des concombres ; elles ont un goût aigrelet fort agréable. C'est peut-être celle que Minguet appelle calebasse douce. Il parle encore de deux especes de grosses calebasses, l'une qu'il appelle calebasse à gourde ; sa semence est une des froides. (*Par consequent c'est la courge*). Les Espagnols s'en servent pour leurs voyages. L'autre calebasse est amere, elle sert de seau pour mettre de l'eau ou pour saler de la viande : apparemment qu'il n'a pas connu l'arbre dont parle Leméry.

DE ST. DOMINGUE. 153

Caprier.

Description de Minguet. „ Il a la
„ feuille comme le pourpier, courant
„ sur la terre. Il porte une graine qui
„ a trois à quatre pointes piquantes ,
„ avec une fleur jaune. Il croît abon-
„ damment dans les *savanes* (a). C'est un
„ pâturage excellent pour les bœufs.
„ Sa racine s'emploie dans les tisannes
„ apéritives. Minguet ajoute „ que ses
„ feuilles pilées, sont bonnes pour
„ ôter l'inflammation, & pour mû-
„ rir les abcès. „ Ses racines sont
vraiment apéritives, & s'emploient
journallement.

Bois épineux jaune.

Minguet assure, que l'écorce de ce
bois est aussi puissante contre les mala-

(a) Les *savanes* sont les prairies de St. Domingue
que l'on ne fauche jamais. Aussi n'y vient-il point de
foin, mais différentes herbes, comme chien-dent, pié de
poule, caprier, &c.

dies veneriennes que le Gaïac. M^r. Desportes l'emploie dans les tisannes astringentes.

Collet à Dame.

Cette plante est ainsi nommée, à ce qu'on m'a dit, parce que sa feuille est grande, ronde, avec une échancrure du côté de la queue, comme un collet que les payannes portoient autrefois. Je ne l'ai jamais vüe. Le P. Plumier l'appelle, *saururus foliis amplis rotundis & umbilicatis*.

Il y en a de deux sortes, l'une qui a la feuille plus douce & plus fine que l'autre: Minguet appelle celle-ci, feuille à collet bâtarde. „ Sa racine, dit cet „ Auteur, est excellente en tisanne, „ pour la strangurie récente & les go- „ norrhées. „ On n'entend pas bien ce qu'il veut dire par strangurie récente.

„ Sa feuille est très-bonne en cata- „ plasme, elle attire beaucoup.

DE ST. DOMINGUE. 155

(10) *Mapou rouge.*

C'est un grand & gros arbre , qui s'étend beaucoup ; il est fort commun , la fleur est blanche , il lui succede une grosse poire remplie de coton . *Minguet.* Ce qu'il appelle poire , est une coque grosse comme celle du maronnier , remplie d'une soie jaune extrêmement fine & douce au toucher ; j'en ai envoyé à Paris. On n'en peut rien faire ; elle est trop courte pour être filée : on essaya d'en faire des chapeaux , elle ne peut pas se lier ensemble ; mêlée avec le castor , elle ne prend point la teinture. Les habitans de St. Domingue font une tisanne avec son écorcé pour la rougeole & la petite verole. J'ai trouvé que cette tisanne est trop chaude , & qu'elle donne des maux de gorge. J'ai toujours préféré les fleurs de poincillade sèche : une pincée sur deux ou trois

pintes d'eau de chien-dent (a).

Goyavier.

Le goyavier est un arbre d'une grandeur moyenne. Son fruit est fort bon & fort estimé. Il y en a de trois sortes. Les goyaves aigres qui servoient à faire une gelée excellente, c'est la plus petite espee: elle est ronde, grosse comme la plus grosse pomme d'apis; la chair en est rouge, remplie de petits pépins fort tendres.

La goyave Espagnole est la plus estimée, elle est oblongue, grosse à peu près comme une poire de virgouleuse, verte d'abord, jaune quand elle est mûre. Les habitans du pays la mangent crue: elle est fort bonne en compote.

La goyave de Guinée est de la même figure & de la même grosseur,

(a) Il y a un mapou gris, si gros qu'on en fait de grands canots.

DE ST. DOMINGUE. 157

à peu-près que la précédente : la chair en est rouge, on la mange comme la goyave Espagnole; mais elle n'est pas si délicate.

L'eau exprimée des bourgeons pilés, efface les taies des yeux, selon Minguet: bouillis dans l'eau ils entrent dans les gargarismes pour les chancres & les ulcères de la bouche, suite de la salivation.

Le fruit avant sa maturité, encore micux au tiers ou quart de sa grosseur, est astringent, & convient dans les diarrhées, en tisanne. Mr. Desportes fait entrer la racine de goyavier dans les tisannes astringentes (a).

Herbe à Blé.

„ Ainsi nommée, dit Minguet, à
„ cause de la ressemblance qu'elle a
„ avec le blé. „ Elle croît de même,
à la hauteur de trois ou quatre piés,

(a) Le Pere Labat décrit assez bien le goyavier.

elle porte un long épi, dans lequel je n'ai vû ni grain ni semence. Un demi-verre de jus exprimé de l'herbe pilée, est fort purgatif; on le mêle avec autant d'eau de casse. On emploie communément sa racine dans les tisaunes rafraîchissantes avec le chien-dent & la racine de pié de poule, herbe également commune. Les vertus que Minguet donne à l'herbe à blé sont d'être *bonnes dans toutes sortes d'onguens: dans la composition de toutes sortes d'eaux pour les cancers & ulcères; & dans les tisanes pour maux veneriens.* Il ne parle point de sa vertu purgative. Je ne m'en suis servi qu'en tisane: mais un Habitant chez qui j'ai demeuré trois ans, m'a assuré que pendant plusieurs années il ne s'étoit pas servi d'autre chose pour purger ses Negres.

Herbe à mille pertuis.

Cette herbe a la feuille percée, dit

DE ST. DOMINGUE. 159

Minguet., Mâchée, elle appaise les douleurs de dents, en laissant le marc le plus longtems qu'on peut,. Il conseille aussi pour les maux d'oreilles d'en faire tomber le jus dedans, & de mettre du marc par dessus ; pour la fièvre, d'en faire infuser une poignée dans un verre d'eau, & de le boire avant l'accès. Monsieur du Hamel (a) avec lequel j'ai vécu quelques années à Léogane, & qui y est mort il y a cinq ou six ans, fort regretté non-seulement à cause de sa probité & de ses grandes connoissances, mais encore à cause de ses recherches immenses sur la botanique, & les curiosités naturelles, qui deviendront peut-être inutiles, parce que sa mauvaise santé dans les dernières années de sa vie ne lui a pas permis de les mettre en ordre: M^r. Duhamel, dis-je, dans ses remarques, sur le ma-

(a) Il étoit Correspondant de l'Académie des sciences.

manuscrit de Minguet, dit de l'herbe à mille pertuis ; que c'est une astérïde, qui a très-forte odeur, les feuilles tendres, succulentes, d'un goût désagréable, mais souverain en décoction pour la fièvre. Les semences sont aigrettées : elle n'est nullement du genre du mille pertuis.

Herbe à ulcere.

Elle est fort connue, & vient dans les haies. „ L'eau que l'on en exprime, dit Minguet, mise dans un ulcere, le guérit.

La feuille seule appliquée nettoie l'ulcere de ses chairs baveuses. On l'appelle herbe à ulcere de Minguet, tout le monde la connaît. Les fleurs & les fruits viennent en ombelle (a).

Minguet décrit deux autres espèces d'herbe à ulcere ; l'une à feuille ron-

(a) Les fruits sont des baies, qui ressemblent à celles du sureau.

DE ST. DOMINGUE. 161

de, l'autre à feuille longue.

Herbe à ulcere à feuilles rondes.

„ Ainsi nommée parce que j'en ai
„ guéri des ulcères de quatre ou cinq
„ ans. Je m'en suis servi dans la com-
„ position des onguens ; elle y a fort-
„ bien fait. Elle est bonne dans les
„ bains aromatiques, pour gens acca-
„ blés de douleurs, & perclus de leurs
„ membres. Elle croît dans les pays
„ vieux habités, & porte une petite
„ fleur par grappe, avec une feuille
„ dentelée.

Herbe à ulcere à feuilles longues.

„ Elle croît dans les vieilles habita-
„ tions comme une mauve, porte trois
„ feuilles & un bouquet au bout de la
„ branche. Sa fleur est double, à
„ trois ou quatre tirets au milieu. Elle
„ est d'un blanc terne.

Il conseille de laver l'ulcere avec

l'eau de la plante , d'y tremper un plumasseau , de l'appliquer sur l'ulcere.

Je ne connois point ces deux especes.

Herbe à Taies.

Je ne la connois point. „ La fleur,
 „ dit Minguet, est violette, avec trois
 „ ou quatre tirets. Elle a la feuille
 „ dentelée, un peu rude & chargée
 „ de poils. L'eau que l'on tire de la
 „ feuille écrasée dans la main, & infu-
 „ sée dans les yeux qui ont des taies
 „ nouvelles, les guérit. Elle entre
 „ dans les eaux distillées.

Autre herbe à taies, marjolaine frisée.

„ Son jus instillé dans une taie
 „ la guérit. Elle entre dans les onguens.
 „ Sa fleur est blanche, sa feuille den-
 „ telée, & sa graine grosse comme un
 „ pois. Je ne connois point non plus
 cette seconde especes.

Herbe sensible.

C'est la sensitive *mimosa*.

DE ST. DOMINGUE. 163

Minguet en décrit de deux sortes, l'une blanche & l'autre rouge.

„ La blanche, dit-il, est une espece
„ d'ipécacuana pour ses vertus, en in-
„ fusion. pour les diarrhées & flux de
„ sang. Elle croît dans les pays arides,
„ & ou il y a des sapins. Elle vient
„ comme une *liane* avec des feuilles
„ coupées, courant sur la terre:
„ elle fleurit blanc. Sa feuille touchée
„ sur le midi, se fanne.

Herbe sensible, rouge.

„ Ainsi nommée, parce qu'étant
„ touchée la feuille se ferme.

La même chose n'arriveroit-elle point à la blanche ?

„ La racine en infusion est bonne
„ pour diarrhée & flux de sang. On
„ peut s'en servir faute d'ipécacuana.

Je n'ai point vu de sensitive dans les quartiers de St. Domingue, où j'ai habité ; il y en a apparemment dans le

quartier du Cap. J'en ai vû beaucoup à la Martinique.

Herbe à pians.

„ Elle est faite comme l'absinthe, &
 „ croît dans les pays vieux habités.
 „ L'eau que l'on en extrait seche les
 „ pians que l'on en frotte: sa racine en
 „ tisanne est bonne pour les maux ve-
 „ neriens. Elle est appelée aussi ab-
 „ sinthe.

Dans les lieux que j'ai habités elle est fort commune: on l'appelle absinthe marone, qui veut dire bâtarde. C'est une espece de matricaire. Je ne m'en suis jamais servi, que pour faire une eau vulnéraire, & je ne l'ai vû employer par personne.

Houx de l'Amerique.

„ Il ressemble à celui d'Europe. Il
 „ faut y faire une entaille fort pro-
 „ fonde pour en tirer une gomme

DE ST. DOMINGUE. 165

„ verte, d'une odeur merveilleuse &
„ excellente pour les onguens, com-
„ me le *betonica* & autres.

Je n'en ai vû qu'en arbre, un peu plus gros par le tronc qu'un cerisier. Ses fleurs viennent sur une tige sans feuilles assez longues; elles ressemblent à celles du pêcher. Ses feuilles sont semblables à celles du houx d'Europe: mais les pointes ne sont pas si dures. Le tronc n'est pas flexible (a). Cet arbre est assez rare: je n'en ai vû que deux.

Le Jalap.

„ Il a autant de vertu que celui qui
„ vient d'Europe, &c. Sa fleur est
„ fort petite.

Celui que j'ai vû à Leogane, où il y en a beaucoup dans les jardins, est très-peu résineux, inférieur par conséquent à celui qu'on apporte en Europe.

(a) Diction. des drogues.

C'est la racine des belles de nuit. Il y en a à fleur rouge & à fleur blanche ; ce sont des tuyaux évasés en entonnoir. &c. Voyez le Dictionnaire des drogues simples. Quant à la racine, celles des rouges & des blanches, des jeunes & des plus vieilles, n'ont pas plus de résine les unes que les autres.

Peut-être celles qui viennent dans le quartier du cap, où demeueroit Minguet, sont d'une autre espece, ou sont plus résineuses.

Ipecacuana.

„ Il porte une fleur comme une
„ cloche de couleur violette.... sa
„ racine est d'un blanc jaunâtre.

Je n'en ai vu qu'une fois sur terre, qui n'étoit pas en fleur. Sa racine étoit ridée, tortue, de couleur brune, moins grosse qu'une plume à écrire. Il croît sur les montagnes.

Manille bâtarde.

„ Elle porte une gouffe comme la
 „ manille franche , & croît le long des
 „ arbres comme une *liane* verte & ron-
 „ de. C'est le fondement de l'eau pour
 „ les cancers , ulceres & chancres. Elle
 „ fait plus d'effet que le vitriol & la
 „ pierre infernale, mangeant les mau-
 „ vaises chairs , nourrissant & faisant
 „ revenir les bonnes. „ M^r. Duhamel
 dans ses remarques sur le manuscrit de
 Minguet , dit que cette manille bâtarde
 est l'*arum repens* , extraordinairement
 caustique. J'ai entendu dire à Min-
 guet , ajoute-t'il , qu'il en faisoit un
 onguent pour les ulceres , & qu'il
 avoit la force de faire sauter le cul de
 la chaudiere de fer où on le fait.

Monbin , ou Manbin.

Est un arbre des plus gros , fort com-
 mun. Minguet dit que la racine en

tifanne guérit la diarrhée & la dyssenterie. Je ne l'ai point vû employer à cet usage. On se sert communément des feuilles pour les bains. On appelle son fruit prunes de monbin. Elles sont jaunes, ont fort peu de chair sur le noyau (*a*). Les Negres mêmes ne sont pas fort curieux d'en manger. Quelques habitans en font une gelée, que l'on dit être bonne.

Medecinier.

Le medecinier est un grand arbrisseau. Son fruit est gros comme un maron, par bouquets de trois ou quatre, sur de longues queues. On l'appelle noix de medecine. L'amande renfermée dans une coque est de fort bon goût: mais c'est un violent émétique & purgatif. Elle l'est beaucoup moins

(*a*) Il s'en faut beaucoup qu'elles soient aussi grosses que les prunes de Ste. Catherine, comme le P. Labat le dit.

DE ST. DOMINGUE. 169

quand on en a ôté le germe & la pellicule qui sépare les deux lobes. Je crois qu'on pourroit en tirer parti, en ajoutant une amande ou deux dans une émulsion. On m'a même souvent exhorté à tâcher d'en trouver la dose : mais je crois, quand on a des purgatifs sûrs, qu'il ne convient point à un medecin d'en essayer de douteux : il doit laisser faire ces épreuves aux autres, & en profiter (a).

Le P. Plumier appelle ces especes de pignons, ou noix de medecine, *ricinoides gossipii folio*.

Il me paroît que l'article *ricinus* dans le Dictionnaire des drogues simples de Lemery est fort embrouillé. Il parle de quatre especes de ricins ou pignons

(a) Le Pere Labat a d'écrit assez bien, (à quelque chose près) le medecinier, & ses noix. Il dit que quatre ou cinq, selon l'âge & le temperament des personnes suffisent pour purger très-bien : mais que quand on en prend une plus grande quantité, l'on s'expose à des vomissemens cruels & à des évacuations trop grandes.

d'Inde. Dans le premier il décrit le *palma christi*.

Dans le second, c'est le medecinier qui porte une amande, comme il le dit, plus grosse que celles des grains de *ricin*, c'est-à-dire plus grosse que celle du *palma christi*. C'est celle que je viens de décrire, on l'appelle à St. Domingue, noix de medecine.

Il parle dans le troisieme d'un autre *ricin*, qu'on appelle pignon d'Inde, en latin *grana tilli*, *grana tillia*. Je crois que ce sont les mêmes que les pignons du *palma christi*.

Enfin il en ajoute une quatrieme espece, qu'il appelle medecinier d'Espagne, ou la noisette purgative. Je crois que c'est le fruit qui est décrit dans le second article. Ainsi il n'y auroit que deux especes de ricins ou pignons d'Inde; ceux du *Palma Christi*, & ceux du medecinier.

Je n'ai vû à St. Domingue que le

DE ST. DOMINGUE. 171

palma christi, & le medecinier, dont il y a trois especes, suivant le Pere Labat.

Quoi qu'il en soit, il est facile de s'éclaircir sur cette matiere.

Minguet ne parle que de l'amande du medecinier. *Elle est*, dit-il, *purgative, mais dangereuse, parce qu'il est bien difficile d'en trouver la dose. Elle purge haut & bas, si on n'en ote pas le germe.*

En ôtant le germe & la pellicule qui sépare les lobes, elle est moins vomitive, mais elle l'est toujours.

Nandiroga, ou Contrepoison de l'Amérique.

„ Je nomme ainsi ce simple, dit
„ Minguet, à cause de son fruit, ou
„ graine, grande comme une piece
„ de huit (a), ronde & faite comme
„ la noix. On en peut tirer l'huile

(a) C'est une piafre valant huit escalins:

„ comme de l'olive , & en faire pren-
 „ dre à une personne empoisonnée ,
 „ cela la guérira. Elle entre dans la
 „ composition des onguens , comme
 „ beaucoup attractive ; elle est encore
 „ bonne pour les éréfipeles , elle croît
 „ le long des arbres. Elle porte une
 „ fleur blanche. „ Je ne connois point
 ses vertus. Le Pere Plumier l'appelle
nhandiroba scandens foliis hederaceis an-
gulosis.

Mariacobi ou *Mariacobo.*

„ Il croît ordinairement sur le mû-
 „ rier , par le moyen des oiseaux qui
 „ y portent la graine : cette plante est
 „ pleine de piquans & fort tendre ;
 „ son fruit est bon à manger , & pour
 „ arrêter les cours de ventre. Il est
 „ martelé , & son écorce est sembla-
 „ ble à celle de l'ananas. Il est rempli
 „ de petites graines noires.

Je n'ai point vû de ces fruits.

DE ST. DOMINGUE. 173

Quand Minguet dit que cette plante vient sur le mûrier; il ne faut pas croire que ce soit des mûriers semblables aux nôtres : il n'y en a point à St. Domingue. L'orme de St. Domingue, qui ressemble assez à ceux d'Europe, porte un fruit fait comme une mûre verte au commencement, noire quand elle est mûre ; mais dure. C'est une bonne nourriture pour les chevaux, bœufs, moutons, &c.

Monsieur Duhamel assure que le mûrier de Minguet est le bois jaune du Cul-de-sac, qu'il est bon pour la teinture.

Orange aigre.

„ Le fruit entre dans la composition des eaux & des onguens pour les ulceres les plus vilains & les plus vieux. On fait de son écorce séchée au soleil une poudre à vers fort amere. Sa feuille & ses bourgeons

„ entrent dans les bains aromatiques ;
„ sa racine dans les tisannes pour les
„ maux veneriens. „

Il a oublié de dire que les esclaves se servent de ces oranges pour blanchir le linge , &c. & que *boucanées*, comme on parle à St. Domingue , c'est-à-dire un peu cuites sur les charbons , on s'en sert journellement pour les blessures des chevaux , & même pour nettoier les ulcères des Negres.

Ces orangers viennent en grande quantité dans les bois. On en met de distance en distance dans les haies de citronniers , que l'on taille comme la charmille dans nos jardins , & que l'on cerce très-soigneusement ; ce qui rend les chemins , qui ont environ soixante piés de large , d'une extrême beauté ; car ces orangers sont toujours chargés de fruit & de fleurs.

DE ST. DOMINGUE. 175

Orme.

„ De ses bourgeons & de son fruit,
„ on fait une boisson fort agréable,
„ & purgative. Elle maintient ceux
„ qui en boivent gras & frais, comme
„ s'ils venoient d'Europe. Toute sorte
„ d'animaux s'en nourrissent. Sa cen-
„ dre est bonne pour faire du savon.
„ Sa fleur est blanche. Cet arbre entre
„ dans les tisannes pour gonorrhées
„ (a) & galanteries. „

Il ne dit point quelle partie.

J'ai beaucoup entendu parler de
cette boisson : mais je n'en ai point vû.

Le P. Plumier appelle cet arbre
*guajuma arbor ulmi folio, fructu ex pur-
purâ nigro.*

Thibé.

„ C'est un poison d'autant plus dan-

(n) Je sai que quelques habitans se servent de
l'écorce pour les gonorrhées.

76 P L A N T E S

„ gereux que l'on en meurt pour peu
 „ qu'on en mange, ou que l'ayant
 „ manié on ne se lave pas les mains.
 „ On ne change point de couleur, on
 „ n'enfle point. Il empoisonne les
 „ chiens; les chevaux en meurent si-
 „ tôt qu'ils en ont mangé. „ Minguet
 se trompe.

J'ai guéri des mulets, dont l'un
 entre-autres étoit empoisonné dès la
 veille, & fort enflé. Je leur faisois
 avaler une demi-once d'orvietan dans
 une chopine de vin.

Cette herbe vient dans les ruisseaux.

M^r. Duhamel appelle cette plante,
ra punctulus aquaticus foliis cichorii, flore
albo, tubulo longissimo. Le P. Plumier
 la nomme *trachelium sonchi folio, flore*
albo, tubulo longissimo.

Quenique.

„ Sa graine est de couleur de cendre:
 „ bonne dans les tisannes pour les go-
 „ nor-

DE ST. DOMINGUE. 177

„ rhées. Il croît au bord de la mer
„ armé de piquans, & produit une gouf-
„ se comme un pois jaune. „
„ Je ne connois point cette plante.

Roseau.

„ Sa racine est bonne dans les tisan-
„ nes pour gonorrhées. Il croît au bord
„ des rivières comme une canne à
„ sucre: il porte un pennache pour
„ fleur au bout de la tige. „ Ce pen-
„ nache est assez semblable à la fleur des
cannes à sucre que l'on appelle fleche.

On se sert très-communément de la
racine dans les tisannes rafraîchis-
santes.

Ce peut-être une espece de bambou,
ou roseau des Indes Orientales. Il n'est
ni si beau, ni si gros, ni si haut.

Reglisse de l'Amérique.

„ C'est une liane qui a la même

„ odeur , (*a*) que la réglisse véritable ;
 „ elle est bonne pour les maux véné-
 „ riens. Sa feuille est fort douce , la
 „ fleur d'un blanc sale , son écorce
 „ grise.

On l'appelle liane , parce qu'elle porte des tiges menues , pliantes & fort longues. Ses feuilles sont assez semblables à celles de l'acacia , ou de la poincillade , rangées par paires. Son fruit est un petit pois rouge , avec un point noir dans une gouffe fort courte. On en apporte dans les ports de mer : les Religieuses en font des chapelets ; le peuple en fait des colliers pour les enfans. Il n'y a que sa feuille & sa tige qui ait le goût de la réglisse , la racine ne l'a point. On pourroit la nommer *Glycyphyllon Americanum*.

On l'employe dans les tisannes , ou seule ou mêlée avec d'autres plantes. Je m'en servois dans les commence-

[*a*] Il a voulu dire le même goût.

DE ST. DOMINGUE. 179

mens des gonorrhées jusqu'à ce que la douleur fût passée.

Le P. Plumier l'appelle *Orobus fructu coccineo nigrâ maculâ notato.*

Ronce de l'Amerique.

„ Cette plante croît le long des
„ montagnes : elle est fort épineuse ,
„ & jette plusieurs pommes ensemble ,
„ le long de ses branches. Le dessous
„ est par barre , & sa pomme est grise.
„ Elle entre dans les tisannes pour
„ les maux vénériens : on la coupe
„ par morceaux.

Le P. Plumier la nomme , *Pereskia aculeata* , *flore albo* , *fructu flavescente.*

Je ne la connois point.

Raisinier du bord de la mer.

„ On fait de la racine une tisanne
„ bonne pour le flux de sang & cours
„ de ventre. Son raisin bouilli avec
„ un peu de sucre & coulé , est bon

„ pour les mêmes maladies. Il fleurit
 „ violet (a). „

Raquette.

Minguet dit que *la fleur entre dans les tisannes pour galanterie ; que son fruit est rouge : que sa feuille cuite sous la braise , dépouillée de sa première peau , appliquée sur apostumes , y fera bon effet. Il n'en dit rien d'avantage.*

Ses feuilles (que l'on appelle *patte de raquette*), *boucanées*, c'est-à-dire, passées sur la braise , *appaissent les inflammations ; mûrissent les abcès, appliquées dessus.*

En lavemens , elles sont excellentes pour les douleurs de ventre , la dysenterie & la diarrhée.

On mange son fruit en compotte : on dit qu'il est astringent ; il est un peu fade.

(a) Cet arbre n'est point le mangle rouge , comme le P. Labat le dit.

Le P. Plumier appelle la raquette, *Opuntia major validissimis spinis munita*. Je ne fai s'il a donné ce nom à la raquette basse. Il me semble qu'à cause du terme, *major & validissimis spinis munita*, il conviendrait mieux à l'arbre. Il semble aussi que c'est l'arbre qui est désigné par les Auteurs rapportés dans le Dictionnaire des drogues simples.

Quoi qu'il en soit, la raquette arbre, est garnie d'épines plus longues & plus dures que la raquette basse ; elles occupent le tronc, les branches & communément les feuilles. Ces feuilles de la raquette basse sont longues d'environ un demi-pié, plates, en ovale, épaisses tout au plus comme le doigt (a) ; celles de l'arbre sont moins longues. Il y en a de plates, de triangulaires &

(a) Il y en a une espece toute garnie d'épines blanchâtres, comme le tronc de l'espece qui est arbre : une autre toute verte, avec quelques tubercules épineux.

de quadrangulaires. Le fruit est le même dans l'une & l'autre espece. Je ne sai si l'on mange celui de l'arbre. Je n'ai vû employer que la basse, que l'on pourroit appeller, *Opuntia minor humilis*, *foliis à terra exsurgentibus*.

Il y a une espece de cette derniere que l'on appelle raquette Espagnole, qui n'a point d'épines, dont on fait un sirop fort bon pour la toux, pour les poitrines seches, échauffées, &c.

Sauge.

„ Elle croît le long des rivières (a)
 „ elle a l'odeur de la sauge de l'Eu-
 „ rope. La fleur est blanche par pe-
 „ tits bouquets. „ Elle ressemble à la
 grande sauge, nommée par quelques
 Botanistes *salvia latifolia*.

Le P. Plumier l'appelle, *camara arborescens salvia folio*.

(a) Il devoit ajouter comme un petit arbrisseau qui a beaucoup de tiges.

Sauge blanche.

„ Elle croît dans les vieilles savanes,
„ n'a point tant d'odeur que l'autre ;
„ sa feuille est plus petite & plus
„ blanche ; sa fleur est blanche, entre-
„ coupée en trois. Elle pousse une
„ seule tige fort petite. „
Je n'en ai jamais vû.

Surelle ou Ozeille de Guinée.

„ Elle est bonne dans la soupe &
„ dans les bouillons des malades (a).
„ Son fruit bon pour faire gelée , &
„ vin qui enivre. „

Son fruit est une coque épaisse, tendre, qui succède à une grande fleur, en cloche : on en fait des comportes & de la gelée fort bonnes : on la prend avant qu'elle commence à sécher.

[a] M. Desportes en employoit les bourgeons dans les tisannes rafraîchissantes.

Il y en a de blanche & de rouge. La blanche est moins sûre que la rouge ; on la préfère pour les compottes.

La plante vient comme un grand arbrisseau , fort touffu par la multitude des branches qui sortent d'une seule racine.

Seguine-rouge.

„ Purgative & sudorifique. Elle
 „ croît dans les montagnes : sa tige
 „ est noïeuse comme un roseau ; ar-
 „ mée de petits piquans , &c. „ C'est
 la squine ou l'esquine. Sa racine est
 comme Lemery l'a écrite, mais beau-
 coup plus grosse & plus longue. Il y
 en a qu'on est obligé de couper pour
 la tirer de terre. Aussi Minguet, dit,
 que *chaque pié en fournit plus d'un baril.*
 Il y en a de différente grosseur. Elle est
 plus dure, plus compacte & plus li-
 gneuse que celle qui nous vient de la
 Chine.

DE ST. DOMINGUE. 185

Je n'ai point reconnu de vertu purgative dans cette racine: peut-être la perd-elle en séchant; il y en a même qui la font sécher au four avant de s'en servir. Je me contentois de l'exposer à l'air pendant trois ou quatre mois.

Elle pousse une tige qui monte & s'attache dans les arbres: elle est d'un verd brun, couverte de petites épines, comme le rosier: mais elles ne sont pas si fortes, elle a des nœuds en distances inégales, faits comme ceux du roseau. Cette tige principale en produit d'autres qui se sechent & qui tombent. Elle porte des feuilles rangées alternativement sur des queues assez longues. Ordinairement il sort une tige commune à trois feuilles, dont l'une est portée sur une queue plus courte, les deux autres sur deux queues bien plus longues. Ces feuilles sont oblongues & se terminent en une

pointe un peu allongée ; mais qui ne pique pas.

Scolopendre double.

„ J'ai découvert ce simple depuis peu :
 „ elle est fort rare & croît sur des ar-
 „ bres pourris. On en fait un sirop
 „ excellent pour toutes sortes de mala-
 „ dies de poitrine ; comme asthme ,
 „ rhûme & autres. Elle entre dans
 „ les tisannes pour l'hydropisie & maux
 „ de ratte. „ Minguet parle encore
 de deux autres especes : il appelle l'une
scolopendre jaune , qui vient auprès des
arbres & sur des arbres & contre des bois
pourris.

Il appelle l'autre „ *scolopendre rouge ,*
 „ *qui croît par bouquets le long des arbres.*
 „ Cette troisieme a les feuilles plus
 „ grandes avec des especes de piquans
 „ aux deux côtés. Il leur attribue les
 „ mêmes vertus , avec cette observa-
 „ tion que la derniere en a moins que
 „ les deux autres. „

DE ST. DOMINGUE. 187

Je ne connois point ces especes de scolopendre.

Séné bâtard.

„ Très-bon dans les lavemens com-
„ posés pour hydropisie ; & lorsqu'il est
„ sec , dans les bains aromatiques.
„ Sa fleur est jaune & d'un rouge
„ mourant. Il porte une cosse fort pe-
„ tite & plate aprochant du séné
„ du Levant. Il croît ordinairement
„ dans les savanes , meurt dans les sé-
„ cheresses , & reverdit dans les tems
„ humides , & en si grande quantité ,
„ que l'on a de la peine à passer où il
„ y en a. Ses feuilles sont un peu lon-
„ gues , opposées vis-à-vis l'une de
„ l'autre , non terminées par une im-
„ paire. „

Séné de l'Amérique.

„ Plus fort que celui du Levant :
„ très-propre en infusion, surtout pour

„hydropisie, pourvû que coupé on
 „le fasse sécher à l'ombre. Sa fleur
 „est petite, ronde, d'un blanc blafard.
 „Sa cosse est ronde & longue con-
 „tenant sa graine. Il croît ordinai-
 „rement dans les endroits élevés,
 „terres autrefois défrichées & aban-
 „nées.

Je n'ai jamais vû de féné dans les
 quartiers ou j'ai demeuré. Celui que
 j'ai cultivé venoit de graine que l'on
 avoit apportée du Cap.

Trompette.

— Il y a un arbre à St. Domingue qu'on
 appelle bois trompette, qui croît fort
 haut, & qui a peu de branches. C'est
 apparemment de cet arbre que notre
 Auteur veut parler sous le même nom
 de *trompette* : du moins n'en connois-
 je pas d'autre.

„ Ses racines sont, dit-il, écartées ; elles

„ entrent dans les tisannes pour go-
„ norrhées Sa fleur est blanche ,
„ (a) par trois queues de rat , sa graine
„ bonne à manger. „

Mr. Desportes employe son écorcé
dans les tisannes apéritives.

Trefle.

„ Bon en tisanne pour difficulté
„ d'urine. Sa racine est très-bonne
„ aussi : mais il en faut user médio-
„ crement , car elle feroit pisser jus-
„ qu'au sang. Sa feuille entre dans les
„ tisannes pour maux vénériens. Les
„ gousses sont en grappe , sa feuille
„ ronde , & la fleur pâle : il croît le long
„ des chemins & savanes. „

Selon Mr. Duhamel , ce que Min-
guet appelle trefle , est une espece de
pois chiche fort peu dissemblable à
celui d'Europe.

(a) Il y a là quelque chose de louche : il y manque
apparemment le mot *terminée*.

Bois sifleux , ou bois à flot.

„ Son bois est extrêmement léger.
 „ Sa feuille fort grande, sa fleur blan-
 „ che, sa gouffe longue, des semen-
 „ ces petites, noires & rondes , son
 „ cotton d'une finesse incomparable.
 Je ne la connois point.

Bois major.

C'est un petit arbrisseau. Je me suis
 servi de sa racine pour les gonorrhées ,
 lorsqu'on ne trouve plus de pois-puant,
 qui meurt dans la saison des secs (a).
 Il est fort connu.

Minguet n'en parle point.

(a) Dans les îles de St. Domingue & autres, situées
 entre le tropique du cancer & l'équateur , on ne
 compte que deux saisons : la saison des pluies qui
 commence dans le mois de Mai, & finit vers la fête de
 tous les SS. & la saison des secs , depuis Novembre
 jusqu'au mois de Mai , parce qu'il pleut tout au plus
 une fois le mois pendant tout ce tems , au lieu que
 dans les autres , il pleut presque tous les jours.

DE ST. DOMINGUE. 191

Bois Mary ou d'Almarie.

» Cet arbre est bon en mâtûre de
» vaisseaux, mais fort pesant, sa fleur
» est blanche ; les oiseaux mangent
» son fruit.... Il en sort une gomme
» d'un très-beau vert, elle entre dans
» les onguens.

J'ai vû à St. Domingue pendant la guerre, de belles bougies vertes, apportées, à ce qu'on disoit, de la nouvelle Angleterre. Elle étoit certainement faite avec une gomme, mêlée peut-être avec quelques-unes de ces huiles du pays qui se figent, ou bien avec un peu de cire. N'étoit-ce point avec cette gomme (a) ? C'est à cause de ce soupçon que j'ai parlé de cet arbre, qui d'ailleurs n'entre point dans l'objet que je me suis proposé.

(a) J'en ai vû d'autres faites avec le blanc de baleine & quelqu'autre matiere grasse.

Bois Capitaine.

C'est un arbrisseau. Ses feuilles sont par-dessus vertes & cuisantes, par-dessous blanchâtres, remplies de petites pointes très-fines qui restent dans les doigts quand on les touche. Il porte un fruit comme une cerise, bon à manger, dit Minguet. Sa fleur est blanche.

Comme j'ai été attrappé une fois à sa feuille, je n'ai pas eu la curiosité de goûter son fruit.

Le P. Plumier a nommé cet arbrisseau, *Malpighia latifolia*, folio subtus spinoso.

Bois de fer.

„ Son fruit est gros & rond comme
„ le petit doigt. Son bois est fort amer:
„ il casse les meilleures haches lorsqu'on le veut couper. „

Minguet n'en dit pas davantage.
Son écorce entre dans les tisannes sudorifiques

DE ST. DOMINGUE. 193

fudorifiques avec le gayac. Voyez le Dictionnaire des drogues simples, Art. *lignum ferri*.

Cœur de bœuf.

Nous en avons parlé ci-dessus. Voici ce que Minguet en dit:

» Son fruit est semblable au cœur d'un
» bœuf, jaune en dehors, lorsqu'il
» est mûr (a), blanc en dedans, & rem-
» pli de petites graines. Il est bon à
» manger, & son usage peut arrêter
» un cours de ventre. » C'est sur son
témoignage que je m'en suis servi, avec
un succès incroyable. Il ajoute: « Sa
» fleur est jaune tirant sur le blanc. »

Chêne.

Minguet parle de deux especes de chêne. Il appelle l'une chêne à gland.

» Ce chêne est gris. Le bois en est

(a) Je n'en ai vu que de couleur de rose.

„ bon pour la construction des mou-
 „ lins à sucre , & lorsqu'il est mis en
 „ œuvre , il a l'odeur de la rose. Sa
 „ fleur est à trois feuilles & autant d'é-
 „ tamines Son fruit est semblable
 „ au gland de l'Europe. Les Sangliers
 „ le mangent. »

Selon M^r de la Lande , homme
 d'esprit , très - curieux & grand Ingé-
 nieur , c'est le bois de rose. Voyez
 Lemery , Art. *bois de rose*.

Chêne noir.

„ Bon à faire planches & à bâtir ,
 „ meilleur que celui d'Europe , parce
 „ que le vern'y donne pas Sa fleur
 „ est blanche , a quatre feuilles , suivie
 „ d'une longue gouffe remplie de fi-
 „ lasse. »

Cet arbre ressemble assez au chêne
 d'Europe par sa feuille & par son écor-
 ce. Les gouffes ne sont pas plus grosses
 qu'une aiguille à tricoter. Elles ont

bien un pié & demi , ou deux piés de long. C'est la *Bignonia arbor folio singulari, siliquis longissimis & angustissimis* du P. Plumier. C'est uniquement pour faire connoître la *Bignonia* , que j'ai rapporté ces deux derniers articles.

Croque-mollier.

» Sa fleur est blanche & fourchue ;
 » son fruit est noir , gros comme le
 » pouce, & couronné. . . . Il est astringent. Prenez-en quantité pour le
 » faire bouillir & diminuer en consistance de sirop , pour le flux de sang ;
 » qui sera arrêté en 24 heures. Il
 » croît au rivage de la mer , & pays
 » salineux. Sa feuille est armée de
 » piquans comme celle du petit houx.»

Je n'ai vû cet arbre que de loin en voyageant.

Frangipane.

C'est un arbre de moyenne grandeur

& hauteur, dont les branches sont toutes tortues, sa fleur est à cinq feuilles, variée de rouge & de blanc. Elle est épaisse. On en fait un sirop fort bon pour les poitrines échauffées (a).

Frêne.

„ Ainsi nommé, parce que sa feuille
„ ressemble à celle d'Europe. Il est fort
„ haut & droit, propre à faire du mer-
„ rain. Son fruit est gros comme le
„ pouce, presque de la figure de l'o-
„ live; servant de nourriture aux fan-
„ gliers & aux oiseaux.

Son fruit n'est pas plus gros que les olives sauvages. Il est verd avant de mûrir, il est noir quand il est mûr : il vient par bouquets sur de longues queues. Il a fort peu de pulpe : elle est pâteuse. Il renferme un noyau fort dur

(a) Quand les fleurs sont tombées, il s'engendre dessus une chenille qui mange les feuilles & tout ce qu'il y a de verd. Ces chenilles sont vertes, fort grosses & d'une grande beauté.

DE ST. DOMINGUE. 197

dans lequel il y a une amande très-amere. J'en ai fait tirer de l'huile. Une livre d'amande en donne quatre onces. Il faut la laver dans plusieurs eaux pour ôter son amertume. Alors elle est fort bonne à manger. Elle se fige comme fait ici l'huile d'olive en hyver; elle est fort blanche.

Indigo marron.

Il vient sans culture. On le cultive aujourd'hui comme le franc, auquel plusieurs habitans le préfèrent.

Selon Minguet, sa racine en tisanne est bonne pour les gonorrhées.

Quelques-uns employent aussi la décoction de toute la plante pour l'asthme : elle est fort désagréable, & peu en usage, apparemment par cette raison, ou parce que cette vertu n'est pas bien connue, ou parce qu'elle ne réussit pas ordinairement.

Liane à caconne.

» Sa fleur est d'un blanc jaune, elle
 » produit une gouffe garnie d'un poil
 » roux. La fève qu'elle contient est
 » grosse comme une chataigne, de la
 » même couleur, mais plate, ronde
 » & peinte d'un cercle noir dans sa
 » rondeur. Elle est amere, quoique
 » les sangliers la mangent fort bien.

J'ai vû de ces gouffes : & l'on m'a dit
 que cette espece de maron qui est fort
 gros, étoit un bon contre-poison.

Le P. Plumier lui a donné le nom de
phaseolus siliquis latis, hispida, & rugos.

Liane à chique.

» Sa graine est par grappes, comme
 » le raisin, blanche quand elle est
 » mûre, & a sur le bout de chaque
 » graine, un petit œil. Elle croît le
 » long des rivières, elle est bonne

DE ST. DOMINGUE. 199

» à manger , contenant de petits
» grains, comme des têtes d'épingle.

Mr. Desportes en employe la racine
dans les tisannes apéritives.

Liane à bouton.

» Elle produit une pomme dans la-
» quelle est un bouton couvert d'un
» poil noir, doux comme satin, dans
» lequel sont plusieurs petites graines ;
» il n'y a point de fleur. Elle est bonne
» pour guérir des ulceres. » Les tiges
& les feuilles entrent dans les tisannes
apéritives de Mr. Desportes.

Liane à bœufs.

» Elle croît dans les montagnes, &
» rapporte la chataigne de mer, ainsi
» nommée, parce que les rivières dé-
» bordant l'entraînent à la mer. Cette
» chataigne, qui est fort grosse & en forme
» de cœur, sert à faire des tabatieres. Les
» sangliers la mangent. Pulvérisée &

» infusée pendant une nuit, elle est bon-
 » ne pour un fébricitant. Cette lianne est
 » fort grosse, court d'arbre en arbre,
 » quelquefois plus d'une demi-lieue.
 » Son pié est ordinairement où il y a
 » de l'eau. Sa feuille est fort petite ;
 » les bœufs l'aiment beaucoup. »

Je ne connois ni cette lianne ni sa vertu.

Lianne à tonnelle.

» Il est certain que deux piés bien
 » entretenus peuvent servir à une ton-
 » nelle de demi-lieue : elle produit
 » tant d'ombrage, & son épaisseur
 » est telle que l'on y peut parer un
 » grain de pluie. Son fruit est gros
 » comme un œuf, ayant trois quarts
 » & trois noyaux. Sa fleur est jaune,
 » en forme de cloche, avec quatre éta-
 » mines dans le milieu. »

C'est le convolvulus polyphyllus flore luteo & fructu maximis du P. Plumier.

J'ai vû dans la Ville de Léogane une de ces tonnelles.

Mangle du bord de la Mer.

» Il produit une gouffe fort allongée, la feuille est ronde (a). Sa fleur est de couleur de feuille-morte. Son écorce est bonne en infusion, pour une personne enflée, avec cette précaution de prendre le côté où le Soleil l'échauffe le plus. Il faut aussi choisir l'écorce la plus fine de ses jambes ou racines hors de terre, ou d'eau. Il porte une graine que les ramiers mangent. » Mr. Desportes l'employe avec le quinquina, l'écorce de sucrier & d'amandier.

Voyez ci-dessus ce que nous en avons dit.

Mûrier.

» La fleur est petite & blanche, sui-

(a) Minguet se trompe : elle est oblongue comme nous l'avons dit, approchant de celle du laurier.

» vie d'un fruit gros comme le pouce,
 » comparable à la fraise pour son bon
 » goût. Son pépin est fort petit, toutes
 » fortes d'oiseaux s'en nourrissent. »

*Le bois jaune du Cul-de-sac, est sans-
 doute le mûrier de Minguet. Cet arbre
 est bon pour la teinture; je suis surpris
 qu'il ne fasse pas mention de cette particu-
 larité. Peut-être ne connoissoit-il pas le
 bois jaune; peut-être aussi qu'il ne savoit
 pas son usage. M^r. Duhamel.*

J'ai demeuré trois ans au Cul-de-
 sac: & je n'ai jamais entendu parler
 ni de ce mûrier ni de son fruit; d'où
 je conclus qu'il n'est pas fort commun.

Perroquet.

» Dans le mûrier & autres arbres;
 » croît le perroquet, qui contient
 » quatre ou cinq pots d'eau bonne à
 » boire: on perce la plante avec la

» baguette du boucanier (a). »

Noisettes.

» Le noisettier vient fort haut. Sa
» feuille est petite & fort fine. Il naît
» dans les pays arides, & produit un
» fruit gros comme le pouce, rond &
» bon à manger, ayant beaucoup de
» saveur : sa coque est fort fine : mais
» si-tôt que cette noisette est vieille,
» elle se rancit. Elle feroit bonne à
» faire de l'huile.

Je ne connois point cette espece
de noisette. Je n'en ai pas même en-
tendu parler : mais il y a dans quel-
ques jardins de Léogane un grand
arbre dont l'écorce est blanchâtre,
qui ne porte pas un grand nombre de
branches, & dont les feuilles sont aussi
blanchâtres & fort grandes, il ne me
souvient pas de sa fleur. On l'appelle

(a.) C'est un fusil plus gros & plus long que les fusils
ordinaires.

noisettier. Il porte un fruit gros comme une pomme de grosseur médiocre : la peau est verte, & la pulpe qui est dessous est jaunâtre. Elle couvre trois gros noyaux, dans chacun desquels il y a une amande grosse comme nos noisettes, & aussi bonne. J'en ai fait faire de l'huile excellente.

Marrons.

» Lianne grise, qui porte une feuille
 » ronde, rapporte un fruit gros comme
 » une orange & de la même couleur,
 » quand il est mûr ; s'ouvrant par
 » le milieu, pour laisser sortir trois
 » grains semblables aux marrons
 » d'Europe ; même écorce & même
 » goût. Peu de personnes la connois-
 » sent ; elle grimpe dans les noyers.
 Je ne connois point cette lianne.

Noyer.

» Il porte des noix, semblables à

» celles d'Europe : mais la coque est
» plus épaisse & plus dure, & l'amande
» moins grosse. Il croît dans les mon-
» tagnes arides ; sa feuille ressemble
» à celle du frêne d'Europe. »

Je ne connois point cette espece de
noyer : mais j'en ai entendu dire ce
que Minguet en rapporte.

Sucrier de montagne , ou bois cochon.

» Sa gomme est excellente pour les
» coups de fer. Il faut laver la plaie
» avec de l'eau fraîche, y insinuer du
» baume avec un peu de charpi, une
» compresse avec un bon bandage
» par dessus : la plaie se ferme au bout
» de 24 heures. »

Ce qu'il a appelé gomme, il l'appelle
baume ; c'est son véritable nom. On
l'appelle encore huile, parce qu'il en a
la consistance. Ce baume participe du
baume de copaiü & de l'huile de téré-
benthine. Il est bon d'avertir qu'il ne

faut pas mettre du charpi dans la plaie , comme il le dit , mais un peu de baume , & pardeffus un plumasseau qui en sera imbibé. « Son écorce est » bonne dans les tiffannes pour les pians , » parce que sa gomme est purgative. » (*Je ne serois pas de son avis , elle est trop chaude.*.) » Son écorce est encore » bonne en tiffanne pour les gens at- » taqués du poumon , ou de l'asth- » me ; & si la partie gauche n'est point » attaquée , cela sauve la vie ; chose » éprouvée. (*Il m'a l'air d'un mauvais observateur sur cet article.*) » On l'appelle » bois cochon , parce que le cochon (*Marron, ou sanglier de ce pays-là*) » étant » blessé , va mordre cet arbre , en fait » fortir la gomme , y frotte sa plaie & » la guérit. »

Un des meilleurs usages qu'on peut faire de cette écorce , c'est de la faire entrer dans une eau vulnéraire faite au soleil , dans le goût de celle que

je composois il y a une trentaine d'années, qui est aujourd'hui fort commune dans Paris, & connue sous le nom d'eau rouge, ou d'eau de vie rouge.

J'en ai fait aussi à St. Domingue avec les plantes vulnérables du pays, par l'usage de laquelle j'ai sauvé à des Negres leurs mains écrasées par les moulins à sucre, que l'on avoit coutume de leur couper. Depuis le premier jour jusqu'au dernier, je ne les faisois panser qu'avec cette eau-de-vie. M^r. Desportes fait entrer cette écorce dans les tisannes apéritives.

Citronnier.

» Sa racine est bonne dans les tisannes
» pour galanteries. Son fruit sert à
» faire l'onguent noir avec lequel on
» ne manque jamais de guérir quelque
» ulcere que ce soit. Il est si violent
» qu'il fait plus de douleur que la

» pierre infernale : c'est pourquoi on
 » l'appelle aussi l'onguent du diable ;
 » il mange les mauvaises chairs, nour-
 » rit & fait venir les bonnes, & pré-
 » serve de la gangrene. »

L'onguent noir se fait avec du mâ-
 che-fer, de la suie & du jus de citron.
 Il est fort en usage ; on l'applique
 chaud ; c'est pourquoi il fait tant de
 douleur. » Ses pépins pilés font mou-
 » rir les vers des enfans. »

M^r. Desportes fait entrer son écorce,
 avec celle d'oranger sauvage dans les
 opiates apéritives.

Cerises de l'Amérique.

» Rouges grappues, grosses comme
 » celles d'Europe, pâteuses & alté-
 » rantes. Cet arbre a la feuille large
 » & grande comme le coudre. »

Le P. Plumier l'appelle *Malpigia mali
 punici facie*.

Je ne connois point cet arbre, & je
 n'en

n'en ai jamais entendu parler.

Le véritable cerisier de St. Domingue.

C'est un petit arbre épineux à petites feuilles rondes, avec quelques échancrures : son fruit est rouge & gros comme une cerise : mais il est à quatre petits coins. Au lieu de noyau, on trouve au milieu trois petits morceaux d'une substance membraneuse & coriace.

Ce fruit cru est fort acide & âpre. Quelques-uns pourtant le mangent saupoudré de sucre. En compote il est excellent : il a le goût des cerises & des framboises d'Europe : on en fait aussi une gelée parfaitement bonne.

Ici finit Minguet.

Bois d'Inde.

Minguet ne parle point d'un grand arbre des îles, que l'on nomme bois d'Inde. Quoique je n'en aie pas fait dans le pays une description exacte, je vais en dire ce que j'en fai.

Il ne faut pas le confondre comme a fait Lemery, avec le bois de la Jamaïque ou bois de Campêche. Celui-ci est un bois fort épineux, dont on fait des haies à St. Domingue depuis peu de tems; il vient mieux que le citronnier & garnit davantage.

Quand on le laisse croître, il devient un grand arbre, dont on envoie le cœur en France, pour les teintures. L'erreur de Lemery, vient apparemment, de ce qu'autrefois, avant que l'on connût le nom de bois de la Jamaïque & de Campêche en France, on l'appelloit purement & simplement, bois d'Inde. Cette partie de l'arbre est

DE ST. DOMINGUE. 211

rouge: il ne porte point de baies. mais une petite follicule membraneuse , mince & platte, à peu-près comme celle du frêne : ces baies , non plus que les feuilles , n'ont ni l'odeur ni le goût de la feuille & des baies du bois d'Inde, cette petite gouffe renferme des semences.

Le bois d'Inde de St. Domingue & de plusieurs autres îles, est un grand arbre, & peut-être le même, qui selon Lemery , croît en Cambaya , dans les Indes Orientales (a). Les feuilles de celui dont je parle sont grandes comme celles du laurier, lisses & de couleur verte.

Elles ont une odeur mêlée de poivre, de girofle & de lauriers. Ainsi elles sont les mêmes que le *folium Indum*, que l'on fait entrer dans la thériaque, avec cette différence que celles des Indes Orientales, vendues en France, n'ont

(a) Voyez Lemery , Art. *Malabattrum* p. 534.

presque plus aucunes des qualités que les Auteurs demandent ; les baies (a) possèdent ces trois qualités plus éminemment que les feuilles.

Dans les baies du bois d'Inde de la Jamaïque, le poivre domine. C'est par cette raison qu'on les appelle poivre de de la Jamaïque.

Lemery se trompe encore, quand il dit, que l'écorce de ce bois est la canelle blanche (b). La canelle blanche est l'écorce d'un autre petit arbre, du moins je n'en ai vu que de petits à la Martinique. Je n'en ai point vu à St. Domingue.

Il y a six ou sept ans que j'envoyai à Mr. Laborye, Apothicaire fort connu par sa capacité & sa probité, une boîte de feuilles de bois d'Inde, pour être employées dans la thériaque.

(a) Ces baies sont assez bien décrites dans l'article ci-dessus ; *Malabattrum*.

(b) Article, bois d'inde. p. 502.

Le P. Labat a décrit assez bien le bois d'Inde ; qu'il appelle aussi laurier. Il dit qu'il porte deux fois l'année de petites fleurs blanches , qui rougissent un peu vers leurs extrémités ; elles sont par bouquets.

Voilà , Monsieur , & cher confrere ma tâche faite , & je vous envoie ce que je vous ai promis. J'ai pourtant envie d'y joindre quelque chose sur le bananier , le palmiste & le latanier. Je n'ai pas rapporté ci-dessus , ce que je connois de ces arbres ; parce qu'il n'y a rien ou peu à gagner , pour la matiere médicale. Mais toute réflexion faite , je crois qu'ils méritent de trouver place dans ce recueil , à cause de leur singularité. Vous en jugerez.

Bananier (a).

Il y en a de deux especes , qui ne

[a] *Musa arbor Palma humilis longis latisque foliis.*
Poma Paradisi , &c. Voyez Lemery.

different gueres que par leur fruit. Le fruit de l'un s'appelle banane, le fruit de l'autre s'appelle figue banane.

Le bananier n'est autre chose que plusieurs feuilles roulées les unes sur les autres, qui forment une espece de tronc, toujours tendre, toujours verd, de la grosseur du corps d'un homme ordinaire, & qui croît jusqu'à la hauteur de six ou sept piés. Si on doit l'appeller arbre ou plante, je le laisse à décider aux Botanistes de profession.

Sa racine est une grosse bulbe blanche, qui produit plusieurs cayeux, qui avec le tems poussent des rejettons autour du tronc.

Voici sa maniere de croître.

Il sort d'abord de terre deux feuilles roulées qui s'élargissent pour faire place à deux autres, qui viennent du centre : ces secondes font place à une troisieme paire ; la troisieme à une quatrieme. Et ainsi des autres. Ces

feuilles s'appliquent fortement les unes contre les autres de presque toute leur longueur, qui peut être d'un pié & demi ou de deux piés : ensuite leurs pointes qui se recourbent vers la terre, se sechent & tombent.

Quand le bananier est arrivé à la hauteur que nous avons dit, ses feuilles, d'un beau verd, sortent absolument hors du centre, & s'étendent en l'air, presque toutes en lignes directes, peu écartées les unes des autres. Comme elles sont fort pesantes à cause de leur longueur, qui est au moins de cinq ou six piés, & de leur largeur qui en a deux ou environ, elles penchent un peu vers la terre : elles y tomberoient en peu de tems, si elles n'étoient pas soutenues par une fort grosse queue, ronde d'un côté & platte de l'autre, qui regne, en diminuant, jusqu'au bout de la feuille, & distribue des nervures pour la soutenir. Malgré ce

secours, elles sont fort faciles à déchirer, & pour peu que le vent soit fort, il les sépare en une infinité de bandelettes, de la largeur d'un pouce. Il ne faut que neuf mois au bananier pour faire sa crûe: alors, du milieu de ses feuilles, on voit naître une grosse & forte tige ligneuse longue de trois ou quatre piés, qui se termine en un gros bouton oblong, approchant de la figure conique, de couleur de gris de lin. Cette tige est distinguée de distance en distance, par des especes d'anneaux environnés de petits boutons: ce sont les embryons des fruits qui y sont collés; à mesure qu'ils grossissent, on apperçoit un pédicule ligneux auquel ils sont attachés quatre ou cinq ensemble.

Chaque anneau porte plusieurs de ces pédicules, enforte que la tige est toute couverte de ces fruits; longs d'un demi pié, de la grosseur du bras

d'un enfant de cinq ou six ans , relevés de trois coins , couverts d'une peau verte qui devient jaune , & qui s'élève facilement de toute sa longueur en trois parties , quand le fruit est mûr.

Il en vient communément (a) , cinquante , soixante ou même davantage sur la tige ; qui ainsi chargée s'appelle un régime.

Les fruits sont fort bons. Leur chair est jaune & ferme à peu-près comme la poire de virgouleuse , leur centre dans toute la longueur est garni de petites graines tendres , attachées à de petits filets , on les mange avec le fruit.

Ce fruit se mange cru , en compotées ; bouilli avec du bœuf salé ; frit , coupé en tranches minces de toute sa longueur ; boucané , c'est-à-dire ,

(a) Lemery dit deux cens , c'est trop : le P. Labat , depuis trente jusqu'à cinquante , ce n'est pas assez.

cuit sur le gril ou sur les charbons. C'est une fort bonne nourriture & d'un grand secours quand le pain manque, comme il arrive souvent en tems de guerre. On plante l'oignon de bananier, ou ses rejettons avec les cayeux dont ils sont sortis, le long de canaux qui conduisent l'eau dans les habitations.

Voici les qualités que Minguet attribue au bananier.

- » L'eau du corps, ou du tronc est
- » bonne pour le cours de ventre, pour
- » nettoyer les yeux chassieux; l'eau
- » du bouton pour déterger les ulcères.
- » L'écorce du fruit verd, reduite en
- » charbon & pulvérisée, guérit les ul-
- » ceres & les crables (a). »

Du bananier qui porte la figue banane.

Toute la différence qu'on peut re-

(a) Ce sont des fentes qui viennent sous la plante des piés des Negres.

marquer entre ces deux especes d'arbres avant qu'ils portent leur fruit, c'est que le bananier proprement dit a le tronc verd , & que celui du bananier-figuier tire un peu sur le gris de lin. Mais le fruit nommé figue banane est fort différent de la banane : il est plus court , moins gros & moins droit. La Substance cuite de quelque maniere que ce soit est plus fondante & a un autre goût. Elle ne se mange guere autrement que rôtie sur la braise , avec du sucre , en tourte , & en beignets , où elle approche du goût de la pomme de reinette.

Minguet appelle cette espece de bananier , *bananier musqué*. Il dit , qu'une seule grappe (c'est-à-dire , une tige ou régime), porte quelquefois plus de cent fruits , & il a raison.

On a donné au bananier en général le nom de pommier de paradis & de figulier d'Adam ; parce que quel-

ques Théologiens croient que son fruit est le fruit défendu : (mais c'est peut-être mal deviner) & que nos premiers parens se couvrirent de sa feuille ; (ce qui est plus vraisemblable). (*a*).

Du palmiste.

Le Palmiste est un arbre de trente ou quarante piés de haut , fort droit , sans branches, sans écorce, & couronné de dix ou 12 feuilles, qui sont comme une espece de pennache. Elles sont beaucoup moins longues & moins larges que celles du bananier.

Il est soutenu par une infinité de racines qui ne sont pas si grosses que le petit doigt, qui forment au bas du tronc tout autour une grosse masse toute ronde.

Il se forme, comme le bananier de

(*a*) On appelle le bananier figuier d'Adam , ou pommier de Paradis , comme si c'étoit l'arbre du fruit défendu qu'Adam mangea. Dictionnaire de Trévoux.

quelques feuilles qui sortent de terre & se roulant les unes sur les autres, font un petit tronc verd qui se durcit & devient grisâtre à mesure que l'arbre croît : ainsi la partie supérieure est toujours verte & l'inférieure grise. Au lieu que le tronc du Bananier est toujours tendre & verd, celui du palmiste est extrêmement dur & lisse.

Il est ordinairement moins gros par le pié, que par le milieu. Dans cette dernière partie il égale la grosseur d'un homme ordinaire ; il revient ensuite à peu-près à la grosseur du pié, qu'il conserve jusqu'à la partie d'où sortent les feuilles. La partie supérieure est toujours verte, quelqu'âge qu'ait l'arbre ; elle s'appelle *chou*. Je croirois pourtant qu'il est d'autant plus court que l'arbre est plus vieux & qu'il cesse de croître. C'est une observation que je n'ai pas faite, & qui ne m'est pas venue dans l'esprit étant sur les lieux :

quoi qu'il en soit , la partie verte est ordinairement haute de trois ou quatre piés.

Quand on en a déroulé deux ou trois lames , dont la premiere est épaisse à peu-près de quatre ou cinq lignes , & toutes les suivantes plus minces à proportion , on trouve les autres fort blanches avec un rouleau au cœur ou milieu , aussi fort blanc & fort tendre.

Ce chou palmiste est aussi bon que nos choux-fleurs ; on le mange , non-seulement comme eux au beurre , au jus , à l'huile & au vinaigre ou comme des artichauds à la poivrade ; on en met aussi dans les potages gras & maigres ou seul ou avec d'autres légumes.

Lorsqu'on a enlevé ce chou , l'arbre meurt. On fait du tronc qui reste , des pieux pour des entourages , pour bâtir des cases , ou des planches pour les fermer , au lieu de maçonnerie.

Ce bois est un peu creux , rempli

de fibres fortes & mobiles, comme le gros fil que l'on appelle fil de brétagne, qui s'étend d'une extrémité à l'autre de l'arbre. Je soupçonne qu'elles servent à soutenir l'arbre contre les grands vents, de peur qu'il ne se casse.

Cette espece de palmiste s'appelle palmiste franc.

Je ne veux pas omettre, qu'à la Martinique on mange de gros vers blancs, que l'on trouve, ou plutôt que l'on fait venir dans le tronc du palmiste après l'avoir abbattu: je vais copier ce qu'en dit le P. Labat, tome premier, pag. 225.

Ver de palmiste.

» C'est un insecte qui se produit dans
» le cœur de cet arbre (*du palmiste*)
» quand il est abattu. Ces vers sont
» de la grosseur du doigt & d'environ
» deux pouces de longueur. Je ne

„ puis mieux les comparer qu'à un
 „ pelotton de graisse de chapon enve-
 „ loppé dans une pellicule fort tendre
 „ & fort transparente. On ne remar-
 „ que dans le corps de l'animal aucune
 „ partie noble , ni entrailles ni intes-
 „ tins , du moins à la vûe , car on
 „ voit autre chose avec une loupe de
 „ crystal , quand on a fendu l'ani-
 „ mal en deux parties : la tête est
 „ noire & attachée au corps sans au-
 „ cune distinction de cou.

„ La maniere de les apprêter , est
 „ de les enfiler dans une brochette
 „ de bois pour les tourner devant le
 „ feu. Quand ils commencent à s'é-
 „ chauffer , on les saupoudre avec de
 „ la croûte de pain rapée , mêlée avec
 „ du sel : cette poudre retient toute
 „ la graisse qui s'y imbibe : quand ils
 „ sont cuits , on les sert avec un jus
 „ d'orange ou de citron. C'est un
 „ très-bon manger & très-délicat.

» Il y a encore une autre maniere de
» les accommoder ; c'est de les mettre
» dans une casserolle ou dans un petit
» canaris, avec du vin, des épiceries,
» un bouquet d'herbes fines, quelques
» feuilles de bois d'Inde, & des écor-
» es d'orange. » Voici, continue le
PcLabat comment ces vers naissent
dans les palmistes :

» Lorsque le palmiste est abattu,
» & qu'on n'a pas besoin du tronc,
» on y fait avec la serpe ou la hache
» plusieurs entailles le long du tronc,
» afin que certaines grosses mouches
» qui produisent les vers dont je viens
» de parler, puissent entrer dans le
» cœur de l'arbre, en manger la
» moelle, & y laisser leurs œufs, qui
» s'éclosent & forment ces vers. Il
» faut avoir soin d'aller au bout de six
» semaines voir l'arbre qu'on a en-
» taillé. On le fend dans toute sa lon-

» gueur , & on trouve ces vers dans la
» moelle. Quand on néglige d'y aller
» environ ce tems-là, on ne trouve
» plus de vers. Il faut qu'ils ayent
» changé de figure, comme les vers
» à soie, & qu'ils soient devenus des
» mouches.

» Je n'ai vû ces vers qu'à la Mar-
» tinique, quoi qu'il y ait des palmif-
» tes à choux, dans toutes les autres
» îles.... Il est vrai que je n'y ai point
» vû ces especes de mouches. »

Il y a encore deux especes de palmif-
tes, dont l'une s'appelle palmiste épi-
neux, l'autre palmiste à vin.

Le palmiste épineux est ainsi appelé,
parce que selon le P. Labat, & Min-
guet, son tronc & ses feuilles sont
toutes couvertes d'épines. Il porte des
bouquets de petites noix, dit le P. La-
bat; grosses comme des chataignes,
qui sont remplies d'une substance
blanche & oléagineuse. *Son chou*, dit-

il encore , est plus délicat que celui du palmiste franc.

Le P. Plumier l'appelle , *palma dactilifera aculeata minima*.

Le palmiste à vin est ordinairement beaucoup plus gros par le milieu que par sa partie inférieure ou supérieure. Minguet dit , qu'on n'en mange point le chou , mais qu'on en tire la moelle , qu'on en exprime le suc , qu'on le garde dans des bouteilles , & que cette liqueur devient un vin , qui dans le commencement purge beaucoup , & engraisse à vue d'œil ; que si l'on avoit quelque mauvais mal dans le corps , il le feroit sortir , & qu'il ôte l'appétit.

Je n'ai point entendu dire qu'on fasse de ce vin à St. Domingue. Peut-être y en faisoit-on avant qu'on en apportât de France.

Le P. plumier appelle cette espece *palma dactilifera & vinifera*.

Du Latanier.

Le latanier ne diffère du palmiste que par ses feuilles. Il sort de terre de la même manière, il devient de la même hauteur également gros par tout. Ses feuilles sont au sommet, elles représentent parfaitement un éventail ouvert, de la longueur d'environ un pié ou un pié & demi, & un peu moins de largeur. Elles sont découpées profondément en plusieurs bandelettes épaisses, roides, terminées en pointe, plissées par en bas, & réunies sur une petite queue, grosse comme une plume à écrire, longues d'environ un pié & demi tout au plus, & non pas de trois ou quatre, comme le P. Labat l'a écrit. Cet arbre sert aux mêmes usages que le palmiste.

Minguet compte quatre espèces de lataniers. Le petit, que le P. Plumier appelle, *palma dactylifera radiata major*

DE ST. DOMINGUE. 229

glabra : le franc que le même Pere
nomme *palma dactilifera radiata minor*
glabra : le 3^e latanier à scie, & le 4^e
latanier épineux.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Fin de la seconde lettre.

1992-1993

1990



LETTRE

TROISIÈME.

Sur le Remora & les Halcyons.

JE comptois , Monsieur ; & cher Confrere , être quitte avec vous après avoir fait ce que vous m'aviez demandé sur les maladies qui regnent à St. Dominique, & sur les plantes de cette île. Mais vous m'avez entendu parler du Remora. & de l'Halcyon d'une maniere fort différente de ce qu'on en pense ; & vous m'exhortez à écrire ce que j'en ai vû , & ce que d'habiles Marins

m'en ont appris. Je ne sai si beaucoup de gens sont curieux d'approfondir ce qu'il y a de vrai & de faux, dans les anciennes fables du *remora* & des *halcyons*. N'importe, dites-vous, cette connoissance est du ressort de l'Histoire naturelle; il s'en trouvera toujours quelques-uns qui seront bien aises de savoir à quoi s'en tenir. A la bonne heure, Monsieur, je vous obéirai. Mais n'attendez pas de moi que j'aille courir les bibliothèques, lire des catalogues & feuilleter bien des volumes, pour rapporter ce que les Auteurs modernes, (s'il y en a) ont écrit sur cette matière: je me contenterai de rapporter ce que Pline & les autres Auteurs anciens nous en ont laissé; & je tâcherai de développer ce que l'on en doit croire.

» Le *remora*, dit Pline est un très-
 » petit poisson, qui se trouve sur les
 » rochers: quand il s'attache à la

ET DES HALCYONS. 233

» quille des navires; on croit qu'ils en
 » marchent plus lentement. Ce qui lui
 » a fait donner le nom de *remora* (a).
 Il rapporte ensuite le sentiment des an-
 ciens. » Aristote, dit-il, (b) croit qu'il a
 » des piés, de la maniere dont la mul-
 » titude de ses nageoires est disposée.

Mutianus pense que c'est le *murex*,
 coquillage plus grand que le *purpura* (c).
 Le même Auteur rapporte, qu'il s'en

(a) *Echeneis est parvus admodum piscis assuetus petris: hoc carinis adherente naves tardius ire creduntur: inde nomine imposito. Lib. IX. c. xxv. à nostris quidam latinis remoram appellavere cum. Lib. XXXII. c. i.*

(b) *Pedes eum habere arbitratur Aristoteles, ita posita pinnarum multitudine.*

(c) Le *murex* est un coquillage dont la liqueur servoit à teindre; les Latins n'appelloient pas cette teinture, *purpura*, mais *murex conchiliata*, *vestis tincta murice*, *vel conchiliata*.

Le *Purpura* est un coquillage qui servoit aussi au même usage. Ce qui étoit teint de la liqueur de cette espece de coquillage s'appelloit *purpura*, que nous appellons aussi la pourpre Vitruve a cru que le coquillage appelé *Purpura*, avoit une couleur diffé-
 rente, suivant la différence du sol où on le trouvoit;

étoit collé une si grande quantité sous un Vaisseau que Périandre, Tyran de Corinthe envoyoit (a) avec ordre de mutiler inhumainement trois cens enfans nobles de Corcyre (b), qu'il ne put jamais avancer, quoique les vents enflassent toutes les voiles ; & que l'on honoroit à Gnide dans le temple de *Venus*, les coquilles qui avoient opéré cette merveille (c).

Enfin, Trebius Niger (d), dit, que ce

que celui de Tyr avoit une couleur rouge ; que celui d'Afrique l'avoit d'un rouge foncé tirant sur le violet. Il y a des Auteurs qui assurent que les Latins se sont trompés, en croyant que la couleur pourpre venoit d'un coquillage : ils prétendent, que ce qui servoit à teindre en pourpre, étoit le sang d'un petit insecte, que l'on appelle *cochenille*.

(a) A Alyatte Roi de Sardes.

(b) *Mutianus muricem esse latiore purpurâ conchâ, utroque latere sese colligente, quibus inhaerentibus, plenam ventis stetisse navem portantem nuntios à Periandro ut castrarentur nobiles pueri, Conchasque qua id praestiterint apud Gnidiorum Venerem Coli.*

(c) Herodote, Livre III.

(d) Trebius Niger, *pedalem esse & crassitudine quinque digitorum ; naves morari.*

ET DES HALCYONS. 235

poisson est long d'un pié & épais de cinq doigts ; & qu'il retarde la marche des Vaisseaux.

Nous voyons ici les sentimens partagés sur la nature du rémora : les uns pensent que c'est un poisson ; d'autres que c'est un coquillage. Aristote semble éloigner cette idée en lui donnant des piés, ou du moins en supposant que ses nageoires lui en servent ; car les coquillages proprement dits, n'ont ni piés ni nageoires. Il faut joindre Trébius Niger à Aristote : on pourroit, ce semble, attribuer ce même sentiment à Pline. Mais on sera détrompé quand on lira ce qu'il en a dit dans le livre trente-deux, où il parle en Déclamateur plutôt qu'en Historien de la force immense de ce petit poisson.

» Qu'y a-t'il de plus fort que la mer,
» les vents & les tempêtes (a) dit-il,

(a) *Quid violentius mari ventisque, & urbinibus &*

» lorsque leur puissance se réunit à
 » pousser un Navire ? & cependant
 » un petit poisson commandé à cet
 » élément, & à la fureur des vents,
 » & le retient en un même lieu. Ce
 » que les chaînes les plus fortes, & les
 » ancres les plus pésantes ne peuvent
 » faire ; un seul petit poisson en vient
 » à bout sans peine, sans travail, non
 » en tirant, mais en s'y attachant. O
 » vanité des hommes, s'écrie-t'il ! ils

procellis? tamen omnia hac pariter eodem impel-
lencia, unus ac parvus admodum pisciculus, eche-
neis appellatus, in se tenet. Ruant venti licet & sciant
procella, imperat furori, viresque tantas compefcit &
cogit stare navigia. Quod non vincula ulla, non anchora
pondere irrevocabilis jacta, infranat impetus & domat
mundi rabiem, nullo suo labore non retinendo, aut alio
modo quàm adhaerendo Hac tantilla est satis contra tot im-
petus, ut vetet ire navigia.

Sed armata classes imponunt sibi turrium propugnacula
ut in mari quoque pugnetur velut è muris. Heu vanitas
humana cum rostra illa are ferroque ad ictus armata se-
mipedulis inhibere possit ac tenere devincta pisciculus. Fertur
actiaco marte tenuisse pratoriam navim Antonii tenuit
& nostra memoriâ Caii principis ab Asturâ Antium re-
deuntis.

„ bâtissent des tours & des fortereſſes
 „ ſur des Vaiſſeaux afin de ſe battre
 „ au milieu de la mer , comme ils
 „ feroient ſur terre de deſſus des mu-
 „ railles ; & un poiſſon d'un demi-pié ,
 „ peut arrêter à ſon gré ces machines
 „ énormes , armées de fer & d'airain
 „ pour les combats : il a arrêté le Vaiſ-
 „ ſeau Amiral que montoit Antoine
 „ dans la bataille d'Actium : il a ar-
 „ rêté , de notre tems , celui du Prince
 „ Caius (a) lorsqu'il revenoit d'As-
 „ ture à Antium. Comme de toute la
 „ flotte (b) , ſon Vaiſſeau à cinq rangs

(a) Caligula.

(b) *Cum è tota claſſe quinquereimis ſola non proficeret ,
 exilientibus protinus qui id quarerent circa navim , inven-
 nere adhaerentem gubernaculo oſtenderuntque Caio indig-
 nanti hoc fuiſſe quod ſe revocaret , quadringentorumque re-
 migum obſequio contra ſe intercederet. Qui tunc poſteaque
 videre , eum limaci magna ſimilem eſſe dicunt. Nos plu-
 rium opiniones poſuimus , in naturâ aquatilium , cum de
 eo diceremus. Nec dubitamus dem valere multa genera ,
 [ſubaudi , concharum] cum celebri & conſecrato etiam*

„ de rames , étoit le seul qui n'avan-
 „ çoit point ; des gens sautèrent du
 „ vaisseau pour chercher tout au tour
 „ ce qui pouvoit causer ce retarde-
 „ ment ; ils trouverent ce poisson
 „ collé contre le gouvernail , & le
 „ porterent à Caius qui fut fort indigné
 „ que si peu de chose eût pu l'arrêter, &
 „ l'emporter sur les forces de quatre-
 „ cens rameurs. Ceux qui le virent alors,
 „ & qui l'ont vû depuis , ont dit qu'il
 „ étoit semblable à un grand limaçon.
 „ Nous sommes persuadés , ajoute-t'il,
 „ que toute sorte de coquillage ont la
 „ même force ; ceux qui sont consa-
 „ crés dans le temple de Venus à Gnide
 „ en font une preuve bien éclatante,
 „ & ne nous permettent pas d'en dou-
 „ ter „. Il paroît donc que l'opinion
 commune & celle de Pline , étoit que
 le *remora* est un coquillage.

*exemplo , apud Gnidiâ venerem , conchas quoque ejus-
 dem potentia credi necesse sit.*

Examinons présentement ce qu'il y a de vrai & de faux dans ce sentiment des anciens. Deux choses sont l'objet de notre recherche; l'une, quelle est la nature du rémora; l'autre, quelles sont les forces qu'on peut raisonnablement lui attribuer.

Entre les avis différens de plusieurs Auteurs, le bon sens veut que nous préférions le plus vraisemblable. Donc, quand l'un me dira qu'un seul petit poisson, d'un demi-pié, ou d'un pié ense collant contre un navire, l'arrête tout court; je ne puis donner mon consentement à cette proposition; par conséquent, le sentiment de Trébius Niger, & celui d'Aristote me paroissent évidemment faux. Mais celui de Mutianus peut être vrai.

Il s'ensuit donc, 1^o. Qu'en bonne critique, un seul petit poisson ne peut pas retarder la marche d'un navire.
2^o. Qu'il en faut un grand nombre.

3^o. Que ce doit être des coquillages, parce qu'un poisson ordinaire seroit bientôt écrasé par le froissement de l'eau, qui est tel, quand le vent est favorable, que la mer paroît la nuit tout en feu autour du navire, par la quantité prodigieuse d'étincelles qui en sortent. Ainsi, première vérité, le remora doit être un coquillage. Mais quelle force doit avoir ce coquillage ?

Vous savez, Monsieur, que la plupart des fables, & peut-être toutes, ont pour fondement quelques vérités historiques. Celle-ci n'auroit jamais été imaginée, si l'on ne s'étoit pas aperçu qu'il s'attachoit quelquefois des coquillages sur la surface inférieure d'un vaisseau. Ce fait a été altéré, changé, exagéré, en passant de bouche en bouche. La multitude des coquillages a été réduite à un seul: au coquillage, on a substitué un petit poisson. Du retard de la marche, on a fait un arrêt
total

total. Pour mettre cette vérité dans tout son jour, il n'est question que de savoir si effectivement il s'amasse quelquefois une si grande quantité de coquillages sous la quille d'un navire que sa marche en soit retardée: c'est un fait certain, & connu de tous les Marins, qui ont fait des voyages de long cours.

En revenant de St. Domingue, comme je considérois une plante marine, que l'on nomme *raisin du tropique* (a). Mon Capitaine m'en fit tirer de la mer une poignée: elle étoit remplie de petits coquillages de la largeur & de la longueur de l'ongle du pouce; il

(a) On en voit assez souvent des bancs longs de 20 & 30 piés, larges de huit ou dix pouces, détachés des rochers par les vagues dont ils sont battus. Ils sont emportés de l'Est à l'Ouest & du Nord au Sud. En allant à St. Domingue, je n'en vis que proche du tropique. Cette plante portoit des baies grosses comme un grain de raisin. J'en goûtai, je les trouvai fort fades. En revenant, je n'en vis qu'à deux ou trois cens lieues en-deça de France: elle n'avoit point de baies.

m'assûra que quand des navires sont longtems dans de certaines rades ou ports voisins des rochers , il s'en atta-choit sous la quille une si grande quantité, que leur marche en étoit considérablement retardée, parce que ce coquillage devenoit de la grosseur des plus grosses moules. Peut-on ne pas reconnoître à ce récit le *ré mora* des anciens ?

On conçoit aisément, que quand la quille d'un navire est plus ou moins garnie de ces coquillages, cette surface étant devenue raboteuse & sillonnée, elle glisse plus difficilement sur l'eau ; c'est ce qu'assurent tous les Auteurs ; *tardius ire creduntur ; naves morari.*

Ce que M^r. de Laly, Capitaine, qui m'a ramené, m'a dit, n'est pas le sentiment d'un seul homme : je ne m'en suis pas tenu à son seul témoignage. J'ai prié M^r. Nicolas Charet, mon correspondant à Nantes, si connu

ET DES HALCYONS. 243

en Europe & en Amérique par sa probité & sa piété ; de s'informer des anciens Mariniers, de ce que m'avoit dit Monsieur de Laly ; voici , Monsieur, la réponse qu'il m'a faite : *A l'égard du petit coquillage que M^r. de Laly vous a dit croître de la grosseur d'une grosse moule, qui se colle en si grande quantité sous le vaisseau, qu'il en retarde la marche, le fait est vrai : ce coquillage s'appelle des Bernaches.*

Il est donc aisé présentement de distinguer ce qu'il y a de fabuleux dans les récits que Pline & les autres Auteurs nous ont faits du *Remora*. Retranchons en tout le merveilleux, & nous en aurons une juste idée. Nous demeurerons convaincus que le *Rémora* ne peut être ni un petit poisson, ni même une multitude de poissons ; ni un seul coquillage, mais une multitude de coquillages ; qu'un vaisseau dont la quille sera garnie de ces coquillages,

pourra bien à la vérité marcher moins vite qu'un autre , mais qu'il ne pourra résister aux vents qui le pousseront.

Ajoutons que ce coquillage se tient probablement sur cette plante dont nous avons parlé , qui vient sur les rochers : que quand elle en est détachée & qu'elle vient à passer par-dessous des vaisseaux qui sont en repos dans une rade ou dans un port , elle s'y arrête ; que les petits coquillages se collent contre la quille, s'y multiplient, & s'y grossissent ; que si on n'a pas le soin de les détacher avant de mettre les Vaisseaux en route , ils marchent plus lentement.

Ceux qui ne sont pas contents de mes preuves , ou de mes conjectures , comme on voudra les appeller , pourront consulter les Marins , qui sont les seuls en état de les confirmer , & peut-être d'ajouter de nouvelles preuves aux miennes.

Si vous êtes satisfait , Monsieur &c

ET DES HALCYONS. 245

cher Confrere, ce sera pour moi un heureux préjugé que le public le sera aussi : & je doute fort qu'il prenne pour le *Rémora*, le petit poisson que l'on m'a dit, qu'un certain curieux garde précieusement ; ni la lamproie, qui au rapport du P. Hardouin, s'étant attachée au gouvernail d'un Vaisseau, sur lequel étoient le Cardinal de Tournon, & M^r. Pellicier Evêque de Montpellier, l'empêchoit de marcher ; quoiqu'on cite Rondelet, comme témoin oculaire de ce fait (a).

On doit faire le même jugement du poisson que M^r. Gantier Medecin, apporta en France en 1717. Il avoit été envoyé par Monseigneur le Duc d'Orleans, Regent du Royaume, sur la Mediterranée, pour y faire des observations. A l'embouchure du Nil on prit un poisson à bord du Toulouse, commandé par M^r. du Quêne, qu'on

(a) Voyez le Plin. du P. Hardouin sur le *Rémora*.

246 D U R É M O R A

dit être le *Rémora*. Il étoit de couleur brune, long d'environ un pié: il avoit sur le dos transversalement des especes de sillons qui représentoient assez bien un escalier, dont les marches diminuoient de hauteur à mesure qu'elles approchoient de la queue. Tous ces poissons n'ont du *Rémora* que le nom qu'on leur a donné. Il ne me reste plus, Monsieur, qu'à vous dire un mot sur les Halcyons.

Les Halcyons sont des oiseaux marins très-fameux dans l'antiquité, & le sujet d'une métamorphose (a) dans Ovide: Cicéron les a célébrés par un Poëme dont il ne nous reste que deux vers; l'Empereur Gordien, par un autre, dont il ne nous reste rien du tout.

Les merveilles que les Naturalistes & les Historiens en ont contées, ont paru si certaines à un des plus respectables Peres de l'Eglise, (c'est St. Am-

(a) Metamorphose L. XI.

broise), qu'il n'a point fait difficulté de les rapporter aussi sérieusement qu'il auroit pû faire la vérité la plus connue.

„ L'Halcyon, *dit-il*, dépose ses œufs au milieu de l'hyver dans le sable (a) du bord de la mer : dès ce moment les vents tombent, la mer devient tranquille & ce calme dure quatorze jours, parce qu'il en faut sept à cet oiseau pour couvrir ses œufs & les faire éclore, & sept autres pour élever ses petits. „

„ Le Créateur a destiné à ces petits oiseaux pour faire leur nid la saison la plus orageuse, afin de rendre, par cette sérénité subite, la faveur

(a) St. Ambroise en corrigeant Ovide, qui dit, que l'Halcyon fait son nid sur les eaux de la mer, *pendentibus aquore nidis*, affoiblit beaucoup le miracle qu'il reconnoît, que le ciel fait en sa faveur : Dieu peut aussi-bein commander à la mer, de souffrir que l'oiseau fasse son nid sur ses eaux, que de se tenir tranquille.

248 D U R E M O R A

„ qu'il leur fait , plus sensible & plus
„ éclatante.

„ Les Marins n'ignorent pas un si
„ grand bienfait ; ils appellent ces jours
„ *Halcyonides* , & ils ont grand soin
„ d'en profiter , parce qu'ils sont cer-
„ tains qu'ils n'auront point de tem-
„ pêtes à effuyer pendant tout ce
„ tems-là (a) . „

(a) *Halcyone* est avis maritima qua in litoribus fetus suos edere solet , ita ut in arenis ova deponat medio ferè hyemis ; nam id temporis fovendis habet deputatum partibus , quando maximè insurgit mare , litoribusque vehementior fluctus illiditur , quò magis repentina placiditatis solemnitate avis hujus eluceret gratia. Namque ubi undosum fuerit mare , positis ovis subito mitescit , & omnes cadunt ventorum procella donec ova fovet *Halcyone* sua. Septem dies fetus sunt , quibus decursis educit pullos : illico alios septem adjungit dies , quibus enutrias partus suos , donec incipiant adolescere. Tantum autem beneficium avicula hac , divinitus sibi datum , habet , ut quatuordecim dies nautici praesumpta serenitatis observent , quos & *Halcyonidas* vocant , quibus nullos motus procellose tempestatis horrescant. Hinc poeta ansam fabulandi arripuerunt *Halcyonem* filiam *Æoli* fuisse qui in gratiam filia , dum illa in litore ova parit & fetus educat , ventos inclusos servat.

ET DES HALCYONS. 249

Des oiseaux qui ont un si beau privilège doivent avoir une origine bien illustre : aussi les Poëtes leur en donnent-ils une divine. Les Halcyons tirent leur nom d'*Halcyone*, fille d'Eole : elle étoit femme de Ceyx, petit fils de Jupiter. Ceyx périt en allant par mer, malgré les représentations de son Epouse, consulter Apollon sur l'état de son Royaume : elle se précipita dans la mer à la vûe du corps de son mari qu'on lui rapporta, d'autres disent que les flots le rejetterent sur le bord de la mer (a) : les Dieux par compassion les changerent en oiseaux, qui furent appelés Halcyons. Eole voulant pourvoir à la postérité de sa fille, renferme les vents pendant qu'elle fait son nid, qu'elle pond, qu'elle couve, qu'elle élève ses petits.

Laissons la Fable, & voyons ce que

(a) Voyez Ovide, *ibid.*

c'est que les Halcyons. Pline (a) nous dit, que ce sont des oiseaux „ un peu „ plus gros qu'un moineau, de couleur „ bleue, pour la plus grande partie, „ & que leurs ailes sont variées d'un „ peu de blanc & de pourpre; qu'ils „ ont le cou menu & long, le bec ver- „ dâtre long & effilé. „

Aristote (b) dit qu'il y en a de deux especes, l'une qui chante, & qui se tient parmi les roseaux: l'autre qui est muette & plus grosse.

La description de Pline est assez juste: l'halcyon vû d'un peu loin, est tout à fait semblable à l'hirondelle; & la remarque d'Aristote est vraie au moins en partie; on n'a jamais entendu l'halcyon, ni chanter, ni rendre le moindre son: je ne sache personne

(a) *Ipsi avis paulo crassior passere, colore Cyaneo ex parte majore tantum, purpureis & candidis admistis pennis, collo gracili ac procero; rostro subviridi, longo & tenui, raro visam. Plin. de Halcyonibus.*

(b) Livre VIII. des Animaux.

ET DES HALCYONS. 251

qui ait vû l'autre espece.

Les halcyons ne vont jamais que par bandes, & ils ne paroissent que pendant les tempêtes : ils suivent les navires ; je pense que c'est pour se mettre à couvert du vent ; car on ne les voit jamais ni devant ni à côté , mais toujours derriere , éloignés de la poupe d'environ quarante ou cinquante pas : ils ne s'élèvent point dans l'air , ils volent fort vîte à un pié ou deux au-dessus de l'eau , comme en tournant & se coupant les uns les autres. Ils ne se reposent point ; seulement, de tems en tems ils frisent l'eau , probablement pour mouiller leurs aîles ; comme les poissons volans , qui sans ce secours ne pourroient pas voler longtems , ni éviter d'être pris par la Dorade qui les poursuit.

Je n'en ai vû que dans les mers du Nord , en revenant de St. Domingue , & point dans celle du Sud en y allant.

Je ne voudrois pourtant pas assurer qu'il ne s'y en trouve point ; parce que dans les mauvais tems qui nous prirent entre les îles Canaries & les Açores, je fus si incommodé du mal de mer, que je ne pus me promener sur le Vaisseau.

Un ancien Officier du Navire de Mr. de Laly, qu'on appelle le Maître, parce qu'il fait faire la manœuvre aux Matelots, m'a assuré, qu'il avoit eu de ces oiseaux entre les mains ; qu'ils n'ont point de plumes, mais seulement du poil & des aîles membraneuses, comme les chauves-souris, & les poissons volans : je le croirois volontiers, (quoiqu'à la distance qu'on peut les voir, ils paroissent de véritables oiseaux) parce que s'ils avoient des plumes aux aîles, il semble qu'ils ne pourroient pas voler toujours, ni si vite, sans être fatigués par les tuyaux ; & qu'en mouillant leur aîles, bien loin que l'eau fût

ET DES HALCYONS. 253

un secours pour les aider à voler , ce seroit plutôt un obstacle.

Je ne dois pas dissimuler que M^r. Charet que j'avois prié de s'informer de ces particularités , m'a mandé qu'ils ont des plumes & des pattes de canard. Ce dernier article ne me paroît pas vraisemblable , puisqu'ils ne naissent point. On lui a dit aussi qu'il ressembloit à l'hirondelle pour la figure , la grosseur & le plumage ; qu'on n'en a jamais entendu chanter ; qu'on en trouve beaucoup dans les baies & rades de la Bretagne , quand il y a des années venteuses ; qu'ils font leur nid dans les îles d'Origny , près de Grenezai & Nolaine , près Ouessant , qui sont inhabitées.

On peut inférer de-là , que ces oiseaux ne font pas leurs œufs dans le sable , ni leur nid sur le bord de la mer , encore moins sur l'eau quand la mer est calme , comme on le croit communément.

224 DU REM. ET DES HALC.

Voilà , Monsieur & cher Confrere ; tout ce que je fai des Halcyons ; du moins en ai-je dit assez pour exciter la curiosité des Naturalistes à les connoître plus parfaitement , en consultant ceux qui sont à portée d'en voir tous les jours ; & à s'assurer surtout , si ces oiseaux sont à poil ou à plume.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Fin de la troisième & dernière Lettre.

APPROBATION

De la Faculté de Medecine de Paris.

NOUS, soussignés Docteurs - Regens en Medecine de la Faculté de Paris, nommés par elle, pour examiner un Manuscrit de M. CHEVALIER, notre Confrere, intitulé, *Lettres, &c.* Avons lû cet Ouvrage; & nous croyons rendre témoignage à la vérité, en assurant qu'il est également instructif & curieux.

Donné à Paris, ce cinq Février, mil sept cens cinquante - un.

M E R Y.

T. BARON.

OU i le rapport de Mes. François Mery, & Theodore Baron, Commissaires nommés par la Faculté, pour l'examen d'un Livre, intitulé, *Lettres sur les Maladies & les Plantes des îles de St. Domingue, &c.* Composé par M. JEAN - DAMIEN CHEVALIER, notre Confrere; la Faculté consent, que ledit Ouvrage soit imprimé. FAIT & arrêté aux Ecoles de Medecine de Paris, en l'assemblée du 5 Février 1751.

B A R O N, Doyen.

0771

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit intitulé , *Lettres de M. Chevalier , Docteur - Regent , ancien Professeur de la Faculté de Medecine en l'Université de Paris , &c. à M. De Jean , &c.* Je pense qu'on en peut permettre l'impression.

G U E T T A R D.

A Paris , ce onzieme Mars , 1751.

E752

CS27 L



